Dernières pages : notes du front et de l'arrière

Claude Cochin

1920

CLAUDE COCHIN v

1883-1918

« Vous ne scauriez croire combien il estoit accompli, combien il s'estoit rendu aimable à chacun. Et sur cela le voilà emporté…. »

(Saint François de Sales. *Sur la mort d'un jeune homme.*) vii

« *Vous ferez un petit volume avec mes articles de Guerre.* »

C'est un des derniers désirs que Claude Cochin ait exprimés. Son désir est aujourd'hui accompli.

Ce petit livre est le souvenir vivant qu'il a voulu laisser de lui-même.

Pendant la durée des quatre années terribles, dans l'intervalle des jours passés au Front, dans ses fugitives permissions, — à la dérobée, on ne sait comment, on ne sait quand, — il avait trouvé moyen d'écrire de verve quelques pages. Il y prenait un plaisir extrême.

Ce sont des aspects de la bataille, les « paysages guerriers », — comme il a dit, — « les souvenirs qui ne mourront qu'avec nous ». Et puis c'est quelque rapprochement, quelque association d'idée, que les « paysages » faisaient naître ; — le réflexe, si l'on peut dire, des lieux, villes, villages dé- viii
vastés, vieilles contrées françaises, — sur un esprit d'artiste et d'historien. C'est bien encore le Front, mais médité par un observateur curieux.

Ce sont ses « *Notes du Front* ».

Après cela, dans les longues heures de l'attente interminable, les pensées de la vie normale reprenaient leur place, les études d'autrefois, les espoirs d'avenir. Le soldat revoyait en sa mémoire l'École des Chartes, le Palais Farnèse, les Archives et les livres, et aussi cette Chambre où les électeurs l'avaient envoyé à la veille même de la Guerre.

Il écrivait quelque chose pour les savants, les artistes, pour ses amis, pour ses électeurs. Une heure de liberté le rapprochait de la Chambre : il essayait le son de sa voix à la tribune.

Articles, lettres aux électeurs, discours, projet de discours, — le tout est pénétré, encore et toujours, par force, de la palpitation de la grande Guerre. ix

Ce sont ses *Notes de l'Arrière*.

Ces morceaux ainsi jetés, mêlés de paysages guerriers, de remarques érudites, Claude Cochin les portait en passant à quelque maison amie, *Journal des Débats*, *Opinion*, *Revue hebdomadaire*, qui y faisaient grand accueil. Ils ont paru, çà et là, de 1914 à 1918, au hasard des circonstances, — tantôt frémissants d'émotion, tantôt teintés de rêverie, — les plus aimables parfois aux heures les plus sombres. Cela réconfortait les esprits, par un souffle chaleureux de foi et d'espérance. Cela les reposait aussi. C'était nourri de pensée, et de poésie. C'était du travail de savant, d'artiste, et de soldat.

Notes du Front, — *Notes de l'Arrière*, — ce sont toujours des notes. Ce sont bien ces « formes colorées » ; — dont il a parlé, — « qui semblent des *notes*, prises pour un grand tableau inachevé. On les retrouve, sans ordre apparent, comme des taches lumineuses sur une palette ».

I x

Ce sont de belles ébauches, assez belles pour qu'on veuille les sauver de l'oubli. — Sans doute. — Mais c'est autre chose encore.

Celui qui nous les a recommandées avait bien raison : dans ces pages éparses, il avait mis l'image profonde de son esprit et de son cœur.

Il faut dire d'où elles viennent, et ce qui les a inspirées.

D'abord les « *Notes du Front* ».

Ce soldat qui écrit a vu, les uns après les autres, tous les Fronts, si l'on excepte ceux de Flandre et d'Alsace. Mobilisé le 6 août 1914, comme sous-lieutenant, il a passé les cinq premiers mois de la Guerre sans un jour de repos. Parti en Lorraine, en avant de Saint-Mihiel, et presque sous Metz, il a suivi de là le mouvement de reflux de son armée, jusqu'en Picardie, puis, avec elle, il a fait retraite par Creil, jusqu'aux approches de Saint-Denis.

Il a connu les lieux glorieux de l'Ourcq et de la Marne, Barcy, Montyon. xi
Puis, la guerre s'étant figée, — il a vu sur l'Aisne, à Soissons et alentour, finir 1914, et 1915 commencer. Le printemps de 1915 le mène en Artois, pour les massacres de Carency, d'Ablain Saint-Nazaire, du Cabaret-Rouge, de Notre-Dame-de-Lorette. Après cela, il suit pas à pas le sort de sa 55^{e} division, autant de temps qu'elle existe, puis, pour finir, celui de la 125^{e}.

Bientôt il a gagné son second galon, et sa Croix de Guerre, — que, chemin faisant, il ornera, jusqu'à sa dernière citation à l'Ordre de l'Armée, en septembre 1918.

Ses lettres viennent successivement de l'un ou l'autre de ces villages et hameaux français, dont les noms par la Guerre sont devenus célèbres, — tels Berry-au-Bac, Moulin-sous-Touvent, Henné, Fleury, et tant d'autres, et ce bourg de Craonne, sur lequel on lira ici de belles choses.

Longtemps, à ses yeux, les plus dures images de la Guerre restèrent celles de l'Artois. Ce furent ensuite celles de Verdun, — où il est revenu à trois reprises, et sur la rive droite, et sur la rive gauche de la Meuse. xii

Aussi rude lui parut son dernier mois de Front, octobre 1918, qui le ramena de nouveau sur l'Aisne, cette fois auprès de Vouziers. Mais à cette heure-là, l'espérance était établie inébranlable dans son esprit. — Elle n'y avait jamais fléchi ; mais il avait dû, à certains jours, l'y tenir à deux

mains serrée, — comme par exemple au printemps de ce même 1918.

Ce terrible printemps-là, — mars, avril, mai 1918, — est pourtant le moment le plus méritoire de sa vie militaire. C'est là qu'il a fait la preuve la plus belle de l'action morale qu'il exerçait autour de lui.

Cette action, cette influence d'âme, est ce qui frappait le plus ses compagnons d'armes. Ses « citations » ne louent pas plus sa bravoure et son mépris du danger que son « ascendant sur la troupe ».

Un grand chef écrit de lui : « Il avait acquis sur ses pairs et sur la troupe, un remarquable prestige, et une grande autorité morale[1] ». xiii

C'est bien à quoi il avait toujours visé. Il concevait son devoir d'officier d'État-Major comme une œuvre de propagande patriotique, une sorte d'apostolat. Il voulait être le lien vivant entre le commandement et les combattants, — tâche difficile, qui l'attirait entre toutes. Jamais il ne l'a accomplie avec plus de succès que pendant les pénibles jours de la retraite, et dans l'attaque qui s'ensuivit, qui menait à la victoire.

Il aimait les poilus de tout son cœur, — « ces admirables figures, hirsutes et stoïques, qui sentent la mort les frôler à chaque instant. » — Auprès d'eux, il se trouvait en famille, et il jouissait d'une popularité rare.

Quand ils le voyaient arriver, aux bons jours comme aux mauvais, grimpant les talus, sautant à longues enjambées les obstacles, c'était une fête. Tous connaissaient sa haute silhouette élégante et, sous le casque, son gai sourire. xiv

Il paraissait comme un messager de confiance et de bonne humeur.

Il s'attachait à ce devoir militaire, si contraire à sa nature, y ajoutant quelque chose de ce charme qui lui était propre et qu'il apportait partout avec lui. On voit paraître tout cela dans les articles qu'il a publiés au cours de la Guerre, et qui sont l'élément principal de ce livre.

1. Voir à la fin du volume, la lettre du Général E. Mangin.

Pour les encadrer et les compléter, on y a joint quelques pages inédites, — de ces pages qu'il écrivait parfois pour lui-même, en vue de fixer un souvenir notable, — et puis qu'il faisait remettre, par quelque occasion sûre, aux mains des siens.

Il est même arrivé que l'on ait cité quelque page de ses lettres. Mais on n'en a pas abusé. Ses lettres sont choses exquises, mais tout intimes. Elles n'avaient d'autre dessein que de faire plaisir à ceux qui l'attendaient, les renseigner, les réconforter.

S'il avait quelque souffrance, de corps ou d'âme, et qu'il en laissât passer xv
l'expression, il la relevait d'une pointe de bonne humeur, — comme au jour, par exemple, où il parle de son cruel empoisonnement par les gaz :

« Ces affreux *schwein* de boches nous ont gratifié, la nuit dernière, de gaz asphyxiants en quantité. Quelle guerre ! Tousser, pleurer, cracher ! Est-ce se battre ? — Jamais je n'ai vu plus grande honte. Et vraiment, on a pour ces gens-là une horreur de plus en plus grande ! »

Et voilà tout ! — Le reste du temps, ce sont de tendres lettres, — quelques-unes plus longues, avec des paysages et des réflexions, — d'autres courtes : un mot de nouvelles, griffonné au crayon, et toujours une pensée aimable, un souvenir. Dans les tranchées de printemps, sur la lisière d'un bois, il arrive qu'il cueille, pour l'enfermer dans son enveloppe, un brin de muguet, une pervenche, — des feuilles de buis, pour les Rameaux.

Ces lettres-là sont trop réservées à la tendresse du cœur, pour que l'on puisse songer, pour l'instant, à en tirer plus que quelques lignes, par oc- xvi
casion. Car elles ne sont pas à d'autres qu'à ceux pour qui on les a écrites.

II

Il a aimé sa vie de soldat. Il y tenait. Pour nul autre devoir il ne se fût dérobé à celui-là.

Mais cela ne l'empêchait pas de jeter un regard en arrière, vers les belles études, rompues en 1914. La science historique n'a jamais connu travailleur plus fervent. Il s'était dirigé vers elle dès l'enfance, et elle ne

lui avait donné que des joies. Les travaux austères ne donnent pas autre chose à qui les aime : ils n'ont pas de déception.

L'École des Chartes, d'où Claude Cochin était sorti en tête de promotion, l'avait conduit à l'École de Rome. — Voici un souvenir ravissant de sa vie ! — Il avait joui pleinement de la camaraderie excellente de l'École, du patronage d'un maître grand et bon ! Et puis, il avait su aimer Rome, comme on doit aimer Rome, comme une personne, — Rome d'autrefois et son mystère, Rome moderne et sa cordialité. Il avait respiré l'air ro- xvii
main, divin et humain ; — l'air de la Campagne ; et l'Italie — : tous les enchantements !

On verra comme il en a su tout dire, dans quelques mots, lorsque son souvenir des précieuses années passées fut réveillé, en pleine guerre, par la mort de celui qui avait été son meilleur compagnon romain.

Il avait bien travaillé aussi, à Rome, avec la rigueur des bonnes méthodes, et le bonheur des trouvailles. Et au retour, il avait joyeusement continué son effort. En si peu d'années, son œuvre savante est considérable : mémoires, articles, touchant l'histoire politique et religieuse, du quatorzième au dix-septième siècle, en France, en Italie, en Flandre, et aussi l'histoire de l'art [2].

Le dix-septième siècle restait sa spécialité. En 1914, il était à pied d'œuvre, pour mettre au jour deux livres, pleins de science et du fruit de vastes xviii
recherches. L'un explorait les origines du Jansénisme, et renouvelait les figures mal connues de la famille des Arnauld. L'autre, riche de la découverte de près de deux cents lettres inédites, devait jeter une nouvelle lumière sur les énigmes de la vie du Cardinal de Retz [3].

L'affreuse Guerre a fait chômer les travaux des savants. Un jour, le carton de Retz, et avec lui, celui d'Henri Arnauld, avaient été posés à l'écart, sur le coin d'une table, attendant le loisir du maître. Sans les ouvrir ja-

2. On trouvera à la fin du volume une bibliographie de l'œuvre imprimée de Claude Cochin.

3. Le livre sur *Henri Arnauld, Évêque d'Angers*, et celui des Lettres de Retz, seront publiés sans tarder.

mais, il leur jetait, de temps en temps, quand il passait, un coup d'œil d'intelligence, un peu mélancolique.

Et puis il retournait au Front.

Mais au Front il gardait ses habitudes d'historien et d'archéologue. Un bon chartiste reste partout chartiste. Dans ses formes d'esprit, ses paroles, ses gestes même, transparaît quelque chose de l'École et de ses méthodes. xix

C'est encore ce que l'on verra ici.

En goûtant ces joies de la vie intellectuelle, en toute circonstance et partout, l'historien sait à quels maîtres il les doit. Claude Cochin n'était pas ingrat. Il croyait en son École pour la gloire de la science française. On verra comme il s'animait à la défendre quand il entendait, même en pleine guerre, qu'on parlait mal d'elle.

L'École non plus ne lui est pas ingrate[4]. Elle se rappelle bien comme elle l'a vu passer chez elle, un mois encore avant sa mort, quelques instants dignes de mémoire. Il avait pris la parole à une importante séance de la Société de l'École des Chartes. La question mise à l'ordre du jour, touchant aux accords de l'Armistice, était le pillage des Archives et des Bibliothèques, et les réparations dues par l'ennemi. xx

On n'avait pas revu Claude Cochin depuis son retour définitif du Front. On ne l'avait jamais entendu parler. L'aise confraternelle du milieu ami l'avait inspiré, et le sujet le passionnait : il le connaissait si bien, et par ses études, et par le récent spectacle des ruines allemandes.

Ceux qui l'ont entendu ce jour-là ne l'ont pas oublié. Les opinions avaient beau être partagées, la discussion vive, — on se laissait entraîner par une parole nourrie de science, et chaude, et jeune.

4. Voir à la fin du volume le discours prononcé le jour des funérailles de Claude Cochin, au nom de la Société de l'École des Chartes, par Abel Lefranc.

III

Le soldat, le savant était aussi le député. En 1914, au printemps, le jeune élu de la Flandre française, — septième successeur de Lamartine — s'était en allé à Bergues, déposer une palme au monument de son célèbre prédécesseur.

Deux mois plus tard, c'était la Guerre. De la vie parlementaire, le nouveau député connut à peine deux mois, et quels mois ? — Juin et Juillet xxi
1914, les vilains orages de querelles qui ont précédé le tonnerre d'août, — pitoyable apprentissage pour lui certes, — mais qui le conduisit à l'émotion sans pareille de la journée du 4 août.

Il vit, d'un cœur débordant, les basses passions de la veille se transformer, par l'amour de la patrie. Et puis il partit ce jour même, endosser l'uniforme.

À son âge, ce devoir-là primait tout autre. Il avait 30 ans. Ses électeurs se battaient. Il allait se battre comme eux.

Quant aux discussions des Chambres, il les suivit de loin. De temps en temps pourtant, et en dehors même des permissions, on devait revenir au Palais-Bourbon, et cela bon gré, mal gré. Car c'était parfois « par ordre », et « en service commandé ». — On aura tout vu pendant ces étranges années ! — Il s'agissait de telle grande séance, et surtout des Comités secrets. Les députés soldats, mandés en hâte, se rencontraient aux *gares régulatrices*, Amiens, Châlons, Nancy, — et faisaient route ensemble. xxii

À l'arrivée, on se sentait bien quelque peu dépaysé. Le contraste était sensible. Mais Claude avait vite fait de se reprendre. La vie parlementaire ne rebute pas les sincères bonnes volontés.

Il ne pouvait, pour l'instant, lui donner que la moindre part de son temps, mais il faisait en sorte de n'y pas demeurer étranger. Par la bonne grâce de ses chefs, il avait pu conclure dès l'origine un arrangement, par lequel se combinaient et s'harmonisaient ses devoirs. Tant que sa Division était en action à l'avant, aux tranchées ou dans les offensives, il ne la quittait pas. Dès qu'elle était ramenée au repos, il prenait sa permission, et s'en allait à ses devoirs politiques.

Ainsi il n'y eut pas un danger auquel il se soit soustrait, et pas non plus d'intérêt public un peu grave qu'il ait négligé.

Les électeurs flamands l'avaient bien compris. De quel cœur chaleureux xxiii
ils s'apprêtaient à le réélire en triomphe !

Ils le connaissaient si bien : la plupart depuis l'enfance. Quand ils l'avaient nommé député pour la première fois, il était déjà depuis trois ans conseiller général d'un de leurs cantons. Au Conseil général, où il était arrivé si jeune, il s'était vite fait une place par sa force de travail, sa bonne grâce et une intelligence efficace, appliquée surtout aux grandes réformes sociales[5].

Son élection de 1914 s'était faite par enthousiasme, avec joie et sans aucune lutte. Ses électeurs l'aimaient et il le leur rendait bien. C'est ainsi que les choses se passent en Flandre, — et cet état d'âme, sans doute, est rare à rencontrer ailleurs. Voilà quatre-vingts ans passés que Lamartine s'en émerveillait déjà, et constatait qu'avec les électeurs flamands, une élection est une « affaire de cœur ». xxiv

Le député de 1914 savait prendre les cœurs.

Quand il s'agissait de ses bons électeurs, il ne se refusait à rien. Mais il fallait que ce fut en bonne amitié : « Je ne suis pas leur serviteur, disait-il un jour, je suis leur ami. » — Plus d'un dit encore, au fond des villages : « Il était mon ami ».

La guerre n'avait pas séparé les électeurs de l'élu. Entre soldats, au Front, il arrivait qu'on se retrouvât. À maintes reprises quelque ami des villages flamands avait aperçu, au hasard des rencontres, son député, aux tranchées ou dans les cantonnements. C'était une joie.

Un soir, il passe le long d'une pâture, où une troupe est campée tant bien que mal, sous la tente : c'est justement le brave 8e territorial, tout peuplé

5. On lui devait beaucoup dans les mesures prises pour secourir les familles nombreuses.

de gens du Nord. On l'a reconnu ! — Il sort un homme de chaque tente, puis deux, puis dix. C'est un cri général, une ovation. En un instant il xxv
serre plus de cinquante mains tendues.

Et d'ailleurs il allait en Flandre, le plus souvent qu'il pouvait, voir ceux qui étaient restés, assister aux réunions agricoles, défendre les campagnes, autant qu'il était possible, contre tous les dommages de guerre. Ses visites étaient courtes, rares : elles n'en avaient que plus d'agrément ; et quel mérite ! On savait qu'il les dérobait à de rapides permissions, à son ménage, à son repos.

Comment y arrivait-il ? Il n'avait que quelques heures, et il trouvait le temps de tout faire, de tout dire, toujours souriant, jamais nerveux, jamais pressé. Et on le trouvait préparé sur toutes les questions, tous les besoins, tous les intérêts, des fermes comme des usines, des communes rurales comme de la France entière, embrassant chaque affaire d'un œil sagace, et la résumant d'un mot.

Aussi quel accueil on lui faisait ! À chaque fois on le trouvait plus jeune, plus actif, plus confiant. Il apportait avec lui le mouvement, l'espoir, la xxvi
gaîté. Et l'on en avait grand besoin !

Il se plaisait à ce métier. Et à quoi donc ne se plaisait-il pas ? Il était la bonne volonté même.

L'on était fier de lui. Et l'on comptait beaucoup sur lui. On ne croyait pas seulement à son activité et à sa conscience ; on croyait à son talent.

On ne se trompait pas. Et à la Chambre on en jugeait de même. Il avait à peine essayé de la tribune ; et le succès avait été assez certain pour qu'il y prît goût. En commençant, il voulait se limiter aux sujets auxquels ses travaux antérieurs l'avaient préparé. Son début avait été sur le budget des Beaux-Arts. Mais il se disposait à élargir le cercle, et il aurait pris assurance à chaque pas.

Tout l'y encourageait. Comment, ayant eu si peu d'occasions de se produire, avait-il fait concevoir de lui tant d'espérances ? On ne sait. Mais le xxvii
fait est qu'on les avait conçues. Telle est restée l'impression d'un grand

nombre de ses collègues de toutes nuances et de toute origine intellectuelle. On dirait qu'ils se sont aperçus tout d'un coup du vide qu'il laisse derrière lui. Pourtant ils l'ont si peu connu !

C'est qu'il les avait conquis par l'attrait propre de sa nature. Il exerçait une séduction. On y fut pris à la Chambre, comme aux Chartes, comme à Rome, comme en Flandre, et partout où il a passé. Il voulait plaire et il plaisait : non pas à quiconque — certes ! Il ne s'avançait pas où l'estime ne l'appelait pas. Il savait plaire à qui lui plaisait. Il y mettait, — et autour de lui en riant plus d'une fois on le lui a dit, — je ne sais quelle coquetterie, — mais si loyale, et en vérité si modeste. C'est que plaire, pour une belle âme, c'est faire profiter les beautés et les vérités qu'elle aime. xxviii

Il n'aurait pas refusé de prendre pour lui le mot de Lamartine : « Mon devoir, c'est mon plaisir ».

C'est ainsi qu'il a conquis tant d'esprits, de tant de sortes. Mais son charme reposait sur une rare valeur acquise. Il aimait parler de ce qu'il savait ; oui ! Mais il savait tant. L'étendue de sa culture d'esprit était large et variée à merveille, égale à sa réflexion. Et quelle justesse dans le jugement ! On en sait plus d'un, parmi ses grands aînés dans la vie, qui ne cherchaient d'autre conseil que celui de ce jeune homme.

C'était un esprit français, ouvert, aimable, ferme dans ses croyances, conciliant pour les hommes, pénétré du sens de la vieille France, confiant dans l'avenir de la France ressuscitée.

Il semble que le pays a senti l'étendue de sa perte, en voyant disparaître ce serviteur, jeune, prêt au travail. Paul Deschanel avait bien lieu de dire, le 31 décembre 1918, en conviant la Chambre à le pleurer : xxix

« Un deuil cruel vient assombrir pour nous la fin de cette glorieuse année ! »

IV

Pendant quatre ans Claude Cochin avait plus d'une fois vu la mort devant lui. On a trouvé sur un feuillet de son carnet d'officier, où il les avait

transcrits, ces vers de Péguy, qui ont été sur les lèvres et dans le cœur de tant de nos héros :

> Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles ;
> Couchés dessus le sol à la face de Dieu !

Mais Dieu n'a pas voulu qu'il se couchât ainsi, — et son départ, six semaines après l'armistice et le retour à la sécurité, n'a été que plus déchirant.

À la nouvelle qui s'en répandit, une certaine consolation apparut à quelques nobles esprits, dans la seule pensée d'une vie déjà si bien remplie. Un vieux maître d'humanités, qu'il avait bien aimé, dès son enfance, songea à lui — en rencontrant ces mots dans un livre de philosophie stoïque : xxx

« Il a rempli les devoirs d'un homme vaillant, et d'un citoyen vertueux. Donc, il a vécu longtemps. »

Et complétant la pensée, un autre grand ami écrivait aux siens : « Dans quelques années, il a dessiné toute une existence abondante. Pour lui la vie a été parfaite. *Toute la souffrance est autour de lui.* »

Et en effet, aucune consolation humaine ne diminue une pareille souffrance.

Cette souffrance s'était répandue tout alentour. Il a semblé aux amis de Claude Cochin qu'elle surpassait les limites ordinaires de la compassion affectueuse ; l'on n'a pas vu souvent un deuil pareil, aussi profond, et universel. Deuil aux campagnes flamandes, où il sembla qu'une ombre pesait sur le premier Jour de l'an de la paix ; — deuil dans tous les lieux où Claude avait passé avec son charme conquérant, dans ce village de Seine-et-Oise où il était né, dans ce beau pays d'Aveyron où son heureux mariage l'avait fait paraître, — deuil sur l'ancien Front, et dans tous les corps de troupe où le lieutenant avait été connu. xxxi

Et ensuite, la vie, tout naturellement, a repris ; — mais le vide profond ne s'effacera pas.

L'œil clair s'est fermé. Mais la voix persuasive ne s'est pas tue complètement. On peut encore de loin en reconnaître l'accent. Claude savait ce qu'il faisait, quand il disait :

« *Vous ferez un petit volume avec mes articles de guerre.* »

Il veut jusqu'au bout nous plaire. Il ne faut pas lui résister.

La séduction va-t-elle s'exercer sur les lecteurs qui ne l'ont pas connu, qui ne l'ont pas entendu vivant ? Ils trouveront dans ces paroles fugitives la note d'un esprit savant, et d'un poète ; — et sur l'âme des jours de guerre, xxxii
ils entendront un témoignage original, — vivant comme la voix de nos morts.

Et il a écrit d'une main d'écrivain. Car le désir d'écrire une belle langue passait pour lui, par goût, le plaisir de parler. On en trouvera ici plus d'une preuve ; le mot juste et direct, la figure touchante. Et c'est une beauté aussi que cette hâte forcée, cette émotion de la vie brusquée de la guerre. Elles donnent à chaque morceau une vibration directe, personnelle, et parlée.

C'est là, justement que vont le retrouver ses amis. — Ah ! ses amis ! — Quel charme pour eux, et quel regret !

Il avait beaucoup d'amis, et qui l'aimaient bien tendrement. Plus d'un avait trouvé près de lui autre chose encore que la grâce d'un esprit aimable : un intérêt dévoué, un désir de les comprendre et de les servir. xxxiii

En lisant ces pages qu'il leur a laissées, il leur semblera qu'ils l'entendent parler. Mais bien plus, ils le *verront* parler : ils retrouveront son geste, son attitude, si bien à lui, son sourire, le mouvement net de sa grande main fine, et le vif élan de jeunesse avec lequel il appuyait la chose ou le mot qui lui étaient chers.

Il va leur sembler qu'ils causent avec lui.

Nous nous le sommes représenté au Front, à la Chambre, en tournée électorale, à l'École, à Rome. Maintenant, — ce sera plus doux, plus beau,

mais bien plus pénétrant. — On va le trouver chez lui, dans sa maison, à son foyer, dans le vieil hôtel de la rive gauche, riant et discrètement orné. Il a près de lui tout son bonheur, — autour de lui tout son plaisir. Tout est beau et accueillant : les meubles de tapisserie, les tapis, les tentures anciennes, les tableaux sur les murs, quelques souvenirs de guerre, des fleurs au jardin, des fleurs dans les vases, du soleil sous les rideaux.

Milieu fait à souhait pour mener la pensée vers le passé, le présent, l'avenir ! On causait, on discutait, on riait. Comme on riait bien ! xxxiv

---

La conversation va renaître un instant.

Les amis vont le retrouver là, comme ils le prenaient au passage, quand une occasion le rendait un moment à la vie d'intimité.

L'un d'eux a fixé cette image[6] :

« Mon souvenir le plus récent, — comment aurais-je pu penser qu'il dût être le dernier ? — me le représente pendant une permission à Paris, chez lui, assis auprès de sa charmante femme ; devant eux joliment campé sur une table, parmi des fleurs et des jouets, un bel enfant, dont le peintre Maurice Denis esquisse le portrait. Je ne puis évoquer aujourd'hui, sans un serrement de cœur, ce simple et tranquille tableau. La vie heureuse, les jouissances délicates, les pures affections, les doux espoirs : la mort inattendue a brisé tout cela. » xxxv

C'était en 1918, au printemps.

À la fin de cette même année, huit jours avant sa mort, Claude allait rendre visite à un autre ami, celui-là même qui était le père de son meilleur camarade de Rome, mort à l'ennemi en 1914. Et voici ce que cet ami a écrit sur ce dernier dialogue. On ne pourrait se préparer mieux à faire revivre la voix de Claude Cochin, qu'en écoutant le témoignage d'un des derniers amis qui l'aient entendu parler[7].

« Quand il me quitta, je restais sous l'impression, plus vive que jamais,

6. Maurice Pernot. L'*Opinion*, 4 janvier 1919.
7. André Michel. *Journal des Débats*, février 1919.

de sa maturité charmante, de sa culture profonde et discrète, de son désir de bien faire ; — et je me disais que celui-là, échappé au massacre où tant d'autres nobles enfants avaient péri, allait être pour l'œuvre nationale une espérance, une force, une valeur entre toutes efficace. Quel bel et xxxvi
utile avenir j'imaginais pour lui !

« Je ne devais plus le revoir ! — Et, pensant à ceux que son départ a plongés dans une inconsolable douleur, les derniers vers du Sonnet de Molière à son ami La Motte Le Vayer « sur la mort de son fils », — me revenaient à la mémoire :

> « Il avait le cœur grand, l'esprit beau, l'âme belle,
> Et ce sont des sujets à toujours le pleurer ! »

NOTES DU FRONT 1

… « Les souvenirs qui ne mourront qu'avec nous. »

SUR L'AISNE[8] 3

14 novembre 1914.

… Le Soissonnais vient de connaître quelques journées délicieuses, ensoleillées et merveilleusement claires. Il n'y avait pas jusqu'au léger panache, d'un blanc d'argent, rosé par le soleil, formé par l'éclatement des *shrapnells*, qui ne fût charmant. Il monte vers le ciel pâle, comme le nuage de Béatrice[9], et il semble porter avec lui toutes les âmes qu'il vient de détacher brutalement de leur corps.

Les pentes de l'Aisne sont couvertes de beaux arbres, aux pieds desquels nos fantassins ont creusé leurs abris, qui semblent des terriers de lapins agrandis. J'y ai passé bien des heures, en entendant siffler au-dessus de ma tête les balles, qui volent en tous sens. 4

8. Fragment de lettre, qui fixe un des premiers « paysages de guerre ». Après la bataille de la Marne, la 55e Division est arrêtée sur l'Aisne. À deux mois de combats et de mouvements, succède pour la première fois l'immobilité des tranchées. On a le temps de regarder autour de soi. (*Note de l'éditeur.*)

9. Dante. *Vita Nova*, Ch. XXIII.

On a l'impression du bourdonnement d'une mouche malfaisante, qui s'arrête parfois net, en faisant un *toc* claquant, dans le tronc d'un arbre. Les obus ne font souvent qu'écarteler les branches et faire pleuvoir les dernières feuilles.

Ces terriers sont assez étanches pour y faire une installation assez confortable. On y apporte des livres, et j'y ai vu « *La Désolation des Églises de France*[10] ». — Mais ces installations ne peuvent se faire qu'au bout de plusieurs jours. Comme nous avançons régulièrement, les tranchées nouvellement creusées sont très rudimentaires, et les nuits doivent y être très énervantes.

… Le résultat obtenu depuis deux mois est d'avoir éloigné par notre avance méthodique l'artillerie ennemie. À moins qu'ils n'amènent une fois de plus leur grosse artillerie, ce qui est bien peu probable, Soissons ne peut plus être bombardé.

Le salut d'adieu qui a été envoyé à cette malheureuse ville a été terrible.

ROBERT ANDRÉ-MICHEL[11]

La balle qui a arrêté les battements d'un cœur généreux, vient frapper par surcroît les cœurs amis dans leurs fibres les plus vives. En apprenant la mort héroïque de Robert André-Michel, j'ai ressenti une douleur pénétrante comme le projectile qui l'a tué, enflammée et cuisante comme lui.

Et j'ai compris que l'amitié vraie n'était qu'un trésor inestimable de souffrances.

Il subit, de bonne heure, l'influence de son père, qui, au goût raffiné des arts et de la bonne langue française, joint celui des études historiques.

10. Le livre de Barrès, paru en 1914. Le titre est en fait : *La grande pitié des Églises de France*. (*Note de l'éditeur.*)

11. Le meilleur camarade de Claude Cochin dans ses années romaines, un ami très cher, a été tué le 12 octobre à Croüy, devant Soissons. — Les lignes qu'on va lire ont été envoyées à la *Revue hebdomadaire*, et ont paru dans un de ses numéros des premiers mois de la guerre, imprimés en format de journaux quotidiens. (14 novembre 1914.) (*Note de l'éditeur.*)

Après une excursion remarquée dans l'histoire des institutions médiévales, qui lui valut de sortir premier de l'École des Chartes, Robert Mi- 6
chel partit pour l'École française de Rome. Nous y vécûmes pendant un an, sous la houlette paternelle de Monseigneur Duchesne, dans la plus entière intimité.

Une tristesse infinie envahira pour moi à tout jamais les radieux souvenirs des longues excursions dont nous gardions, l'un et l'autre, la mémoire remplie. Nous aimions à évoquer, dans le *Latium* désert, l'âme éternelle de Poussin, dont le Boecklin prussien a badigeonné la caricature outrageante.

Car, chez Robert Michel, le culte de l'histoire exacte se mêlait à l'amour intense de la beauté. Ses études, si précises et si délicates sur le palais d'Avignon le prouvent ; le grand travail qu'il laisse presque achevé le montrera mieux encore [12]. Il avait trente ans à peine. 7

Aux Archives Nationales, dont il faisait partie, dans le monde des arts et de la science, tous appréciaient, à côté de sa haute valeur technique, le charme de son regard et de son sourire, où se lisait sa claire intelligence.

Je l'ai trop connu pour ne pas savoir combien sa façon de comprendre l'histoire heurtait les méthodes de l'érudition germanique [13]. L'antipathie native que nous éprouvions pour leur « Culture » s'aggrave maintenant d'un sentiment d'horreur pour les infamies qu'ils cherchent aujourd'hui à justifier dans le manifeste des *Intellectuels*.

Ils seraient contents s'ils savaient que l'œuvre destructrice dont ils sont

12. Une note étendue, parue en 1915 dans le Tome CXVIII de la *Revue historique*, fait connaître l'état des travaux si importants qu'a laissés après lui Robert André-Michel. C'est d'abord un livre tout à fait achevé sur la *Construction des Remparts d'Avignon au XIV^e^ siècle*. Et ensuite, une œuvre considérable : *Recherches sur les villes fortes et les châteaux-forts des papes d'Avignon en France au XIV^e^ siècle*. — Quoique restée en partie en brouillon, cette œuvre considérable pourra être publiée. Elle est le fruit de persévérantes recherches à Rome et dans le Comtat-Venaissin. Elle renouvelle toute l'histoire des papes d'Avignon. (*Note de l'éditeur.*)

13. Robert André-Michel écrivait à la veille de sa mort : « Le patriotisme n'est ni le mépris, ni l'ignorance, ni la haine de l'étranger. C'est le désir de voir son pays réaliser tout son destin, épanouir tout son génie. » (Voir la revue *Foi et Vie*, 1^er^ mars 1919.)

les dévots admirateurs a atteint une fois de plus un esprit de race bien française. 8

Lorsque je voyais hier s'écrouler, sous l'effort des obus, les arcs-boutants d'une basilique, je devinais l'expression des yeux qui ricanaient derrière les lunettes d'or, et se réjouissaient de voir s'appauvrir le patrimoine de la beauté nationale.

Nous nous enrichirons bientôt à leurs dépens : les barbares paieront avec usure l'incendie de nos cathédrales et le bombardement de nos musées [14].

La mémoire des admirables victimes, qui sont tombées mortes, étendues sur cette terre de France qu'elles aimaient tant, sera royalement vengée.

Mais comment ne pas songer, en chantant l'hosannah du triomphe certain, au foyer dévasté, à cette maison du vieux Paris, arrangée avec un goût si charmant et si sobre, par des mains que Robert Michel avait, naguère hélas, associées aux siennes ? [15] 9

Si je reviens jamais moi-même, sous les arceaux du Palais Farnèse, je verrai toujours une ombre amie s'attarder sous leur ombre, et mes yeux se rempliront de larmes.

EN ARTOIS [16] 10

22-23-24 mai 1915.

… Les impressions de ce coin d'Artois, riant et clair sous les brumes du printemps, qui revêt le manteau tragique de la guerre, sont inoubliables. Les vallées remplies d'herbe et d'arbres font songer aux doux paysages de Jules Breton, n'étaient à l'horizon les crassiers et les cheminées des

14. Si l'on veut savoir avec quel esprit de sagesse Claude Cochin concevra après la victoire, les justes représailles qu'il fait prévoir ici, on se reportera à la page 175 du présent volume, au discours qu'il avait préparé à ce sujet pour la Chambre des députés. (*Note de l'éditeur.*)

15. Comment celui qui écrivait cette page de deuil aurait-il pu prévoir que M^me^ Robert André-Michel, la veuve de son ami, tomberait, elle aussi, victime de la barbarie allemande, en 1918, le Vendredi-Saint, dans l'Église Saint-Gervais ? (*Note de l'éditeur.*)

16. *Notes inédites.*

mines, qui toutes, hélas, ne fument pas pour nous. Nœux et Bruay sont en pleine activité française, — Lens érige à l'horizon l'armature de ses puits, et ses corons allemands s'étalent dans la plaine.

De l'abbaye du Mont Saint-Éloi, dont les tours de style classique ont été découronnées et ébréchées par l'artillerie ennemie, où je suis monté le 17, le spectacle est frappant, et les linéaments du paysage se dessinent dans le clair-obscur des poussières et des fumées chimiques des gros pro- 11
jectiles.

De là-haut, on voit se terminant dans la plaine en pentes très douces, l'éperon de Notre-Dame-de-Lorette, dont les 170 mètres d'altitude s'abaissent en une lente inclinaison. Une masse de feuillages sombres termine, vers l'Est, cette croupe nue sur laquelle se détache, en lambeau de blanches pierres de taille, le clocher d'Ablain-Saint-Nazaire. À intervalles réguliers, un cratère bruyant, sommé d'un champignon de fumée noire, semble se creuser avec un bruit sourd dans les flancs de la colline ; c'est l'arrosage des 105 allemands.

Je suis monté sur la colline tragique aujourd'hui 22 mai, en compagnie d'A…, lieutenant d'E. M. à la 48^{e} division, et avec le lieutenant M… du 282.

Nous sommes allés jusqu'à la Blanche-Voye, au point Q', que les efforts successifs de nos deux régiments (282^{e}, 289^{e}) ont dégagé de l'ennemi.

La route est effrayante. — À la sortie du bois, les boyaux et les tranchées se mêlent avec les trous des projectiles, et c'est un dédale, où l'on n'en- 12
jambe pas deux ou trois cadavres, déjà noircis, mais vingt, mais cent. Le sol en est pétri, les levées de terre en sont pleines, les parapets en sont construits. Une épaule bleuie sort du sol et on la foule aux pieds. Un peu plus loin, un passage, que depuis hier les soldats connaissent sous le nom de *le cul* — un derrière nu d'Allemand, dont le corps a été pulvérisé et qui, isolé et sanglant, se dresse sur le sentier, émergeant du sol.

La colline de Notre-Dame-de-Lorette ressemble à un peigne double, largement ébréché. L'une des dents, la troisième, a été enlevée par nos troupes hier, celle de la Blanche-Voye, qui domine les maisons d'Ablain.

C'est là où je suis allé : le commandant M… du 289e, tient son poste de commandement dans un trou d'obus à peine organisé. On travaille, sous un bombardement intense, à organiser notre position.

L'ensemble de la dent, creusée et retournée par l'artillerie et les travaux 13
de fortification, est d'un blanc éclatant qui domine les autres couleurs. Et nos troupes restent çà et là sans abri, au milieu d'un vacarme incessant, d'un marmitage ininterrompu. Les bruits sourds des 105 — une énorme pierre tombant dans de la vase — le hurlement d'un chat qu'on écorche vif, des shrapnells — et le sifflement vibrant des *minenwerfer* — vous éraillent le tympan, et font trembler le sol sous vos pas.

Et dans un coin, un prisonnier boche, mortellement blessé, agonise, ses grands yeux bleus révulsés, dans nos lignes, en se demandant quel est le projectile de son *heimat* qui viendra achever sa souffrance.

Sur un prisonnier allemand a été trouvée une description de Notre-Dame-de-Lorette, où la colline est appelée *blutgetrunken*. C'est très juste : ce sol a bu assez de sang pour en être saoul.

Le 19, j'étais allé avec Doumer[17] à Carency. Le bombardement français, 14
précédant l'attaque menée, il y a bientôt 2 semaines, par le 97e et le 360e avec la division marocaine, a fait écrouler toutes les maisons. Mais les tranchées allemandes, sur la face sud du village, enlevées de vive force par nous, sont relativement intactes. On s'y rend un compte très net du formidable appareil défensif employé par l'ennemi. Des sacs bariolés dont les étoffes, de toutes qualités, proviennent du pillage des manufactures du Nord, ont été remplis de terre et empilés sur une hauteur de 3 mètres.

Au-dessous, à des distances rapprochées, se creusent de véritables cavernes, soutenues par des boisages où l'on descend à l'aide d'escaliers.

17. Marcel Doumer (né à Laon en 1886), s.-lieutenant au 20e Chasseurs à cheval, détaché au 289e Rég. d'Infanterie, puis à l'E.-M. de la Brigade, et, après la mort du général de Brigade, à l'E.-M. de la Division ; nommé lieutenant, puis capitaine, 4 fois cité à l'Ordre de l'Armée, chevalier de la Légion d'honneur ; — tué en combat aérien le 28 juin 1918, près de Villers-Cotterets. (*Note de l'éditeur.*)

Ce sont des abris. Ceux des chefs se parent du mobilier pris dans les villages d'alentour ; et les visiteurs français ne dédaignent pas ces abris, car l'ennemi, encore à 2 kilomètres, bombarde rageusement ses anciennes positions.

Le village est un amas de ruines. On chercherait longtemps l'église, si le long d'un mur ébréché, on ne voyait pendre, comme une loque, le réseau de plomb qui soutenait un vitrail. Quant au cimetière, qui servit de champ de bataille, il vaut mieux ne pas le décrire.

La *kommandantur* allemande abritée derrière un pli de terrain est presque intacte. Elle est ornée non sans quelque recherche des meilleures pièces du mobilier d'alentour.

Je redescends vers la gare de Carency où de grosses marmites tombées depuis peu, près du ruisseau qui deviendra la Deule, ont creusé deux lacs remplis d'eau trouble, aux bords soufrés.

À Lorette, on voit des monceaux de morts ; ici on en aperçoit peu, mais leur odeur flotte partout. C'est que des maisons se sont écroulées sur les caves bétonnées et y ont murés vifs les soldats qui se cachaient.

Aujourd'hui 23 mai, visite à Arras.

La ville est entourée d'une double ceinture de canons de tous calibres qui lancent leurs projectiles par-dessus ses forts, et elle ne cesse de souffrir du bombardement allemand. Malgré cela d'assez nombreuses boutiques ouvertes et quelque animation. L'évêque habite non loin de Notre-Dame-des-Ardents, et je l'ai trouvé en grand habit dans son salon dépourvu de vitres, à proximité duquel venaient de tomber deux obus ; un peu solennel mais très bon. Je lui parlai de ma mission à Notre-Dame-de-Lorette. Il compte réédifier la chapelle — objet de dévotion pour les mineurs de Lens — sur cette sanglante acropole[18].

La veille, j'avais été à Savy au poste de commandement du général X.,

18. Monseigneur Lobbedey, évêque d'Arras, après avoir, de longs mois, supporté, avec cette vaillance calme, le bombardement, et avoir reçu la Croix de la Légion d'honneur, est mort des suites de ses fatigues. (*Note de l'éditeur.*)

voir Y., depuis peu à son É.-M. Il me rapporte un lambeau de conversation qu'il a entendu entre deux troupiers il y a quelques jours. 17

— « C'est-y vrai que l'Italie marche ? »

— « Sûr que oui ! à preuve que le Pape vient d'être pris comme G. V. C. ! »

Un mot tout à fait inventé, et qui sent le scepticisme aimable de son auteur.

Cette Italie ! J'étais arrêté, à Notre-Dame-de-Lorette, par les soldats du 289e, dissimulés, comme ils le pouvaient, dans les entonnoirs des grosses marmites, avec leurs sacs sur la tête pour éviter le choc des éclats errants, — qui me demandaient à moi et à A….

« Et l'Italie ? » et nous répondions :

« C'est sûr ! »

Et vraiment, je garderai dans les yeux l'expression, pas très convaincue, mais tout de même éclairée de joie que prenaient ces admirables figures hirsutes et stoïques, qui sentent la mort les frôler à chaque instant de jour et de nuit.

Car les pertes furent lourdes.

L'affaire Carency-Lorette, telle qu'elle a été entamée au début du mois, et depuis cette époque, nous a coûté environ 45 000 hommes hors de 18
combat, et trois généraux, dont un divisionnaire, le général Barbaut, qui a eu, à l'attaque d'un fortin, une mort admirable.

D'ailleurs la grosse opération est à peu près manquée. Le jour où nos troupes ont enlevé Carency, la division marocaine est entrée, comme un bolide vivant, dans Souchez à peine défendu, et même dans Givenchy-en-Gohelle. Le commandant a été surpris par ce succès foudroyant et n'avait pas préparé d'assez importantes réserves ; de telle sorte que la pointe si hardiment poussée, et qui aurait pu dégager Lens, dut se replier pour ne pas risquer d'être coupée de sa base. La rapidité prodigieuse avec laquelle l'ennemi organise ses positions ne nous a pas permis de reprendre l'avantage le lendemain. Et nous sommes de nouveau réduits

à nous défendre pied à pied et à arracher l'une après l'autre les maisons d'Ablain, dont nous ne tenons pas plus que la moitié aujourd'hui.

19

À l'Artois, succéda, pour la 55e Division, un front beaucoup plus calme. Claude Cochin a passé une grande partie de 1916 au village de Roucy, en vue de Craonne.

Vers la fin de l'année, il s'en alla du côté de Verdun. Il avait donc quitté déjà depuis des mois le front alors dormant de l'Aisne, lorsque le printemps de 1917 en fit un des fronts les plus agités.

Le 16 avril, les troupes françaises attaquèrent sur quarante kilomètres de front, entre Soissons et Reims. Entre Soissons et Craonne, la première position allemande fut prise ; — et à l'Est de Craonne, la deuxième position, à l'Est de Juvincourt. Plus au Sud, une avance fut réalisée jusqu'au bord de l'Aisne. On fit dix mille prisonniers.

Les combats se continuèrent les jours suivants.

Les nouvelles de ces luttes sanglantes et victorieuses arrivèrent à Claude Cochin sur la rive gauche de la Meuse ; il voulut fixer, par contraste, le souvenir des longs mois d'immobilité qu'il avait passés devant Craonne.

CRAONNE EN 1916 [19]

21

Le pays de Craonne, que nous venons d'arroser glorieusement du meilleur de notre sang, était, en mai 1916, un pays d'idylle.

Les troupes allemandes qui occupaient le plateau étaient composées de placides landwehriens. L'humeur de nos soldats, tapis dans les fourrés de Beaumarais, n'était guère plus agressive. Toute haine cédait à l'invitation pacifique de la nature.

Coupés de larges clairières, les taillis, pleins de muguet, s'étendaient dans un repos printanier depuis le bord de l'Aisne jusqu'aux premières maisons de Craonne, voisines de nos avant-postes.

19. *Journal des Débats*, 9 mai 1917.

Le bois était compris tout entier dans notre organisation défensive, dont la ligne de résistance jalonnait sa lisière nord. Vers le Sud, il touche au village de Chaudardes où fleurit cette église du quatorzième siècle qu'un 22
obus impie vint ébrécher lourdement. À l'Ouest, il ombrage les ruines de Craonnelle, près du vieux moulin moussu où coule le ruisseau de Pontoi. À l'Est, le cours traînant du Ployon orne les arbres d'une écharpe limpide, non loin de la ferme du Temple où les éclats d'acier ont écorché les crochets géminés de chapiteaux gothiques.

Tout près, dans les lignes allemandes, luisaient au soleil les tuiles rouges de Corbeny, où l'horloge du clocher nous donnait l'heure de l'Europe centrale.

Les tranchées formaient là, en pleine France, une frontière presque pacifique.

Cependant l'éperon de Craonne, surplombant de cent mètres tous nos terrassements, donnait à l'ennemi un prodigieux observatoire dont il se servait, d'ailleurs, avec peu de vigilance. Sous les racines des pins décharnés du jardin de Californie se cachait un poste d'où l'Allemand surveillait la plaine jusqu'aux lointaines limites de l'horizon. Il distinguait Sissonne 23
et Guignicourt, voyait Berry-au-Bac, Roucy et Concevreux.

Aucun isolé ne pouvait circuler sur les pistes du bois de Beaumarais sans que les lunettes de la Californie fussent en mesure de le repérer. Mais le guetteur prenait rarement la peine d'alerter l'artillerie. Quant aux vieux landwehriens, ils pensaient surtout à creuser sous le village une gigantesque taupinière ou à préparer de joyeuses ripailles. Le renseignement nous fut apporté par un Silésien, gris de poil et d'esprit, qui vint se rendre chez nous. Ordonnance d'officier, il avait été remis dans le rang, la veille de sa désertion, pour avoir témoigné une affection indiscrète à quelques bouteilles de *Liebfrauenmilch* appartenant à son capitaine.

Beaumarais était délicieusement calme. Les plans directeurs donnaient eux-mêmes dans la fantaisie. Le bastion de Chevreux, aux verdures découpées comme des clefs d'instruments à corde, avait reçu le nom de *Bois*

en Mandoline. Un boqueteau situé entre les lignes était baptisé *Bonnet per-* 24
san. Ne voilà-t-il pas une vraie mascarade champêtre, dans ce paysage fait à souhait pour le plaisir des yeux ?

Il faut avouer que les bergeries enrubannées étaient absentes. Il y avait, du moins, une étable. Je me souviens de ma surprise lorsque je vis dans une masure, au plus épais de Beaumarais, deux vaches normandes, les pis gonflés de lait, ruminant avec une sereine philosophie à quelques centaines de mètres des lignes.

C'était la grande paix, au milieu d'animaux familiers. Sans les rafales rituelles des artilleurs, les soirées auraient été adorables. Les canards sauvages rayaient le ciel de leur vol aiguisé et venaient se reposer dans les roseaux du petit lac, au Bois Triangulaire. Ce massif de peupliers, qui ombrage les sources du Ployon, se trouvait dans le « No man's land », entre les lignes ; parfois l'on y entendait l'appeau du chasseur.

Quelques vieux fusils venaient jeter le trouble parmi les hôtes de la forêt. Un commandant de compagnie fut frappé de trente jours d'arrêts pour 25
avoir commis cet acte criminel. Il ne s'en plaignit pas ; bien au contraire, il me disait : « Pour avoir mangé du faisan tous les soirs depuis un mois et avoir garni mon tableau de renards, de faons et de sauvagine, ce n'est pas trop cher. »

Par une belle nuit de mai dernier, un ténor de l'Opéra-Comique, soldat au ..e régiment d'infanterie, se hissa sur les sacs à terre du petit poste situé à l'antenne du marais, au bas de la côte qui porte les premières maisons de Craonne. Il jeta à pleine voix, dans une envolée triomphale, les couplets de *la Marseillaise*. Le flot sonore monta jusqu'au plateau et ses échos vibrèrent le long de la route de Vauclerc et dans la ferme de Chevreux. Les oreilles boches aux écoutes derrière les parapets bétonnés, dans le parc du château, ne semblèrent pas s'en émouvoir. Aucun coup de fusil ne fut tiré sur le chanteur qui s'était découvert tout entier. La seule revanche des landwehriens terrés dans les caves de Craonne fut de 26
nous répondre en entonnant le *Choral* de Luther.

Le visiteur habituel de nos tranchées du marais, un chat bigarré, vint

nous voir comme de coutume. Il glissait tous les soirs son échine souple dans les réseaux de fils de fer et devenait le familier de nos soldats, qui lui donnaient les restes de la soupe. Un jour, il disparut pour ne plus revenir. Attiré dans le village de Craonne par un désir d'aventure, il passa honteusement à l'ennemi. Nous le revîmes le lendemain, au lever de la lune, grimpé sur les plombs tordus des vitraux de l'église.

Printemps aboli où, devant Craonne, on pouvait, en pleine guerre, chasser, rêver et lire !

27

Claude Cochin finit l'année sur la rive gauche de la Meuse. Il passe en divers lieux de la région de Verdun les premiers mois de 1917. Il voit les troupes de la Division se lasser de plus en plus. Il en ressent tristement l'impression, au moment surtout où il quitte la région désolée, vers laquelle, d'ailleurs, les hasards de la guerre devaient le ramener plus tard.

Quelques fragments de lettres fixent ce paysage, et ces tristesses.

Un article publié quelques mois plus tard (les Potiers d'Avocourt) *prouve que, pendant les jours mêmes de cette dure vie, l'Archéologie ne perdait pas tous ses droits.*

AU FRONT DE VERDUN

I

29

28 décembre 1916.

… On se sent ici loin de tout. R… est vraiment un *out of the way place*[20]. Du village, composé d'une grande ferme, d'un moulin et d'une église, il ne reste à peu près rien, sauf un clocher bulbeux en ardoise, qui domine les ruines. Nos abris en tôle ondulée sont logés dans les décombres.

… Devant nous, une grande forêt dont les arbres ont été à peine ébranchés par la guerre. Une profonde coupure y est faite par la vallée de la Buanthe, où est le Front. J'y ai passé ma matinée hier. Nos tranchées passent dans les dernières maisons d'Avocourt ; le village est réduit en

20. Un lieu qui n'est sur le chemin de rien.

poussière, sauf une grande croix de mission en fer forgé, qui s'encadre des deux arches ruinées de l'église. 30

Du piédestal de la croix parfaitement intacte, sort une eau très pure. L'endroit est à 500 mètres des Boches et vu de leurs tranchées. Hier, dans une aurore limpide, les poilus osaient à peine s'aventurer près de l'eau jaillissante de la croix, — et allaient en rampant près de la source, avec des gestes de hâte et de crainte :

Quel symbole ! — Ou du moins mon imagination, aidée du paysage, cherchait à en créer un.

Le secteur est calme, sauf cependant dans la nuit de Noël. Nos postes d'écoute souterrains ont saisi le fragment de conversation que voici :

« *Weihnachten ? — Das gibt es nicht mehr für uns ! — Heilige Nacht ? — Abscheuliche Nacht, können wir sagen*[21] ».

II

3 avril 1917.

… Je suis parti à six heures du soir avec un sous-lieutenant du génie, pour visiter notre secteur, (la partie qui touche à la ferme des Chambrettes). 31 Clair de lune hagard sur un paysage désolé. Le jour, la terre mêlée de cendres, brûlée par les explosions successives, a une teinte grise de lave. La nuit, c'est bien, — comme le disait mon camarade, — et pour la forme et la couleur, une sorte de vaste gâteau de cire, tiré d'une ruche diabolique.

À mesure qu'on approche de la première ligne, par des pistes coupées de fondrières, la désolation s'accentue.

Il reste encore de gros canons enlisés, abandonnés par les Boches en décembre, et que l'agitation du secteur ne permet pas de retirer. De loin en loin, une corvée, portant des planches, ou des hérissons de fil de fer, se détache sur le ciel balayé de nuages. Ils montent le ravin comme un calvaire, et j'avais très nettement l'impression d'un Vendredi Saint par de Groux.

21. « *Noël ?* Il n'y en a plus pour nous ! — *Sainte nuit ?* — Nous pouvons bien dire : « *Horrible nuit !* »

Avec l'adjudant-major du bataillon, je reste là jusqu'à minuit. L'un des aspects les plus étranges que j'aie vus de toute la guerre, je l'ai vu avec lui : il me conduit sur un sommet couvert d'un enchevêtrement de ferrailles, de canons écrasés, et surtout de cadavres, français et boches, à 32
demi noyés dans les trous d'obus.

On découvre un horizon immense. À l'Est j'aperçois une large bande rouge, qui semble animée d'une étrange pulsation. C'est le reflet dans les nuages des hauts fourneaux de Briey. Quand W… a étendu le bras pour me montrer cette flamme, j'ai eu un serrement de cœur, en me disant, sans oser me l'avouer : « Les retrouverons-nous jamais ?… »

III

14 avril 1917.

… Nous avons quitté Belleville ce matin. Nous sommes installés dans un répugnant petit village de la banlieue de Verdun. Le flot incessant des troupes qui y passent depuis un an, y a laissé partout comme une sorte d'écume noire.

Les champs et les jardins sont marqués de larges ornières entremêlées. L'écorce de quelques arbres est arrachée. Je ne parle pas des chambres 33
des maisons, qui semblent largement *habitées*.

Nous resterons d'ailleurs peu de temps, trois jours au plus ; — d'où embarquement des troupes en camions, pour la région de Châlons, — car nous quittons pour de bon la région de Verdun. Nous sommes destinés à être troupes de deuxième ou troisième ligne. Notre rôle ne sera guère brillant, et nous prendrons sans doute le secteur qu'auront acquis les troupes d'attaque.

Que pouvons-nous de plus d'ailleurs ? Le général m'a envoyé hier et ce matin voir défiler nos bataillons sur la grand'route. Quelle marche vieille et lourde ! Au pas de charge, ils ne feraient pas cent mètres. Depuis des mois ils s'usent. J'espère qu'on ne sera pas assez fou pour les engager sans les laisser souffler. Il leur faudrait quinze jours de repos : je suis presque sûr qu'ils ne les auront pas.

Il faut d'ailleurs avouer que ceux qui les remplacent n'ont guère meilleure tournure. L'un d'eux avait trouvé un vieux chapeau haut-de-forme, et s'en était coiffé. Sous ces bords déformés et hirsutes, une figure triste comme la mort ; — je verrai toujours passer cette lugubre 34
mascarade dans la gare de Verdun, où les rails, soulevés par les obus, ont l'air de serpents dressés sur leur queue.

Malgré l'ennui de ce séjour, je regrette presque de quitter l'aigre printemps meusien, où les couleurs sont si riches.

Hier soir, le soleil nous a donné pour fête d'adieu un crépuscule admirable.

Comme intermède à ce spectacle, du haut du balcon de notre carrière, nous avons eu, à un kilomètre de nous, un bombardement soigné de la boucherie militaire, avec des gros 150 noirs qui tombaient avec une merveilleuse précision dans les murs de brique.

Les nuages rouge-feu qui en sortaient me faisaient penser aux tableaux de Van Dongen.

Et les Boches tiraient à 14 kilomètres.

LES POTIERS D'AVOCOURT [22] 35

La guerre a montré aux archéologues un double visage, parfois dément mais souvent cruel. Elle en a couché brutalement un grand nombre dans la tombe. Les nécrologes si longs de nos écoles et de nos sociétés savantes en portent le douloureux témoignage. Je pense surtout à l'admirable Déchelette dont le deuil pèsera longtemps sur la science française.

Par ailleurs, la grande tourmente, fatale aux monuments, aura donné à quelques fouilleurs une aide imprévue. En Orient, la manœuvre militaire permet de mener à bien certaines recherches dont l'Académie des Inscriptions suit et apprécie les résultats. Sur notre front, les découvertes sont moins riches. Cependant les lecteurs du *Bulletin des Armées*, plus nombreux que ne le pensent les auteurs de sa suppression, se souviennent des 36
consultations données par M. Babelon aux soldats qui, en décapant une

22. *Journal des Débats*, 4 mars 1918.

tranchée, avaient trouvé un dépôt monétaire. On nous a aussi raconté que, dans une localité voisine des marais de Saint-Gond, une grotte funéraire a livré ses secrets aux archéologues locaux grâce à un obus allemand qui en défonça la voûte [23].

Ceux qui ont combattu sur la rive gauche de la Meuse connaissent le petit village de Lavoye, étendu dans la triste vallée de l'Aire. Les troupes descendant de la cote 304 y ont vécu le repos médiocre d'un cantonnement peu confortable. — À l'extrémité du village, voici le logis du médecin rural, le docteur Meunier, qui partage son temps entre le soin des malades et l'étude de la céramique gallo-romaine.

Cet homme de bien, qui est aussi un patriote cruellement éprouvé, a transformé une salle de sa modeste demeure en un précieux musée. Des 37
chefs glorieux l'ont habité. Bazelaire et Maud'huy vivaient chez le docteur Meunier, qui, entre deux batailles, leur racontait, avec la flamme d'un amoureux, le passé de son Argonne.

Le territoire de Lavoye, situé au pied des bois, était, à partir du règne de Domitien, le siège d'une cohorte de la 21e légion, qui possédait d'excellents ouvriers de métiers. Le sous-sol contenait l'argile et le sable propres à la confection de la poterie ; les forêts étaient proches, ainsi que les gisements de *gaize* ou pierre morte, sorte de grès vert très réfractaire dont le surchauffage vitrifie la surface sans en désagréger la masse.

Les ateliers qui furent créés, et dont le temps de grande prospérité s'étend du premier au troisième siècle, ont fourni au docteur Meunier un vaste champ de travaux. Les vases qu'il a découverts portent sur leur fine pâte rouge orange une ornementation exquise, où l'on peut identifier plus de 500 poinçons décoratifs différents.

38

Toute la France a passé en 1916-1917 sur la route de Clermont à Fleury-sur-Aire. Nombreux sont ceux qui ont remarqué la silhouette du vieillard penché sur le sol qu'il fouillait avec la lame d'un couteau pour ne pas

23. Ch. Le Goffic. *La Guerre qui passe.*

détériorer les vases délicats entourés de leur gangue argileuse. Parfois les médecins et les infirmiers des ambulances de Froidos venaient aider ses minutieuses recherches, dans l'espoir souvent satisfait d'exhumer une marque de potier non encore cataloguée.

Le docteur Meunier entretenait souvent ses disciples d'occasion des destructions que les récents bombardements avaient fait subir aux établissements céramiques de la forêt de Hesse et surtout à ceux d'Avocourt.[24] 39

Avocourt, pauvre village mort, dont les pierres achèvent de fondre dans les marécages de la Buanthe. Nos premières lignes serpentent autour des ruines, alors que celles de l'ennemi suivent les lisières des bois de Cheppy et de Montfaucon. Dominé à l'Ouest par Vauquois, séparé de la cote 304 par le plateau tragique de Favry, Avocourt fut le théâtre de sauvages combats et les ravins qui l'environnent ne sont plus qu'un chaos d'entonnoirs, retourné et brûlé tous les jours par de nouvelles rafales.

Dans le blason populaire meusien les habitants d'Avocourt portaient le surnom de « popots ». On les voyait aux marchés d'alentour vendre terrines, jattes, écuelles, cruches d'argile brute ou teintée de jaune vert ou 40
brun par un grossier émail au plomb.

C'étaient les descendants dégénérés des céramistes gallo-romains dont la production raffinée atteste qu'Avocourt fut un centre riche et pacifique[25]. La cité industrielle s'étendait dans l'actuel *no man's land*, entre les lignes, vers le ravin de la Noire-Fontaine et près du pont des Quatre-Enfants. On y découvrait jadis des vases élégants, de technique savante, dont les artisans avaient subi l'influence des maîtres d'Arezzo, d'Auvergne et du

24. À la suite de l'article où un juste hommage était ainsi rendu aux travaux de l'érudit docteur Meunier, un autre archéologue meusien, M. Chenet, gendre de M. Meunier, réclama très légitimement une mention de ses importantes recherches : « Toutes les fouilles, — dit-il, — dans les établissements céramiques gallo-romains d'Avocourt, des Alleux, Vauquois, et de la vallée de la Biesme, de 1900 à 1914, ont été exécutés par moi seul. J'avais publié, dans la *Revue archéologique* et le *Bulletin de la Société archéologique de Reims*, une partie des résultats de mes travaux ; le docteur Meunier (mon beau-père depuis 1912) se contentant des gisements, si importants de Lavoye, qu'il étudie depuis plus de trente ans. » (*Journal des Débats*, 16 mars 1918.)

25. Chenet. Les Potiers d'Avocourt, dans la *Revue archéologique*, 1917.

Rouergue.

Toutes ces pièces fragiles sont pulvérisées dans le sol qui les protégeait depuis quinze siècles.

La guerre semble rendre plus rapide la fuite des âges. Elle jette pêle-mêle dans le plus lointain passé Serenus, le meilleur potier d'Avocourt, avec les cloches d'argent que les bûcherons entendaient sonner dans les puits de la forêt de Hesse, — l'histoire avec la légende.

41

Les chercheurs d'emblèmes spirituels se tournent vers la seule image qui demeure debout dans Avocourt. Le Christ de fer forgé, scellé sur la margelle de la fontaine, se dresse au milieu des décombres sordides, parmi les tranchées, dans les réseaux barbelés, à portée du fusil de l'Allemand. Vers l'Allemand ses bras décharnés s'étendent et son regard s'arrête sur le *Champ du Potier*.

43

L'automne de 1917 nous ramène dans la région de Craonne.

Le 23 octobre, les troupes françaises ont attaqué au nord de l'Aisne, à l'est de Laffaux et au sud d'Anizy. Malgré brouillard et pluie, ils ont enlevé le fort de la Malmaison et rejeté l'ennemi de Montparnasse. L'avance atteint trois kilomètres et demi. Nous avons pris 8000 hommes et 70 canons lourds.

Les jours suivants notre progression a heureusement continué, portant à l'ennemi les coups les plus graves (24, 25, 26 octobre).

Le succès de ces attaques a eu pour résultat, le 2 novembre, la retraite des Allemands, qui ont évacué le Chemin des Dames, et nous ont laissé occuper tout le massif entre l'Ailette et l'Aisne.

À CRAONNE LE 2 NOVEMBRE 1917[26]

45

Depuis le printemps dernier, où nos soldats avaient accompli la gageure d'escalader les coteaux de Craonne sous le feu des mitrailleuses et l'écra-

26. *Revue hebdomadaire*. 19 janvier 1918. — On a rétabli ici, d'après le manuscrit de l'auteur, plusieurs passages coupés par la censure. (*Note de l'éditeur.*)

sement des barrages, nos lignes s'étaient obstinément accrochées à Hurtebise, aux Casemates et à Californie. Avec une rage et une ténacité dont rien n'approche, les Allemands ne cessèrent de défendre, au prix de pertes démesurées, chaque mètre de terrain. Aussi fallut-il des arguments péremptoires pour les décider à changer de tactique et à se replier sur leur deuxième position, au nord de l'Ailette.

Notre succès de la Malmaison les détermina à cette retraite humiliante qu'ils tentèrent de masquer par de bonnes raisons. Jamais le général von Ardenne ne fut plus mal inspiré que le jour où il essaya de bâtir, dans les 46
colonnes du *Berliner Tageblatt*, une lourde armature de mauvais raisonnements :

« Dans certains cas, écrit-il, le Haut Commandement est disposé à évacuer des secteurs dépourvus d'importance au point de vue des grandes décisions tactiques, si ce moyen lui permet de ménager notre propre sang, tout en infligeant de lourdes pertes à l'ennemi. »

Et la *Vossische Zeitung* ajoute : « Du côté de Laon, notre défense s'est considérablement renforcée. Elle a gagné en solidité par suite du déplacement de l'artillerie lourde française. L'ennemi perd du temps à notre profit au moment où l'hiver arrive. » Et la *Gazette de Cologne* : « Pour récupérer des forces, nous nous sommes repliés. »

Telles sont en raccourci les médiocres raisons que nos ennemis publient avec une feinte certitude.

« Dépourvus d'importance » ! Les familles allemandes se demanderont en ce cas par quelle sinistre fantaisie leurs généraux ordonnèrent des massacres pour arrêter notre progression de Laffaux à Corbeny. Comment ne pas se souvenir de l'admirable résistance que les troupes alle- 47
mandes ont fournie du 16 avril au 4 mai pour éviter la prise de Craonne.

« Déplacement d'artillerie lourde. L'ennemi perd du temps. » Ces arguments doivent être retournés. L'organisation de nos positions du Chemin des Dames était achevée. Les Allemands nous ont permis d'utiliser leur propre travail, tandis qu'ils sont obligés de s'installer dans les villages des bords nord de l'Ailette, dominés par les positions qu'ils ont abandonnées. Leurs pièces ont dû être reculées.

Quant à prétendre que la défense de Laon en serait renforcée, l'argument est risible. On a comparé Laon au réduit central d'un immense château-fort couvert au Sud par deux enceintes énormes, garantie chacune par un large fossé. Le fossé extérieur est figuré par l'Aisne ; la première enceinte est dessinée par les hauteurs entre Craonne et la route de Soissons à Laon. La seconde, protégée par l'Ailette, comporte toute la partie nord du massif du Laonnois dont les moindres rides sont fortifiées.

Il est puéril de soutenir que la sécurité de la ville est devenue plus grande 48
parce qu'une de ses enceintes est tombée. L'examen des travaux faits par le général von Boehn entre la Serre et Sissonne prouvent d'ailleurs que l'abandon de Laon n'est pas considéré aujourd'hui comme impossible. Un raccourcissement de front appréciable ne pourrait être obtenu qu'en occupant cette dernière position et en nous rendant ainsi une large bande de territoire.

Von Ardenne se résout enfin à murmurer un aveu : « De même, dans une précédente phase de la guerre, nous avons, pour des raisons analogues, abandonné devant Verdun la croupe de Thiaumont et la cote 304. »

Pourquoi, le 24 octobre 1916, Thiaumont est-il tombé entre nos mains ? C'est que nos troupes vous l'ont arraché. — Pourquoi la cote 304 a-t-elle été évacuée par vous, si ce n'est parce que votre situation était intenable après notre offensive du 20 août ? Interrogez donc les soldats de Verdun ! Notre victoire de la Malmaison amena de même l'abandon du plateau des Dames. Vous avez raison de mettre tous ces faits sur le même plan. C'est par notre volonté que vous nous avez livré toutes ces collines dont 49
l'importance tactique est indéniable.

La presse officieuse allemande prétend le contraire. Ses articles doivent sembler pleins d'amertume à tous ceux que le Kronprinz a jetés sans trêve dans des luttes qui sont aujourd'hui qualifiées de négligeables. La reprise du plateau des Dames avait été le but ouvertement poursuivi par le Haut Commandement allemand pendant tout l'été. Le 19 juillet dernier, il avait réussi, au prix de sanglants efforts, à nous reprendre la moitié de l'éperon de Californie. Aux Casemates et à Hurtebise, les observatoires qui commandent les vallées perpendiculaires à l'Aisne avaient été très menacés.

À certains endroits, le plateau s'élargit en plaine ; ailleurs, il s'étrangle en isthmes qui, entre deux ravins abrupts, n'ont guère plus de cent mètres d'étendue. La perte de ces isthmes aurait entraîné des conséquences désastreuses pour nous. L'ennemi désespéra d'y vaincre notre résistance et dut céder. Le simple bon sens et l'étude des cartes amènent à cette conclusion. Celui qui a vu nos troupes au matin du repli et a suivi leur mouvement peut réfuter mieux encore les mensonges qui viennent de Prusse.

Le sentiment généreux du lutteur qui fait plier l'adversaire sous une étreinte croissante, animait nos soldats. Ils savaient tout ce qui fut dépensé de vaillance sur ces champs de bataille, et ils comprenaient que les fruits d'un long héroïsme allaient être récoltés par eux. En octobre, un prisonnier était venu nous dire que la précision de nos feux d'artillerie et l'activité de nos engins de tranchée rendaient sa première ligne intenable. La veille encore du repli, un des derniers occupants de cette tranchée avait été projeté en l'air par l'explosion d'une grosse torpille et était retombé dans nos fils de fer comme un pantin désossé. Plus frappant encore était un symptôme bien connu des aviateurs : les Allemands poussaient fébrilement depuis quelques semaines la construction de lignes successives sur une profondeur de 20 kilomètres, à l'aide de tous leurs travailleurs disponibles, français, belges et russes.

Aussi n'y eut-il aucune surprise lorsque le 2 novembre nos patrouilles entrèrent sans peine aux Casemates et à Californie dans les premières lignes allemandes. Pas un obus ne fut perdu à bombarder des tranchées vides, comme le prétend encore le général Von Ardenne. Mais nos canons avaient fait, les jours précédents, de bonne besogne.

Sur l'étroit plateau que parcourait autrefois le Chemin des Dames, nos tranchées étaient collées aux tranchées allemandes. Un bond suffisait, en écartant les réseaux légers, pour sauter de l'une dans l'autre. Le mouvement fut décidé et accompli en un instant.

Un spectacle d'horreur attendait nos patrouilles de reconnaissance. Tranchées éboulées, abris effondrés, boue pleine de déjections et de pourriture. La veille encore une activité factice avait été constatée dans ces

mêmes ouvrages : terre rejetée sur le parapet, chevaux de frise ostensiblement mis en place. Les Allemands perdaient leur temps à nous tromper 52
alors qu'ils oubliaient d'enterrer leurs cadavres. En 1915, ils appelaient la montagne de Lorette, *blutgetrunken*, ivre de sang. Le Chemin des Dames avait chez eux une réputation plus redoutable encore. Craonne n'a pas résisté, plus que la colline artésienne, au choc de nos armes.

Il n'est pas besoin d'être un profond savant militaire pour deviner qu'une armée n'abandonne pas à la légère un terrain plein de morts, où ses bataillons vécurent de terribles journées. Des terrassements cyclopéens habilement camouflés témoignent ici de leur discipline et de la résolution de leurs chefs.

La déclivité du plateau des Dames était assez abrupte pour protéger les *creutes*, même contre l'action de nos pièces à tir courbe. La vie y devint cependant impossible, car nous approchions pied à pied du rebord méridional du couloir de l'Ailette. Les débris humains, les munitions et le matériel abandonnés par l'ennemi prouvent que notre volonté fut plus forte que son obstination.

Les Allemands furent d'ailleurs si pressés de se réfugier au delà de l'Ailette qu'ils ne prirent pas le temps de détruire tout le système défensif qui 53
leur avait coûté des années de périlleux labeur. Ils cherchèrent du moins à le rendre mortel pour les nouveaux occupants. Un peu de prudence permit de déjouer des ruses banales.

Lorsque nous sommes arrivés à la ligne des abris, il y en avait d'incendiés qui fumaient encore ; mais d'autres semblaient intacts : leur entrée était barrée par un fil qui aboutissait à une machine infernale ; ou bien une pioche en travers d'une marche commandait l'amorce d'une grenade. Un livre déposé négligemment au coin d'une table était attaché à une charge d'explosifs dissimulée dans la boiserie. — Je dédie cette supercherie aux bibliophiles[27]. 54

27. Dans une lettre du 5 novembre, Claude Cochin donne d'autres détails circonstanciés sur ces infâmes embûches allemandes :

« … J'ai suivi, l'autre jour, les troupes qui sont entrées à Chevreux. Le spectacle était curieux. Tous leurs pièges s'étalaient naïvement. Dans un dépôt de matériel, un cercueil neuf, plein de grenades. Sur une table, dans un abri, un verre, auquel étaient suspendus des détonateurs par d'honnêtes ficelles. — Plus désagréable est la rencontre,

À côté de ces embûches facilement éventées, il en était une autre plus habile. Les nuits qui suivirent le repli aucune fusée ennemie n'illumina plus l'horizon. Tout mouvement fut interdit de jour, et il y eut jusqu'à des destructions de gares à l'arrière, des déplacements d'artillerie, pour suggérer l'hypothèse d'un recul plus complet et nous attirer sur des positions solidement occupées. Notre sagesse, née d'expérience récente, démontra la vanité de tous ces artifices.

Disons-le hautement. Nous avons humilié au Chemin des Dames l'orgueil germanique. Nous ne sommes pas tombés dans les pièges tendus. N'ayons pas à la bouche le mot de victoire, qui doit être réservé pour d'autres circonstances. Il semble que par une pudeur étrange certains Français hésitent à reconnaître les mérites de nos soldats et de leurs chefs et déclarent infaillible un critique militaire parce qu'il est de Berlin. 55
N'adoptons pas aveuglément la fiction du recul stratégique.

Il est rare que les paysages les plus illustres portent en eux-mêmes le caractère de leur grandeur. L'émotion que nous recevons en les admirant est souvent due à une illusion sincère. La richesse de notre imagination ou la fidélité de notre mémoire influent sur notre vision.

Le coin de terre où se sont déroulés de grands événements baigne dans une atmosphère qui le transfigure. Un esprit sec et matériel n'en sera pas ému ; mais il y a des hommes qui portent en leur poitrine autre chose qu'une pierre inerte : ils comprennent que l'héroïsme et la mort peuvent ennoblir les plus pauvres contrées et, déchirant leur enveloppe banale, les équivaloir aux splendeurs essentielles. Lorsque la beauté objective d'un paysage est ornée, par surcroît, des vertus humaines qui y ont été prodiguées, alors nos sens subissent la vibration des plus parfaites harmonies.

Les soldats qui savent voir, conservent l'empreinte de quelques paysages 56

sous un banc, de gros obus amorcés, destinés à faire sauter le monsieur qui viendrait s'y asseoir, au simple contact. Ce qui m'a fait le plus de peine comme bibliophile, c'est un livre truqué, posé sur le coin d'une table, dissimulant une machine infernale.

« Tout cela, au milieu d'un bois encore assez fourré, mais fortement bombardé. — On sent le départ précipité.... »

guerriers dans leur cœur. Une élimination s'est produite inconsciemment. Seuls restent les souvenirs qui ne mourront qu'avec nous. Ils se traduisent en formes colorées qui semblent des notes prises pour un grand tableau inachevé. On les retrouve sans ordre apparent, comme des taches lumineuses sur une palette.

En septembre 1915, la pâleur livide de Notre-Dame-de-Lorette est voilée par les éclatements d'obus qui vont prendre un ton rouge dans les briques de Souchez. Les pierres meurtries de l'église d'Ablain confondent leurs blessures avec la blancheur sanglante de l'*Éperon des Zouaves*. — Dans l'hiver 1916, le Christ d'Avocourt, seul debout au milieu des ruines, se grave sur le ciel bas, comme une miraculeuse eau-forte. — La crypte de Louvemont recouverte de neige est ébranlée par le fracas des obus. Par delà les collines boueuses où s'enlisent les canons abandonnés par l'ennemi dans la bataille, les flammes palpitantes des hauts fourneaux de Briey viennent se réfléchir sur le créneau du guetteur.

N'est-ce pas une sorte de carnet de route aux notations confuses que chaque combattant porte dans son âme ? 57

Pour tous ceux qui ont vécu ces jours et ces nuits de guerre, la côte de Craonne reste le plus poignant des spectacles. C'est un calvaire aux sanglantes stations. Il faut monter depuis les jonchères humides où s'inclinaient les potagers du village, pour aborder le plateau de Californie, dont la triple pointe aiguë semble un fer de hallebarde jeté sur la plaine de l'Aisne.

Partout renaissent les souvenirs de notre histoire, mêlés aux réalités de l'heure. Par delà les troncs fracassés de Beaumarais, c'est Chaudardes, dont l'église aux sculptures fleuries s'écroule tous les jours davantage ; puis le cours de l'Aisne miroite entre les roseaux jusqu'à Berry-au-Bac, dominé par la masse neigeuse de la cote 108, où l'on devine les écroulements inouïs dus au travail des mines. Reims paraît dans le lointain brumeux, au pied de la masse sombre de Brimont. Vers le Nord, le quadruple clocher de Laon découpe le ciel[28]. 58

28. « *En aucun liu onque tel tor ne vi com est cele de Loon* », — écrivait, il y a sept cents ans, l'architecte cambrésien Villart de Honnecourt.

Surprenant horizon que celui où se dessinent, l'une en face de l'autre, la cathédrale captive et la cathédrale libre, mais décharnée, dont la royale ossature est salie par une lèpre odieuse.

Entre ces deux buts terminaux qui sont assignés au regard, l'œil parcourt, sans s'inquiéter des distances, le triple sommet pelé du bois des Buttes, — Juvincourt dont nos récents succès ont permis d'atteindre les lisières, — puis la plaine de Sissonne dominée par l'éperon de Berrieux et la masse du Vieux-Laon, qui forme une acropole formidable, armée dès les temps préhistoriques et transformée par les Allemands en puissante forteresse, d'où ils dominent les champs crayeux jusqu'à Rethel.

Ces plaines et ces collines ont vu des batailles rangées. César lança des Numides, des archers crétois et des frondeurs baléares à l'assaut du massif de Berrieux[29]. 59

Au temps où dans ce pays les archéologues creusaient des tranchées pour le plaisir, on y découvrit d'étranges cippes, telle la divinité tricéphale du musée de Saint-Germain, ou l'Isis myrionyme, la bonne déesse aux mille noms, dont les fonctionnaires d'Auguste avaient vulgarisé le culte. Dans ces halliers sauvages éclaircis par les obus, un historien de Louis XV prétendit avoir découvert une ceinture de druide, d'argent doré, « flexible et ployante ».

Au pied de l'éperon de Craonne voici Corbeny, triste amas de ruines. Non seulement on n'y voit plus l'abbaye de Saint-Marcoul où le roi touchait les écrouelles, mais le moulin de la butte nommée aujourd'hui bois de l'Enclume, théâtre de récents et sauvages combats, a lui aussi disparu. Pauvre Corbeny où, aux temps antiques, une bonne commerçante gallo-romaine dédiait sa chapelle laraire à Mercure « le meilleur des dieux » 60 et à la Fortune !

La Fortune s'est enfuie depuis longtemps et Corbeny n'en est pas à sa

29. Ces souvenirs ne sont pas aussi lointains qu'on le croit. Lorsqu'en avril dernier, le camp romain de Mauchamp, situé entre la Miette et l'Aisne, est tombé entre nos mains avec la ferme du Choléra, des noms antiques ont été donnés aux tranchées qui le sillonnent : Vestale, Louve, Consul. Les Allemands avaient eu la même idée. Un poste de commandement, où nos soldats firent de nombreux prisonniers, portait l'inscription : *Vercingetorix Sappe.*

première destruction. En 1814 le village fut dévasté. Mais notre guerre savante détruit et écrase mieux que toute autre. En nous retournant vers l'Occident nous voyons le plateau ravagé où était Hurtebise. Les murs de la ferme portaient encore en 1913 la trace des boulets de Napoléon. Nos boulets ne se bornent plus à bossuer un mur, ils le réduisent en poussière.

De quelles fresques éclatantes et disparates l'histoire orne cet immense paysage ! Le défilé des âges nous conduit de César à Napoléon. Ce sol de Craonne a été survolé à travers les millénaires par des aigles impériales. Si la bataille de 1814 a laissé sur cette terre une empreinte bien légère comparée aux blessures de 1917, elle y a du moins créé une atmosphère d'héroïsme.

De notre observatoire, l'amateur d'histoire militaire peut situer les moindres épisodes de la tragique journée du 7 mars 1814 où nos armées, déjà épuisées par de longues campagnes, tinrent en respect les 61
Kalmouks et les Prussiens de Blücher. *Glänzender Triumph !* — triomphe éclatant, — écrit le von Ardenne de l'époque, avec un désir toujours pareil de déformer la vérité.

Ceux que l'étude d'anciennes stratégies ne captive pas, trouveront dans la *Correspondance* un reproche dont le sens est très moderne. Napoléon écrivait au roi Joseph après Craonne : « On dirait que vous dormez à Paris. »

Le camarade qui m'accompagnait me fit remarquer les liens du passé avec l'époque présente. Précisément les cyclistes venaient d'apporter à Craonne les journaux parisiens du matin. Un souvenir romantique, justifié par la légende séculaire, dont nous venions d'esquisser les tableaux successifs, lui revint à l'esprit ; il me dit en montrant le plateau farci de cadavres : « Il y a donc des *Thénardiers* en France ! »

Nous allâmes plus avant ; en quelques pas le plateau fut traversé : étroite langue de terre où pendant des mois les armées se sont affrontées. Pour- 62
quoi chercher à peindre le chaos furieux de ces terres broyées et calcinées, pleines de substance humaine et imprégnées du liquide noirâtre et sirupeux qui s'échappe des obus caustiques ! C'est l'horreur monotone,

l'habituel triomphe de la mort qui a été décrit jusqu'à satiété.

Le versant septentrional du plateau de Californie, vite atteint, nous permit de voir la désolation du vallon de l'Ailette. Un modeste caporal d'infanterie, agrégé des lettres, nous disait ses impressions : « — Voici une Renommée alerte qui se faufile dans les détours des tranchées : le Boche recule ! »

Un ordre arrive. Des patrouilles vont sortir. J'ai la joie d'avoir un moment fait partie de l'extrême frontière marchante de la France, joie achetée d'une dure fatigue. J'oublierai difficilement cette patrouille dans un taillis marécageux, défoncé par les obus. Succombant sous le poids des armes et du matériel, enfonçant dans la boue jusqu'à mi-cuisse, il fallait marcher, l'œil au guet, fouiller le terrain ; et je pensais que peut-être, pour la France, l'amoureuse acceptation de cette souffrance était aussi 63
utile que ma vigilance d'éclaireur.… En contemplant, le Jour des Morts, un tel paysage, me défendrai-je de penser à la vallée du Jugement ?

Nous avancions en terrain fraîchement conquis avec le plaisir de sentir s'attacher à nos semelles cette bonne terre française que l'ennemi ne foulera plus. En descendant vers le Nord, on rencontre d'abord les *creutes* aménagées dans le calcaire, meublées à la munichoise avec une décoration extérieure de chalet suisse. On dirait une demeure de plaisance. Dans tout son système défensif du massif de Laon, l'ennemi fondait le plus grand espoir sur ces anciennes carrières, transformées depuis des siècles en habitation. Elles furent souvent pour lui des tombeaux. Un des tunnels de Craonne nous en apporta la preuve horrible.

Il faut se souvenir d'une phrase écrite par un Allemand réfugié dans une *creute*, près de Pinon : « Le monde s'écroule. »

La puissance de nos canons *et de nos gaz* a eu raison des cavernes choisies comme retranchements invincibles dès le lendemain de la Marne. Ce 64
ne sont plus que de monstrueux hypogées, où les poumons auront été déchirés par les vapeurs toxiques, et les os broyés par les pierres effondrées.

D'ailleurs les Allemands semblent avoir eu un pressentiment tragique, en donnant le nom du vieux Barberousse à l'une des cavernes voisines

de la Malmaison[30].

Dans les laies forestières de Vauclère, bouleversées par notre artillerie, les souvenirs se pressent et la pensée s'égare. C'est dans ce bois, dont les énormes troncs écroulés attestent l'antique splendeur, que Napoléon lança une division de jeune garde pour tourner les Cosaques massés autour d'Hurtebise. Dans ces allées bien taillées s'infléchissait le Chemin des Dames pour traverser la vallée. Par les échancrures de la forêt, on aperçoit aujourd'hui, sur l'épine qui domine à la fois la Bièvre et l'Ailette, 65
les ruines du château de la Bove égalisées au sol. En suivant la route, dont toute trace a disparu sous le choc des obus, Mesdames Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, allaient chez la duchesse de Narbonne leur amie. Elles y vivaient une existence dont les amusements champêtres tempéraient l'apparat. Les fastueuses architectures de la Bove ne sont plus. Le bruissement des eaux dans les bassins revêtus de marbre a fait place à des explosions sauvages.

Ce n'est pas l'aspect élégant et fragile de la cour surannée des Dames qui revient en ce moment à l'esprit. Les souvenirs graves hantent la forêt ravagée, en ce jour du 2 novembre. Le velours amarante, ciselé et fleuri de perles, n'y est guère de mise, et l'on n'y rencontre plus de paons cravatés d'azur. Les combattants d'hier couchèrent leurs os à côté des dix mille victimes de mars 1814.

Le luxe gracieux de Mesdames n'est qu'une passagère apparition. La Bove fut pillée à la Révolution, et les filles de France, accompagnées de la fidèle duchesse de Narbonne, terminèrent leur vie futile et innocente, 66
dans l'indigence et dans l'exil, à Trieste, au seuil du xix^{e} siècle.

La frénésie révolutionnaire et les batailles avaient passé sans enlever sa beauté à la forêt de Vauclère, ni sa majesté à l'abbaye. Sur une prairie humide, au bas du coteau d'Hurtebise, les bâtiments conventuels offraient au regard leurs lignes austères et pures. L'église était ruinée ; mais les

30. Le nom de *Barbarossahöhle* a été donné aux carrières du Montparnasse. — D'ailleurs, les grottes, creutes, croutes, boves ou bovettes (ces noms ont le même sens) n'ont jamais été sans danger. Le nom de « creute de la femme morte » donné à la grotte de Gény le prouve. En 1814, les Cosaques enfumèrent comme renards au terrier les paysans d'Ailles et d'Oulches réfugiés dans les creutes.

nervures en amandes de ses arceaux enguirlandés de lierre rappelaient sa beauté passée. Tout l'édifice monastique du moyen âge était resté debout : le chauffoir, la salle capitulaire, les celliers, et surtout les quatorze travées ogivales du dortoir des convers, proche parent de la salle des chevaliers du Mont-Saint-Michel. Les cisterciens, moines et laboureurs, y vécurent dans la solitude et le silence d'une claire et fertile vallée sous le gouvernement énergique d'un disciple chéri de saint Bernard. La vallée est meurtrie et les ruines défigurées sont dispersées sur le pré abbatial, creusé d'entonnoirs pleins d'eau visqueuse.

Car cette guerre aura laissé derrière elle des ruines hideuses. Dans la 67
région du Laonnois parée d'une robe immaculée d'anciennes églises rurales, la destruction et les souillures sont plus sensibles qu'ailleurs.[31]

Notre deuil serait plus amer encore si, par fausse sentimentalité, on voulait laisser intacts ces décombres auxquels les explosifs modernes et les éclats d'acier ont enlevé toute poésie. La vitalité de notre pays nous permettra, au lendemain de la paix, de restaurer et de reconstruire.

Avant de quitter Vauclère, les Allemands voulurent que les ruines elles-
mêmes nous soient injurieuses : « Venez donc, — disait une inscription griffonnée sur le couvercle d'une boîte à munitions et accrochée à la saillie d'une pierre, — venez donc, Français, cochons de chiens, nous vous 68
recevrons de la belle façon ! »

Cet appel insolent était voisin de tombes militaires ; l'une d'elles portait l'inscription : « *Hier ruhet sanft* », — ici reposez doucement ! Doux repos vraiment ! Un obus allemand renversant la croix et ouvrant la tombe venait, le matin même, de troubler ce sommeil.

Toutes choses sont ici imprégnées d'une saveur macabre, et l'Allemagne militaire agit à la manière d'un Faust facétieux qui interposerait une

31. Dans la région de l'Ailette et du Canal de l'Oise à l'Aisne, nous pouvons, dès à présent, considérer comme entièrement ruinées, sans restauration possible, les églises ci-dessous, qui toutes dataient des xi^e^ et xii^e^ siècles et avaient comme caractère la fantaisie de leur ornementation : Laffaux, Chevregny, Trucy, Cerny, Urcel au porche exquis, le clocher de Courtecon ; Bruyères et Jumigny sont moins atteintes pour le moment. Voir sur Vauclère l'étude de M. Rhein, dans les comptes rendus du Congrès archéologique de Reims en 1911.

grosse farce entre deux versets de l'Apocalypse. À Chevreux, hameau de Craonne, on devait découvrir aujourd'hui même un cercueil neuf déposé sur un tréteau dans un dépôt de matériel. Au lieu de cadavre y gisait, enveloppé d'un suaire, un obus de 21 centimètres. Des grenades dont les détonateurs étaient accrochés au couvercle faisaient l'office d'aromates.

Après le funèbre pèlerinage de Vauclère nous sommes remontés sur le plateau des Casemates. Au moment où Laon sembla surgir à nouveau 69
des ruines de la Bove, une pensée ardente nous entraîna vers la grande cathédrale :

« Notre-Dame de Laon, lys entre les épines, dont l'effigie sublime se dresse au seuil des plaines opprimées et dans la cendre des foyers éteints ! Vos voûtes résonnent d'hymnes hostiles, et vos orgues sont touchées par les Kappelmeister que le conquérant exporte avec les autres accessoires de la culture germanique. Vous êtes une captive que le rude vainqueur a embauchée comme une servante, et dont les traits sacrés sont déshonorés par l'admiration épaisse qu'il vous prodigue. Un centuple réseau vous sépare encore de nous, et des tranchées barbelées sont creusées autour de votre parvis.

« Ils ont daigné vous asseoir en un bastion avancé de la ligne Siegfried. Vous y verrez le crépuscule des divinités du Rhin. Mais le sang n'a pas encore assez coulé. Quelle foule de ressuscités peuplera le plateau au jour du jugement ! Comprenez le sens profond de leur sacrifice. Ils ont arraché l'un des liens qui vous enserrait. Nous pouvons vous regarder 70
aujourd'hui, depuis les assises, jusqu'aux bœufs évangéliques de votre couronne.

« Payez le salaire de notre souffrance, mère du Maître de la mort, dont la main impitoyable meurtrit nos pauvres têtes. Faites que sous les arceaux de toutes les cathédrales, vos enfants assistent bientôt au baiser mystique de la Paix et de la Justice. »

Notre-Dame de Laon apparut alors à nos yeux, illuminée des rayons de l'automne sur le flot houleux des tranchées, et pareille à Notre-Dame de Chartres dans l'invocation de Péguy :

Voile du seul vaisseau qui ne périra pas !

LES CLOCHES[32]

71

En fouillant un ancien poste de commandement allemand de la vallée de l'Ailette, nous avons trouvé, il y a peu de temps, une feuille d'ordres divers signée par le général von Boehn, commandant la 7e armée allemande. Ce papier concernait différents objets et notamment la création d'un centre d'*épouillage* à Laon[33]. On y pouvait lire, en outre, l'ordre suivant, daté du 15 juillet 1917 :

> « Les groupes des divisions de la 7e inspection d'étapes feront connaître pour le 22 juillet si toutes les cloches et tous les tuyaux métalliques des grandes orgues des églises ont été évacués. »

Par arrêté du 11 février dernier, le général von Falkenhausen, gouverneur de la Belgique, a prescrit la même réquisition.

Quelques précautions d'ordre religieux semblent avoir été prises. 72
L'évêque de Lille a été prié de *déconsacrer* les cloches de son diocèse avant qu'elles fussent enlevées. Au refus qu'il a bravement signifié, le gouvernement allemand répondit en mettant mille entraves à l'exercice de son ministère pastoral.

Un journal illustré donnait récemment de toutes ces nouvelles un saisissant commentaire. Au milieu d'un cimetière rural, des treuils sont établis près d'une tour massive en pierre blanche, qui porte les caractères de la Renaissance flamande. Des poulies sont attachées aux saillies des contreforts. Sur la galerie supérieure, autour de la flèche, les soldats à casquette ronde accrochent leurs cordes. D'autres démolissent le délicat fenestrage sculpté derrière lequel pendent les cloches qui, dans un instant, seront jetées à terre.

Ces cloches consacrées iront donc se muer en engins de mort. Le vieux Dieu allemand en sera fort aise. Ses pieux serviteurs connaissent son ca-

32. L'*Opinion*. 6 avril 1918.
33. « *Entlausungsanstalt.* »

ractère. Ils savent que ses narines sont agréablement flattées par l'encens des gaz empoisonnés et que l'éclatement des projectiles est plus harmo- 73
nieux à ses oreilles que le carillon de Pâques.

Le sort misérable des bourdons, des cloches et des clochettes n'éveille en nous aucun attendrissement. Ce sont les petites victimes de la grande guerre. Le nécrologe des arts en porte tant de plus illustres ! Les fleurs de pierre écrasées par les obus, les grands arceaux effondrés parviennent seuls à nous émouvoir. Et cependant la pitié de nos clochers est immense ! Leurs cordes vocales semblent avoir été tranchées pour les empêcher, aux jours heureux, de sonner la délivrance de la patrie.

Patriæ liberationem ! — Dans la longue formule de dédicace que les anciens fondeurs imprimaient sur le bronze, ces mots se retrouvent toujours. Ils auront été jetés, avec beaucoup de traditions nationales et de souvenirs du passé, dans le creuset de l'Allemagne intellectuelle. 74

Car il ne semble pas que, dans leur décision brutale, nos ennemis aient songé à tout ce que les vieilles campagnes contiennent de sentiment sous un aspect souvent très beau. Les monuments, bustes et statues de métal auront subi, dans les régions envahies, le même sort que les cloches. Mais le dommage ne sera pas déplorable s'il est vrai que l'Allemand, comme il s'en vante, a toujours exercé un choix respectueux.[34] La condamnation des cloches fut plus radicale. Aucune n'a échappé, pas même, semble-t-il, le gros bourdon *Carolus*, que Charles-Quint donna en 1507 à la cathédrale d'Anvers[35].

Il était cependant parmi les cloches, de vraies œuvres d'art, et des objets d'histoire : je pense, par exemple, au charmant *Dindin* du XIII^e^ siècle 75
qui résonnait dans la tour de Solre-le-Château. Les rinceaux élégants,

34. Nous savons, par l'article de Théodor Dimmler, dans l'Almanach de la *Gazette des Ardennes* pour 1918, que le monument de Bastien Lepage, par Rodin, a été transporté de Damvillers à Metz.

35. Depuis l'armistice, on a appris que certaines cloches ont pu être sauvées, les unes par l'intervention heureuse de Mgr l'Évêque de Lille, d'autres grâce à d'ingénieuses cachettes. (*Note de l'éditeur.*)

les lettres et les chiffres d'un si grand caractère habilement modelés en cire et imprimés sur la terre cuite avant la fonte, prouvent, en bien des cas, l'habileté des campanaires et leur effort artistique.

Il suffit de feuilleter les quelque quinze volumes si laborieusement compilés par M. J. Berthelé. Cet infatigable érudit a publié force documents sur les cloches de tous les clochers de France. Ses études ont porté sur les régions aujourd'hui envahies, et on goûte une saveur funèbre à lire l'histoire si pittoresque des fondeurs ambulants originaires de la petite province mi-champenoise, mi-lorraine du Bassigny, qui parcouraient chaque année la Belgique, la Flandre et l'Artois, à la recherche de commandes.

Leur voyage durait du printemps à l'automne, le froid ne permettant pas la fabrication des moules de terre glaise. Une abbaye, une commune, se déclaraient-elles prêtes à accepter leurs offres, les « artisans clochetiaux » se mettaient à l'œuvre aussitôt, sur place. À cet essaimage incessant 76
des industriels errants du Bassigny, l'art ne gagna pas dans nos régions du Nord. Ceux-ci colportaient, en effet, dans leur bissac, les matrices gravées uniformes que l'on retrouve aussi bien dans le Hainaut et les provinces rhénanes qu'en Guyenne et jusqu'en Portugal.

Pour corriger cette monotonie, il ne manquait pas de fondeurs locaux qui organisaient une utile concurrence aux Lorrains ambulants. Par exemple, les Cavillier, de Noyon et de Roye, et les Gorlier, de Roisel, fondirent, depuis la Renaissance, la plupart des cloches du Nord de la France, comme les Van den Ghein de Malines celles de Belgique. Leur œuvre aura presque intégralement disparu à la suite des réquisitions allemandes.

Leurs archives, conservées avant la guerre à Carrépuis gardent le souvenir d'existences très actives et fières d'un art loyalement exercé. « Le secret de purifier le métal des cloches » qu'ils se vantaient de posséder, avait animé de sonneries harmonieuses les beffrois et les clochers.
Les registres-journaux tenus de père en fils ne négligent pas d'énumérer 77
aussi les œuvres secondaires telles que « mortiers servant aux apothicaires pour piler des drogues, et chaudières d'étain à l'usage des teinturiers pour l'écarlate ».

Ils jugeaient parfois sévèrement leur œuvre sonnante. Les villages ont souvent à se contenter de peu. « Cette cloche est très bien fondue », écrit Philippe III Cavillier, au sujet d'une cloche picarde. « Le métal en est bon. L'harmonie se sent tant soit peu du maigre, mais très bonne pour des paysans. » — L'éloge qu'il décerne à ses meilleures cloches et qui semble souverain sous sa plume, se résume dans le mot : gentil. « Le son en est gentil », ou bien : « Cette sonnerie est bien gentille », et ailleurs : « Ces cloches ont belle grâce ! »

Bien des passages de ces vieux papiers laissent transparaître une sorte de mystère. Il existait entre les vieux *clochetiaux* des liens secrets, une sorte de commune initiation aux formules magiques qui régissent les vi- 78
brations du bronze. Tout au travers des manuscrits sont parfois tracés des mots énigmatiques dont l'étymologie est obscure. Grâce à un ancien répertoire, on a pu en reconstituer le sens. Souvent ce sont, tout bonnement, des réflexions désobligeantes sur certains débiteurs peu généreux : « *Leuf chobas, choba merleu* », ce qui veut dire : « bélitre de curé, méchant marguillier. »

Que de « *choba* » les vieux Cuvillier, s'ils venaient à ressusciter, lanceraient à la tête des Boches qui brisent leurs cloches gentilles et gracieuses !

Nos frères des pays envahis se plaindront-ils de cette destruction ? Les carillons joyeux fêtant les victoires dues à Trotzky et à Lénine, leur ont trop souvent martelé les tempes pour ne pas préférer à ces douloureux alleluias le silence de l'airain profané.

À l'occasion, d'ailleurs, nous entendrons sûrement les Allemands nous dire qu'ils ont relevé les inscriptions des cloches avant de les détruire et que, loin d'y perdre, la science historique ne fera qu'en profiter. Gageons que des érudits d'outre-Rhin, tels que le professeur royal de musique Karl 79
Walter, auteur du « Glockenkunde », publié en 1913 à Ratisbonne, seront envoyés en mission spéciale. Les populations martyres des régions occupées contemplent les fenêtres béantes de leurs clochers vides. Qu'ils se consolent ! Les professeurs allemands ont découpé le passé en fiches. Ils ont trouvé, une fois de plus, un savant « ersatz » de la beauté, de la poésie,

de l'histoire !

81

La fin du printemps de 1918 a ramené Claude Cochin sur l'Aisne. Après les dures heures de la retraite, il a vu la reprise de notre offensive.

Les heureux symptômes se multiplient.

Pour la première fois, on a le sentiment que la victoire est proche.

JUIN ET JUILLET 1918 [36]

I. LE SOUS-OFFICIER LORRAIN

83

26 juin 1918.

… Le sous-officier X…, du 129e Régiment d'Infanterie, qui s'est rendu dans nos lignes, le long de la chaussée Brunehaut (nord de Vic-sur-Aisne), est le type du Lorrain fidèle à la France. Il est né à Rombas, près de Metz. Son père et sa mère sont attachés de cœur à la France. Sa mère ne sait pas un mot d'allemand, et s'est toujours refusée à l'apprendre. C'est une famille de modestes cordonniers, très catholiques.

Le curé de l'endroit a reçu l'ordre, en 1914, de ne plus prêcher en français.

« Alors, dit-il, je ne prêcherai plus ! »

Et les messes devinrent silencieuses, sans musique, sans chant, ni dis- 84
cours ; — messes de deuil, et d'attente [37].

L'influence du chanoine Colin sur tout ce peuple, croyant et patriote, est immense. Et la face du Lorrain se détendit, lorsque je lui eus cité ce nom.

Ses parents sont cordonniers ; lui, clerc de notaire. Son patron est lorrain, d'ancienne souche. En août 14, il sortit de sa housse un drapeau tricolore qui depuis 1871 était caché derrière le vieux minutier. Il ne se décida

36. *Notes inédites.*

37. Au début de la guerre, malgré les protestations de l'Évêque de Metz, les autorités militaires allemandes avaient interdit l'usage du français dans toutes les églises de Lorraine annexée. — (Voir *Les Nouvelles religieuses*, 2e année, p. 277). (*Note de l'éditeur.*)

qu'avec peine, et après des mois passés, à le remettre tristement dans sa cachette.

La population de Rombas, qui comprend 6000 âmes, a déjà eu 250 tués, depuis le début de la guerre. En cas de plébiscite, les deux tiers de la population voteraient pour la désannexion, l'autre tiers étant formé par des immigrés allemands.

Le gouvernement de Metz tient note des familles fidèles. Toutes celles qui appartenaient au *Souvenir français* y sont notées. La famille X… est 85
du nombre : aussi leur fils n'eut-il, en trois ans, que deux permissions.

X… a servi longtemps sur le front russe. Ramené, après la défection russe, sur le front français, il était considéré par tous comme un suspect. Son seul plaisir était d'être au milieu de populations françaises. Il eut souvent l'occasion d'aller à Trith-Saint-Léger, soit au *Lazareth*, soit au cantonnement de repos.

Bien des familles accueillaient avec joie « *le grand Ernest* », comme elles l'appelaient. Et c'étaient de longs bavardages dans la langue maternelle ; et l'on mangeait ensemble les quelques produits du jardin ou de la basse-cour dont on pouvait encore disposer.

Les Alsaciens-Lorrains sont éparpillés dans tous les régiments. Ils se recherchent, et tâchent de se rencontrer. Le signe de reconnaissance est difficile à trouver, car il est défendu de parler, entre soi, français.

X… allait, l'autre jour, à Charleville. Il devait descendre à Flavy-le-Martel. 86
Plusieurs soldats voyageaient avec lui. L'un d'entre eux prononça le nom de l'endroit avec un accent si français, que X… se rapprocha, et lui dit, à voix basse :

« Tu es Lorrain ! »

Ce nom de modeste village fut pour les deux Français asservis par l'Allemagne, le signe de reconnaissance.

Lorsque le sous-officier fut rendu dans nos lignes, sa première préoccupation fut d'éviter le mépris et la haine des Français qu'il rencontrerait dans les tranchées et sur les routes. Il avait honte de son uniforme *feld-grau*, — et n'eut de cesse que nous lui ayons fabriqué une petite cocarde tricolore, qu'il accrocha fièrement à sa poitrine.

Ce fut ensuite non sans plaisir qu'il se régala de notre pain blanc et de notre vin bleu ; car sa chère quotidienne était maigre : pain infect, bouillon de betteraves, peu de viande, boissons fades. Le régime du soldat allemand affecte son moral. Les plaintes sont interdites : une mission 87
du G. Q. G. devait se rendre, ces jours-ci, dans les tranchées ; les officiers avaient appris à tous la réponse à faire, sous peine de dures punitions.

La confiance du soldat allemand reste cependant, en général, entière. De véritables ripailles ont été faites, ces temps derniers, avec toutes les provisions que nous avons laissées en arrière. Cependant, la plupart s'effraient de ne pas voir arriver la victoire finale, qui leur était promise à bref délai.

— « Avant deux mois (leur avait dit un officier haut gradé, à Cambrai, le 20 mars), — nous serons à Calais et à Paris ! »

X… compte, pour déterminer notre succès, sur la gêne alimentaire de l'Allemagne, et sur la crainte que lui inspire l'Amérique, dans le domaine économique. Au point de vue militaire, — « tous parlent, dit-il, avec un souverain mépris, des *Sioux*, qui arrivent d'outre-mer. »…

II. MOULIN-SOUS-TOUVENT 88

6 juillet 1918

Nous avons eu à préparer en grand détail l'affaire de Moulin[38] et le succès obtenu a comblé nos espérances. La 55e a fait, à elle seule, 560 prisonniers, presque sans pertes.

38. Est-il besoin de rappeler à la mémoire, la situation de ce village dont le nom est revenu si souvent dans les communiqués de guerre ? — Arrondissement de Compiègne. (*Note de l'éditeur.*)

L'attaque d'infanterie s'est déclenchée le 3 à 3 h. 55 du matin, avec une préparation d'artillerie de 20 minutes. Dès le moment où les fantassins se sont portés à l'assaut, le « barrage roulant », — sorte de rideau mobile de fer et de feu a été tendu devant eux. Ce barrage se déplace à la cadence régulière de 100 mètres en quatre minutes. Tous les objectifs étaient atteints en quarante minutes.

J'ai pu faire, peu après, le tour des positions conquises. La joie de nos 89
troupes faisait plaisir à voir : la fatigue de trois mois de secteur, sans interruption, avait disparu.

Pour la première fois, j'ai eu l'impression très claire de notre supériorité sur l'ennemi. Bien que les fils de fer et les tranchées n'aient pas été démolies, les Boches se sont laissés prendre presque sans résistance. Très peu de cadavres sur le terrain. Il n'y eut presque aucun combat ; et les colonnes de prisonniers dirigées sur l'arrière bourdonnaient de rires et de conversations.

Devant le succès de notre opération, le commandant de l'Armée dont nous dépendons (Mangin) a eu l'idée heureuse d'ordonner aux braves Bretons qui sont à notre droite (19^{e} division) une attaque semblable. Le même jour, à sept heures 25 m. du soir, cinq bataillons de chez eux entraient dans les positions allemandes, et ramenaient sans peine 500 prisonniers.

Aucune réaction sérieuse de l'ennemi.

Comment expliquer cela ? D'abord, qualité très diminuée de l'infanterie
allemande. Des troupes fatiguées et parfois, il faut bien le dire, de second 90
ordre, ont eu raison sans effort de régiments silésiens et prussiens de l'active.

Il n'y a rien de plus réconfortant que de constater la rapide déchéance des qualités militaires du Boche. Il m'a suffi de vivre les quelques minutes que je viens de décrire pour être persuadé que, si nous avons assez de confiance et d'énergie, nous serons un jour maître des événements.

91

À l'heure même de la victoire, à la veille de l'armistice, Claude Cochin eut

encore la douleur cruelle d'apprendre la mort d'un ami, d'un bon confrère de l'École des Chartes, Lucien Lécureux.

Il en reçut la nouvelle par le fidèle compagnon d'armes de Lécureux, M. Émile Deroff.

Il écrivit à M. Deroff les pages touchantes que l'on va lire.

LA MORT D'UN CAMARADE[39]

93

Paris, 1er novembre 1918.

Mon cher camarade,

Vous avez vécu toutes les lentes heures des tranchées et vous gardez en vous-même le sceau magnifique et indélébile que porte, au milieu du tumulte guerrier, une âme imprégnée d'effluves surnaturels. Vous étiez digne d'être le miroir spirituel où se réfléchissaient les plus intimes pensées de Lucien Lécureux. Souvent, au cours des âpres années où je l'ai connu au 246e régiment d'infanterie, il me parlait de vous comme son ami élu entre tous. Sans vous connaître, je lui disais un jour que votre étroite union me rappelait la mystique étreinte qu'en traits immatériels 94
fra Angelico avait représentée sous le cloître de Saint-Marc.

Bien que voués l'un et l'autre à des labeurs pacifiques, vous fûtes tous deux de braves soldats. Votre frère est mort sans avoir vu luire la victoire. Vous la connaîtrez tout entière et vous aurez à en cueillir les fruits. Les rangs des bons ouvriers de la régénération française sont décimés. Un champ très vaste vous sera ouvert ; mais, à chaque tournant des sillons, vous aurez à vaincre votre douleur ; vous chercherez en vain pour y appuyer votre main lasse des travaux de la journée, l'épaule fraternelle de Lucien Lécureux.

Il est mort en brave et son sacrifice fut utile à notre grande cause. Si l'Allemand n'a pu réaliser ses desseins au printemps dernier, si sa poussée

39. Cette lettre adressée à M. Émile Deroff a été imprimée dans le journal *L'Union des Armes*, Brest, 11 mars 1919. Elle doit être reproduite en tête d'une brochure consacrée à la mémoire de Lucien Lécureux. (*Note de l'éditeur.*)

à l'ouest de Compiègne et au sud de la Marne s'est changée en déroute, c'est que, depuis la fin de mai, entre Oise et Aisne, entre Carlepont et Vic, nos soldats ont empêché l'ennemi de développer son effort. Lécureux comptait parmi les héros qui toutes les nuits et tous les jours passaient sans répit de l'attaque à la contre-attaque. Ces hommes résolus formaient la digue vivante qui empêcha la vague de déferler.

Le 4e bataillon du 246e régiment d'infanterie, auquel il appartenait comme adjudant chef de section, dut vaincre des assauts forcenés. Il fallait défendre à tout prix la large croupe limitée par le ravin d'Hautebraye et celui de Moulin-sous-Touvent dont l'échine est marquée par la chaussée Brunehaut. Perdre cette position, c'était livrer à l'ennemi l'accès du val d'Aisne. C'est dans la nuit tragique du 4 juin, que l'âme de Lucien Lécureux rompit les liens qui la retenaient sur un sol tremblant et enflammé.

Il emporta d'immenses regrets. Il était, selon le texte de sa citation posthume, « animé du plus pur sentiment du devoir et d'admirables qualités morales ». Il y joignait une culture intellectuelle qu'il n'avait cessé d'entretenir depuis qu'il l'avait reçue sur les bancs de l'École des Chartes et de la Sorbonne.

Tout ce bel espoir d'avenir repose anéanti sous une humble croix de bois où j'ai pu, au lendemain du combat, faire peindre ce simple mot : — « *Resurgam* », — où se résume la pensée du croyant.

Il repose dans le petit cimetière militaire tracé dans l'échancrure d'un bois à l'est de Saint-Pierre-de-Bitry. Les courbes gracieuses de l'Île-de-France s'inclinent vers sa tombe : la guerre, en profanant ce paysage, n'a pu le flétrir.

Lorsque Lécureux montait le long calvaire des relèves, il passait au chevet de l'église de Bitry où deux niches s'ornaient de consoles sculptées. Maintes fois il avait remarqué l'image du vigneron versant au pressoir une hottée de raisins et celle du moissonneur fauchant les épis. Il se proposait de signaler un jour à son maître, M. Émile Mâle, ces deux petits chefs-d'œuvre, où l'imagier du xve siècle cherchait à montrer comment

l'œuvre des saisons et celle de l'homme produisent le Pain et le Vin de l'autel. 97

Peu de jours après la mort de notre ami, un obus vint arracher du mur le vigneron et le moissonneur pour les écraser brutalement sur le sol. N'est-ce pas une émouvante coïncidence ? Partout le blé de notre pays est broyé sous le lourd fléau de la guerre. Charles Péguy, qui mourut au 276e, le régiment frère du 246e, comprenant le sens de tous ces sacrifices, nous murmure le chant des éternelles consolations :

> « Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles.
> Couchés dessus le sol à la face de Dieu !
> Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre !
> Heureux les épis murs et les blés moissonnés ! »

À PROPOS DES PILLARDS D'ÉGLISES[40]. DOCUMENTS 98

Pendant quatre années, deux évêques français vécurent sous la domination allemande. Ils ont acquis l'un et l'autre des titres inoubliables à notre respect et à notre gratitude. Des caractères timorés auraient hésité devant la grandeur et le péril du rôle qui leur était échu. Pour des hommes qui ne craignaient autre chose que le jugement de Dieu, la tâche était infiniment simple. Les tortures de conscience qui font trembler les plus résolus leur furent épargnées. La cause de notre patrie étant en même temps celle de la justice et celle du droit, il n'y avait qu'une voie à suivre. Ils y marchèrent tous deux le front éclairé par la lumière d'en haut, accomplissant ensemble leur mission épiscopale et leur devoir de Français. 99

Il y aura de grandes pages à écrire sur Mgr Chollet et Mgr Charost. Faudra-t-il attendre longtemps encore que l'on recueille en une publication complète les renseignements épars dans les journaux et les revues[41] ? Leurs actes ne seront pas seulement pour eux un honneur, mais aussi un terrible réquisitoire contre l'Allemagne. Dans un récent sermon au Sacré-Cœur de Montmartre, Mgr Charost, le bâton pastoral à la main, énuméra les abominations des envahisseurs, abominations telles que nos

40. *Revue des Jeunes*, 25 décembre 1918.

41. Par exemple, l'admirable lettre à l'empereur, écrite le 26 mai 1917 par Mgr Chollet (*Nouvelles religieuses*, 15 novembre 1918). (*Note de l'auteur.*)

ennemis nous arrachent l'une des prérogatives du vainqueur : la pitié. Comment être généreux pour un tortionnaire dont les victimes saignent encore [42] ?

Le clergé allemand fut en majeure partie solidaire des exactions militaires. Aumôniers et prélats, apôtres des doctrines de l'Empire, se montrèrent en toute circonstance les serviteurs de la force. Il suffit pour s'en rendre compte de feuilleter le livre publié par Georg Pfeilschifter, intitulé « *La Culture allemande, le Catholicisme et la Guerre* » [43], monument d'inconséquence qui fut édifié pour servir de digue à la fructueuse propagande de Mgr Baudrillart. Un seul évêque osa y apporter sa collaboration, Mgr von Faulhaber, alors évêque de Trèves, promu en 1917 à l'archevêché de Munich. Il y accuse, avec une feinte indignation, Mgr Baudrillart « d'ébranler le prestige de l'épiscopat ». 100

Cette phrase et certaines autres m'avaient toujours semblé mériter l'honneur d'une réplique. Celle-ci nous est fournie aujourd'hui par Mgr Charost dont l'archevêque de Munich vint visiter le diocèse : « Ce prélat, dit-il, a officié dans mes églises sans daigner, contrairement aux lois de notre liturgie, me demander la moindre autorisation. Il fut grossier à l'égard du curé de Wambrechies qui lui avait cependant donné une hospitalité conforme à nos règlements ecclésiastiques. Je saisis de l'incident l'aumônier de l'empereur, de passage à Lille : il refusa de recevoir ma plainte. [44] » 101

Les Allemands nous ont habitués à la pratique du droit du poing. Il est douloureux de constater que ce poing est parfois ganté de violet et orné de l'anneau d'améthyste.

Aujourd'hui le voile du mensonge, que nos ennemis avaient laborieuse-

42. Mgr Charost avait protesté solennellement le 22 février 1917 auprès des autorités allemandes contre l'enlèvement des objets sacrés, et surtout des orgues et des cloches. Sa lettre a été publiée en 1919. « J'ai l'absolu devoir, en présence de cette mainmise sur les choses sacrées, d'élever la protestation énergique et solennelle de l'Église.... » (Journal *la Dépêche*, 26 mars 1919.) (*Note de l'éditeur.*)

43. Édité en 1917 chez C. L. van Langenhuysen. Amsterdam-Rotterdam. L'article de Mgr von Faulhaber y porte le titre : *Notre culture religieuse.*

44. *La Dépêche de Lille*, 4 novembre 1918.

ment tissé, tombe en lambeaux. La trame doit en disparaître jusqu'au dernier fil, si nous travaillons sans défaillance à cette œuvre de vérité, en recueillant tous les témoignages : ceux des soldats français qui ont vu exploser des églises où les bombes à retard avaient été enfermées dans la boiserie des autels, comme ceux des prêtres, qui ont subi les pires ignominies.

Il arrive aussi que nos ennemis viennent s'accuser eux-mêmes en nous 102
livrant des pièces accablantes ; au cours de leur retraite précipitée, ils ont parfois abandonné sur la table de leurs postes de combat ou dans les bureaux de l'arrière-front certains documents compromettants.

Parmi les documents capturés lors de notre avance victorieuse, il en est un que le gouvernement français a voulu communiquer à la presse. Il a paru au début de novembre dans tous les journaux[45]. Il contient des ordres donnés par le haut commandement pour saccager méthodiquement les églises françaises. Aucun éclaircissement ne l'accompagnait et c'est pourquoi il n'a pas eu en France le retentissement qu'il méritait. Son auteur responsable est le général von Einem, commandant la 3e armée (armée de Champagne). Cette armée était, avant l'offensive de Gouraud, à la fin de septembre, composée des groupements Argonne, Perthes, Py. C'est au groupement « Perthes » qu'était destiné l'ordre, et dans ses ar- 103
chives qu'il a été découvert.

Les publications de cette nature semblaient, jusqu'à ce jour, laisser le gouvernement allemand indifférent. L'ordre de von Einem est tellement cynique qu'une justification a paru nécessaire. Dans le radio-télégramme de Nauen passé le 5 novembre à 12 heures, on lit ce qui suit :

> Le radio de Lyon du 1er novembre, 3 heures du matin, reproduit un ordre de la 3e armée allemande qui ordonne de fouiller les églises des territoires occupés pour y chercher les armes et les munitions, etc… et de ne pas omettre dans cette opération les lieux sacrés et les objets sacrés. Pour comprendre cet ordre, qui blesse la conscience et les sentiments

45. Il a été reproduit par *Les Nouvelles Religieuses* du 15 novembre, sous le titre : *Les Allemands et le pillage des églises françaises*. — C'est un document « secret », daté du 20 avril 1918.

de beaucoup de gens pieux, il convient de faire ressortir que le Commandement de l'armée allemande a été poussé à prendre cette mesure par l'abus qu'ont fait les habitants, de la sainteté des églises : dans de nombreux cas les Français ont installé sous les autels et dans les murs des églises des dépôts d'armes et de munitions et cet abus des lieux sacrés est précisément devenu une habitude en raison de l'observation faite que les Allemands respectaient les églises et qu'ainsi les autels et les sacristies devenaient des endroits absolument sûrs pour y garder des armes et des munitions 104
ou d'autres objets, qu'on aurait dû livrer. Sous la pression de la nécessité, le Haut Commandement de l'armée allemande dut alors lancer cet ordre, parce que les Français n'avaient pas respecté la sainteté des églises. Le reproche fait dans le radio contre les Allemands retombe ainsi de tout son poids sur les Français.

Le 8 novembre, à 13 heures, le service de propagande ennemi récidive et passe par radio ce qui suit :

Le radio de Lyon du 1er novembre, 8 heures du matin, qui se plaint du pillage par les Allemands des églises françaises, cherche une preuve de ses affirmations dans un ordre secret de la 3e armée allemande. Mais cet ordre ne parle aucunement de pillages ou même de réquisitions, mais seulement de perquisitions. Jamais il n'y a eu de pillages, il n'y a eu que des perquisitions réglementaires dans certaines églises, qui ont dû avoir lieu en présence d'un officier et d'un ecclésiastique. Le résultat qu'elles ont donné est une preuve de la nécessité à laquelle elles répondaient ; dans les églises on a trouvé des cuirs, des peaux, des métaux par centaines de kilogrammes, des milliers de bouteilles de vin, des étoffes, des bicyclettes, des appareils cinématographiques, des machines électriques, des harnais, des matières colorantes et même une automobile. On peut se demander à bon droit ce que de pareils objets avaient à faire dans une église. Il n'y a 105
aucun doute que ce sont ceux qui ont caché ces objets dans

les églises qui ont violé la sainteté de la Maison de Dieu, et non pas ceux qui ont perquisitionné.

La propagande allemande nous avait habitués à des plaidoyers plus subtils. Celui-ci est aussi maladroit qu'il se peut : « l'ordre de la 3e armée ne parle nullement de réquisition », dit le radio. Or cet ordre, dont l'authenticité n'est en rien contestée, contient des prescriptions pour la réquisition « d'objets en métal qui ne sont pas absolument indispensables à l'exercice du culte [46] ».

Voici d'ailleurs un document, inédit, où l'on saisit la méthode avec laquelle était organisé le pillage de nos églises. Il émane de cette même 3e armée, et a été expédié le 31 janvier 1918, sous le numéro 2323, aux 106
autorités subordonnées :

Mobilier et biens d'église.

1. — En exécution des instructions du ministre de la guerre, au sud de la voie ferrée Maubert-Fontaine, Charleville, Sedan, Carignan, Montmédy, Longuyon, Audun-le-Roman, tous les métaux utilisables peuvent être enlevés des églises. Cet enlèvement portera sur les cloches, les tuyaux d'orgue, le mécanisme des horloges de clochers, qui sont généralement en laiton ou en bronze. Seront également expédiés sur l'arrière les candélabres, lustres, appliques, etc.... Devront être uniquement épargnés les calices, ciboires, patènes et les objets strictement nécessaires au culte divin, à savoir : deux candélabres, un crucifix, un encensoir, une clochette d'autel, deux burettes avec leur plat.

2. — Au nord de la voie ferrée ci-dessus, l'enlèvement des tuyaux d'orgues et des cloches d'église est seul autorisé.

46. On sait quel usage profane les Allemands firent maintes fois des églises françaises. Voici notamment une indication qui n'a pas encore été publiée : en août 1917, la 5e compagnie du 8e régiment de réserve, à la suite d'une mutinerie, a été enfermée pendant trois jours dans l'église de Saint-Erme, près de Laon.

Les radios de Nauen prennent le ton bien connu des violateurs de sépultures et des pillards d'églises à la recherche de trésors. Le document que nous publions remet les choses au point. Il confirme, si l'on en pouvait encore douter, que le sac des églises fut une mesure générale ordonnée 107
par le gouvernement. Les officiers du *Presseamt*, habitués à entourer le globe terrestre tout entier d'ondes mensongères, peuvent-ils, sans rougir, prétendre que les perquisitions portaient uniquement sur les objets étrangers au culte ?

Je voudrais que cette nouvelle preuve de l'imposture allemande fût mise sous les yeux de Mgr von Faulhaber. Qu'on lui offre en même temps l'image de Saint-Pierre de Douai, où les missels effeuillés gisent avec les ornements sacrés au milieu des ordures. Qu'on lui montre donc les piliers de la collégiale de Saint-Quentin, creusés pour recevoir des paquets d'explosifs, et le tabernacle profané de Saint-Géry de Cambrai[47].

Oserait-il encore, devant les ruines éparses dans dix diocèses, reprocher à l'épiscopat français d'avoir « fait retentir le bruit des armes dans le sanctuaire sacré de la religion » ?

Les yeux commencent à s'ouvrir et les âmes à s'éveiller du sommeil lé- 108
thargique provoqué par la fascination du pangermanisme. La doctrine catholique a toujours prescrit de subordonner la politique à la morale ; or, les consciences mêmes étaient, en Allemagne, asservies au pouvoir. La suite fatale de cette faute se précise tous les jours. Le cardinal Hartmann vient d'écrire au chancelier Ebert une lettre, où il semble que l'on sente vaciller l'Église catholique allemande.

Quelle responsabilité est celle des théologiens catholiques qui signèrent en 1914 le manifeste des 93 intellectuels ! L'erreur inexpiable fut pour le clergé de lier l'héritage du Christ à un régime périssable représenté par des hommes criminels.

L'archevêque de Munich fut l'un des plus aveugles. Après avoir exalté Guillaume II et brûlé l'encens devant son trône, il écrivait en 1917 : « La

47. « L'église Saint-Géry a été indignement profanée. Le tabernacle du maître autel est vide et, sur la porte qui en a été forcée, on relève la trace de trois coups de pic. » (Rapport de la Commission instituée en vue de constater les violations du droit des gens. *Journal officiel* du 23 novembre 1918.)

vérité est ce qu'il y a de plus grand, et c'est elle qui remporte la victoire. »

Belle parole assurément ! Acceptons-la donc comme un tribut qui nous est dû. J'aimerais l'inscrire en exergue à l'édition des mandements du vaillant évêque de Lille.

NOTES DE L'ARRIÈRE

109

> « Les mâles vertus de la race, qui se développent dans nos villes et nos campagnes aussi bien que sur les champs de bataille…. »

111

Le 26 avril 1914, Claude Cochin a été élu député par la deuxième circonscription de Dunkerque (cantons de Bergues, Bourbourg, Hondschoote, Wormhoudt).

Inscrits : 15063
Votants : 11938
Suffrages exprimés : 11018

Claude Cochin, conseiller général. 9638 *voix.*
Ulin . . . . . 1380 —

Il n'était pas aisé pour le député flamand de concilier le devoir militaire et le devoir politique. Il s'y efforça pourtant. Toutes les fois qu'il le pouvait, il reprenait contact avec ses électeurs. Un jour, après deux ans de guerre, il jugea à propos de s'expliquer envers eux. On va lire la lettre pleine d'amitié et de simplicité qu'il leur a adressée en retournant au Front, après quelques jours à la Chambre.

AUX ÉLECTEURS[48]

113

Messieurs les électeurs,

Deux années sont écoulées depuis que vous m'avez confié la charge de vous représenter au Parlement.

L'admirable majorité dont vous m'avez honoré le 26 avril 1914, créait pour moi un devoir de gratitude. Je vous ai offert à tous un dévouement

48. Voir le journal dunkerquois : *Le Nord maritime*, 6 juillet 1916.

absolu, dont mes électeurs du Canton de Bourbourg avaient pu, depuis quatre ans déjà, mesurer toute la sincérité[49].

Jetant aujourd'hui un regard sur ces deux premières années de mon mandat législatif, je reconnais, sans honte, que je ne vous ai pas donné la mesure de ce qu'aurait pu être mon activité parlementaire. C'est qu'un devoir primordial s'imposait à moi : le devoir militaire. 114

Ma conduite, qui vous appartient et sur laquelle vous aurez à porter un jugement, fut-elle conforme aux traditions patriotiques de notre Flandre ? Vous le direz. — J'attends, sans crainte, votre réponse.

Il faut avoir vécu la vie du Front pour comprendre le caractère du soldat français, et sentir vibrer l'âme profonde de notre pays. — Parmi les bons, vous êtes des meilleurs. J'ai ressenti une vraie émotion, chaque fois que, dans les tranchées, j'ai rencontré quelques-uns de mes amis flamands. Parmi tous les autres corps, je songe souvent aux troupes héroïques de la 2e et de la 51e division. Mon souvenir ému va aussi vers le 8e territorial, où de bons pères de famille, qui ne sont plus jeunes, travaillent sans repos sous la mitraille, pour construire nos positions.

Ma pensée va à tous ceux qui, parmi mes électeurs de 1914, sont tombés déjà pour la défense de la Patrie. Ces soldats admirables reposent au- 115
jourd'hui sur les plus illustres champs de bataille. Les troupes du Nord ont toujours été aux endroits où « ça tape dur ». Nos généraux savent ce qu'elles valent et je n'ai pas besoin de désigner le corps d'armée qui, en mars dernier, a brisé devant Verdun des assauts formidables, que les Allemands, après un premier succès, pouvaient croire irrésistibles[50].

Toutes vos familles ont été frappées, tour à tour, de deuils cruels et glorieux. Les cœurs saignent, mais ces blessures douloureuses, vaillamment supportées, ne sont pas conseillères de lassitude et de dégoût. Elles crient vengeance et Victoire !

---

49. Claude Cochin représentait le canton de Bourbourg au Conseil général du Nord.
50. On peut aujourd'hui nommer le 1er corps d'armée. (*Note de l'éditeur.*)

Au triomphe définitif de la plus noble des causes, tous peuvent collaborer. Ceux qui luttent et qui meurent sur les champs de bataille ne sont pas seuls à poursuivre le salut de la Patrie. 116

Agriculteurs, commerçants, industriels, votre ténacité confiante, votre belle tenue morale, votre ardeur laborieuse sont dignes de la reconnaissance du Pays. Sous la menace de l'invasion, sous le coup des projectiles ennemis, aux prises avec les pires difficultés matérielles, vous n'avez cessé de travailler pour la France, par l'activité de vos bras et de vos pensées.

Il faudra louer plus tard, comme elles le méritent, les fermières de Flandre qui ont su faire fructifier leurs terres et assurer la continuité de l'exploitation rurale. Les municipalités, les organisations agricoles ont rivalisé de zèle, et, malgré la gêne d'une occupation militaire presque permanente, n'ont jamais cessé de prodiguer leur dévouement, pour la prospérité de chacun, qui se confond avec le bien public.

Toutes les volontés, tendues vers un même but, doivent, en effet, montrer une énergie quotidienne et persévérante pour parer au contre-coup économique de la guerre. La production de notre région n'est pas, et ne peut pas être aussi intense que par le passé. 117

Mais il suffit d'un coup d'œil sur nos Flandres pour s'assurer que les champs ne sont pas en jachère, que les moissons mûrissent, qu'aucune usine n'est silencieuse : et c'est là un spectacle merveilleux, lorsque l'on songe que vous êtes à proximité de l'ennemi et que votre sol généreux est l'une des proies qu'il a le plus ardemment souhaitées.

Arrêtés par les défenseurs de l'Yser, les Allemands se sont vengés en accumulant les ruines dans la courageuse cité de Bergues, en menaçant, en frappant parfois de leurs avions de bombardement toute la région flamande. Vous méprisez les dangers et les difficultés, car vous êtes animés d'une immuable confiance dans les destinées de la Patrie. Seule, la certitude de la Victoire — victoire du Droit et de la Justice sur une puissance d'oppression — peut décupler les forces et leur donner un élan presque surhumain.

Les mâles vertus de la race qui se développent dans nos villes et nos campagnes, aussi bien que sur les champs de bataille, doivent être soutenues 118
par l'effort constant des pouvoirs publics, et celui des représentants élus du Pays.

La France, dans une illusion pacifique, et malgré les efforts de quelques-uns de ses meilleurs enfants, a été surprise par la guerre. Elle s'est redressée dans un élan magnifique, mais l'entreprise brutale de l'ennemi a jeté le trouble dans beaucoup de services publics, insuffisamment organisés. Les entraves dont vous souffrez dans l'accomplissement de votre tâche quotidienne, proviennent souvent d'une adaptation insuffisante aux circonstances.

Avouons aussi que quelques esprits sont toujours restés asservis à de mauvaises habitudes du passé. De là vient que vous êtes rebutés parfois et indignés d'une injustice ou d'une inégalité. La Guerre apporte avec elle des épreuves immenses et aussi de petites souffrances ; tandis que les baïonnettes se choquent sur le front, il ne faut pas qu'à l'arrière on se batte à coup d'épingles. Vos représentants doivent vous servir d'avocats et de conseillers. Je n'ai pas cessé de l'être, et — tout soldat que je suis — 119
je ne crois pas avoir jamais failli à cette tâche.

Toutes les questions touchant à la pénurie de la main-d'œuvre exigent des solutions qu'il faut mettre en harmonie avec les nécessités militaires : augmentation des permissions agricoles, extension de ces permissions aux unités territoriales au repos, rapprochement des auxiliaires et des R. A. T., sursis aux maréchaux-ferrants, meuniers, entrepreneurs de battage. Ajoutons l'enlèvement progressif du Front, des pères de familles nombreuses et le rapprochement de leur domicile, la relève des anciennes classes, celle des auxiliaires de place forte. Puis l'étude nécessaire des dégâts dus à la construction des tranchées, la rapidité dans le règlement des indemnités de toute nature ; la recherche d'une stricte justice dans la répartition des allocations militaires, etc…

Mais est-il possible de passer ainsi brièvement en revue les problèmes multiples et complexes à la solution desquels votre représentant s'est attaché ? Toutes les solutions visent au maintien de la vie économique, 120
où j'aperçois l'une des principales garanties du succès.

Le Parlement n'a pas méconnu son devoir. Certes il lui reste encore bien à faire. On aimerait lui voir donner une solution à certains grands problèmes, comme la réparation des dommages de guerre, mettre fin à de grandes injustices, comme le privilège des bouilleurs de crû. Assurément ses délibérations auraient pu être mieux ordonnées. Il aurait eu avantage à limiter le nombre de ses séances, en les groupant, et à écarter plus résolument toutes les agitations stériles. La méthode fut parfois mauvaise, mais on ne peut méconnaître le haut patriotisme dont les représentants de la nation ont donné, dans leur ensemble, des preuves éclatantes.

Je viens d'assister aux sept séances du Comité secret, auquel je ne songeais pas à l'avance sans quelque appréhension. Nous avons regardé en face les erreurs et les fautes qui ont été commises depuis 22 mois de guerre. Nous avons constaté que l'expérience acquise portait ses fruits. 121
La puissance des Alliés est aujourd'hui organisée ; les munitions sont abondantes ; une force militaire énorme est prête, pour heurter rudement le front de l'envahisseur. Comment ne serions-nous pas tous animés d'une même espérance, riche de certitudes prochaines ?

Aucune voix ne s'est élevée, au Comité secret, pour préconiser une paix désastreuse, avant la Victoire. Tous les partis ont appuyé l'Ordre du jour, témoignant d'une « foi accrue », dans le succès de notre cause. Loin d'ébranler la confiance populaire, ces délibérations écartent les doutes et les craintes.

Les Chambres peuvent faire encore de bonne besogne ; souhaitons que leur désir de savoir et d'agir ne les entraîne pas à la confusion des pouvoirs. Pas de désorganisation sous prétexte de contrôle et de libre discussion ! Ne retombons pas dans les querelles intérieures qui furent la source de notre affaiblissement avant la guerre.

Le ministère a donc vu se grouper autour de lui une majorité considérable où vous trouverez le nom de votre député [51]. Comme le proclamait, 122

51. Le vendredi 16 juin 1916 la Chambre s'était constituée en Comité secret. Le jeudi 22, à la reprise de la séance publique, un ordre du jour présenté par M. Maurice Sibille, et exprimant entière confiance au Gouvernement, présidé par M. Aristide Briand, fut voté par la Chambre par 440 voix contre 80. (*Note de l'éditeur.*)

il y a quelques jours, un grand écrivain : « À la guerre, le gouvernement, c'est encore le Drapeau ! »

Toutes ces pensées, Messieurs, sont présentes à votre esprit comme au mien. Cet appel vous parviendra dans vos communes ; il ira peut-être atteindre ceux de vous qui combattent pour la France, jusqu'au fond des tranchées. Vous sentirez que nos cœurs battent à l'unisson. Bien que je n'aie pu vous rendre compte de mon mandat dans chacun de vos villages et de vos villes, comme je l'aurais voulu, vous savez que les liens qui nous unissent ne sont pas relâchés.

Soyez assurés que je reste votre ami fidèle et reconnaissant. Songeons tous au jour où, avec l'aide de Dieu, la Victoire nous sera donnée et où 123
la Paix souhaitée nous permettra de travailler ensemble dans l'ordre et l'union, à la prospérité de notre petite patrie dont la France peut être fière.

CLAUDE COCHIN, Député du Nord, Conseiller général, Lieutenant à l'État-Major de la 55e Division d'Infanterie.

LES ARCHIVES ET LA GUERRE[52] 124

Les obus allemands écrasent tous les jours le sol national. Ils effacent aussi le passé de notre race. Les églises, les châteaux forts, qui avaient échappé aux outrages du temps, sont broyés par l'acier de Krupp. Les explosifs modernes ont eu raison des édifices qui défiaient les siècles et semblaient indestructibles.

Les monuments écrits de l'Histoire de France n'ont pas moins souffert. Mais leur douleur est obscure. La poussière à demi calcinée qui recouvre les vestiges de Coucy parle à l'esprit ; la lèpre rouge des ruines de Reims est bien plus pathétique que des vieux papiers noircis par le feu. Moins éloquente, leur disparition nous laisse insensibles. Elle figurera cependant un jour dans l'acte d'accusation auquel l'Allemagne intellectuelle devra répondre. 125

52. *Revue hebdomadaire*, 7 juillet 1917.

Parmi les destructions d'archives, la plus désastreuse, assurément, est celle des archives départementales du Pas-de-Calais. Les fumées qui, le 5 juillet 1915, sont sorties des toitures du palais abbatial de Saint-Vaast, à Arras, ont emporté l'histoire d'une de nos plus belles provinces. Depuis plus de dix mois, à cette époque, les Allemands bombardaient scientifiquement chacun des quartiers de la ville. Sans aucune raison d'ordre militaire, la dévastation s'étendait chaque jour. Le palais Saint-Vaast avait été épargné, mais c'était une illusion de croire que la rage brutale de l'ennemi lui ferait grâce.

L'absence de l'archiviste, mobilisé, M. Flament, qui, depuis, a disparu glorieusement devant Verdun à la tête de sa compagnie, fut une des raisons du désastre. Un chef de bureau, M. Lavoine, mal secondé, sans direction technique, s'efforça, durant un long bombardement, de mettre à l'abri le trésor des chartes d'Artois. S'il avait été aidé et conseillé, le dépôt tout entier aurait pu être sauvé. Il faut reproduire, dans leur sécheresse, quelques lignes du rapport présenté au Conseil général du Pas-de-Calais 126
et imprimé dans les actes de cette assemblée :

> « Dès les premiers jours du bombardement, le personnel des archives descendit dans les caves de l'aile orientale du palais, les plus précieuses des archives anciennes et les plus consultés des documents modernes…. Ce fut le bombardement du 5 juillet 1915 qui réussit enfin à détruire le robuste palais Saint-Vaast, en même temps que la bibliothèque communale tout entière, à l'exception des manuscrits et d'un petit livre rare qui avait été, depuis peu, communiqué à la bibliothèque de Karlsruhe. En même temps qu'une très grande partie des collections du musée d'Arras, périt tout le fonds des archives départementales qui avait été laissé dans le déambulatoire d'hiver et dans les salles du premier étage. »

C'est ainsi qu'ont disparu les actes anciens des notaires d'Artois, les procédures de l'ancien Parlement et tant d'autres documents inestimables. En présence de ce désastre, personne ne peut avoir, à l'heure actuelle, le courage inutile de rechercher certaines responsabilités. Dans cette guerre, où nous sommes tous absorbés par le souci du présent, on ne

peut se défendre d'un sentiment d'indulgence pour le ministre de l'Ins- 127
truction publique qui a négligé le passé.

Aucun autre dépôt français n'a, jusqu'à présent, subi un sort aussi fatal, mais combien d'archives municipales, plus modestes, auront péri ! La liste n'en a pas encore été entièrement établie ; elle n'est pas close, et nous la devinons très longue. Toutes les mesures ont-elles été prises pour sauver les papiers qui existent encore sous les toitures effondrées des mairies ? On pourrait le croire en lisant la circulaire du Grand Quartier Général, en date du 2 avril 1917, qui témoigne d'excellentes intentions. Elle contient les prescriptions suivantes :

> « Je vous signale l'utilité de faire rechercher d'une façon toute spéciale, dans les communes nouvellement reconquises, les registres de l'état civil et les documents de toute nature qui peuvent être ensevelis dans les ruines des mairies ou qui, provenant de la mairie, ont pu être dispersés dans le pays. Ces documents, si incomplets et détériorés soient-ils, doivent être soigneusement conservés…. Il convient de prendre également toutes mesures utiles pour sauvegarder les registres tenus dans les paroisses…. En conséquence, toutes les fois que des documents de la nature 128
> de ceux dont il s'agit seront découverts dans une localité ou dans un immeuble où ils ne seront pas en sécurité, l'officier commandant l'unité avertira la prévôté. La prévôté dressera un procès-verbal en double expédition, relatant les circonstances, contenant un état descriptif de la découverte. Un exemplaire du procès-verbal sera adressé au prévôt d'armée pour être remis au préfet. L'autre exemplaire vous sera adressé et me sera par vous transmis. »

Cette note trop complexe n'a pas donné un grand résultat : « le nettoyage » de certaines localités, entrepris par des territoriaux français et anglais trop zélés, a amené de nombreuses destructions. Le commandant d'unité hésitera avant d'aborder la série des formalités qui lui est imposée. Une récompense, même modeste, attribuée au soldat qui recueille des registres municipaux ou paroissiaux, serait bien plus efficace.

Lorsque le reste de la France sera libéré, les pouvoirs publics devront prendre de nouvelles mesures et, par une entente avec l'armée anglaise, exiger qu'aucun papier, découvert parmi les débris d'une mairie ou d'une église, ne soit détruit. On risque de conserver une vieille feuille de missel, 129
ou un cahier d'écolier. Peu importe. Le choix se fera plus tard.

Les événements actuels ne doivent pas nous enlever toute prévoyance. Il faut penser à l'avenir de notre histoire et à la tâche des écrivains qui en reprendront l'étude.

Cette pensée commence à hanter de bons esprits, et la presse s'en est emparée. Peut-être n'est-ce pas une heureuse fortune, car il faut procéder, dans ce domaine, avec une discrétion infinie, sans songer à y provoquer des résolutions inconsidérées. Les matériaux étant appauvris, les ouvriers dispersés et réduits, que peut être l'édifice ? Les apports du passé seront, en quantité, compromis et bouleversés, nous venons de le voir ; quant aux ouvriers, beaucoup auront été tués.

L'un des meilleurs, Robert-André Michel[53], écrivait, à la veille de sa mort, 130
au combat de Croûy : « *Nous n'aurons pas vécu en vain si nous pouvons donner notre vie pour la cause sacrée de la France.* »

La douleur que nous cause d'aussi tragiques destinées ne devrait-elle pas nous porter à prendre la défense des disciplines intellectuelles auxquelles ces héros avaient soumis leur existence ? J'aimerais que l'on évitât de porter des coups aux institutions d'enseignement supérieur où de si belles pensées ont pu germer. L'École normale et les Universités n'ont pas encore été visées, mais l'École des Chartes est prise à parti.

Rien ne saurait être plus sensible à ses anciens élèves que de les représenter vivant ailleurs que dans leur temps, renfermés en une sorte de rêverie inutile et ridicule. Lorsqu'on les accusait autrefois d'être rétrogrades, ils citaient pour se défendre l'adresse que Léopold Delisle, Tardif et Himly portèrent en leur nom au Gouvernement provisoire de 1848 : « *Les élèves de l'École des Chartes, après avoir, par leurs études, suivi dans le cours des*

53. Voir plus haut, p. 5, les lignes que Claude Cochin écrivait en 1914 sur la mort héroïque de son ami et camarade de l'École de Rome.

siècles le développement progressif de la liberté française, viennent avec bonheur en saluer le couronnement définitif. » 131

Aujourd'hui leur réponse est plus tragique. Avaient-ils le nez chaussé de lourdes bésicles et étaient-ils atteints de « myopie » comme on le dit, ces trente-cinq morts au champ d'honneur, ces cinquante-huit cités, ces sept décorés qui appartiennent aux diverses promotions de l'École ? Ce serait une œuvre mauvaise et fausse que de chercher à représenter ces historiens comme se tenant volontairement au-dessus de la mêlée. Le sang qu'ils ont versé, les éloges de leurs chefs militaires donnent un témoignage irrécusable de leur ardent patriotisme.

Est-ce plutôt à leurs méthodes que le critique s'attache ? Il serait fâcheux cependant que leurs recherches perdissent dans l'avenir le caractère d'attention soutenue et le goût de la précision, qui permettront de continuer la lutte à armes égales contre l'érudition d'outre-Rhin. Ainsi, certains domaines, la philologie romane, par exemple, où la culture germanique avait pris une place prépondérante, pourront lui être enlevés. 132

Déchiffrer « *les diplômes de Chilpéric* », pendant la guerre, — quelle aberration, me répétera-t-on[54] ! — C'est oublier délibérément les services qu'a rendus l'examen des formules mérovingiennes en provoquant les discussions fécondes de Julien Havet et de Fustel de Coulanges sur le degré d'indépendance des rois francs à l'égard des empereurs.

Ces études scrupuleuses, qui permettent d'enregistrer ainsi les premiers symptômes de notre autonomie nationale, peuvent s'appliquer aussi bien à la critique des textes modernes. Mon confrère Jacques de Dampierre, en publiant les carnets de route des soldats allemands avec autant de minutie que s'il s'agissait de manuscrits médiévaux, a répondu victorieusement aux doutes, intéressés, émis sur l'authenticité de ces documents compromettants.

La recherche de l'exactitude est une manifestation de l'esprit scientifique. Souhaitons que nos Écoles y restent fidèles et évitons de les inciter aux généralisations hasardeuses. Les devoirs de l'historien sont immuables à 133

54. Voir l'article de M. Fernand Engerand, *L'histoire de demain*, dans l'*Écho de Paris* du 21 mai 1917, et la réponse que M. M. Prou, directeur de l'École des Chartes, y a faite dans le même journal, le 15 juin.

travers les âges. M. Camille Jullian les a magnifiquement exposés, dans une récente étude qu'il termine par ces mots : « Vérité et France ne s'excluent pas en histoire »[55].

M. Jullian a donné la raison pour laquelle il serait prématuré d'écrire avant longtemps les faits que nous vivons en ce moment. La vérité est obscurcie et nous échappe très souvent. L'un des polémistes qui a le plus coutume de mêler le passé à la politique quotidienne, M. Aulard, le reconnaît lui-même : « Rien n'est plus difficile à comprendre que les événements auxquels on assiste, surtout quand ces événements sont si nationaux que nul n'est témoin sans y être acteur. Ce n'est pas que les documents soient rares : c'est un bourdonnement de nouvelles ! Mais notre 134
curiosité est plus encombrée qu'éclairée. »

Notre devoir présent est facile à définir. Il ne consiste pas à raconter les événements actuels, mais à en conserver fidèlement le souvenir. Nous devons agir à la manière de l'avare qui thésaurise, ou mieux encore du constructeur qui amasse les matériaux. Ce rôle ingrat et obscur suscite peu de dévouements. Nous imitons plus souvent l'intendant infidèle qui dilapide les biens qui lui sont confiés.

Car la guerre, qui répand une cendre si épaisse sur les âges passés, qui a frappé mortellement notre jeune génération d'historiens, et qui jette le doute sur leurs méthodes de travail, n'aura même pas édifié sa propre histoire. Les petites chapelles se construiront sans peine, mais les fondations solides pour le monument définitif ne sont pas encore tracées. Les raisons en sont faciles à déterminer.

Les notes, les souvenirs, qui dépeignent bien plutôt l'esprit et le caractère de celui qui les a écrits que les événements eux-mêmes, ne nous manqueront pas. De toutes parts nous voyons apparaître une littérature apologétique ; déjà se préparent des mémoires justificatifs, des rapports 135
par lesquels les hommes, qui estimeront avoir été injustement frappés, chercheront à se blanchir en accablant leurs adversaires. La masse des

55. Lettre publiée dans : Ch. de Saint-Cyr, *Ce qu'il faudra que soit la France de la victoire* (Paris, 1917).

discussions et des plaidoyers obscurcira la vérité et rendra plus difficile sa recherche.

Ce que la meilleure partie de notre pays, avide de connaître, réclamera, c'est le document objectif, l'ordre donné par le chef dans son texte original, le morceau de papier froissé, griffonné sur un coin de table, la petite feuille jaune du message téléphoné, le croquis topographique relevé en première ligne. L'avenir voudra voir la physionomie vraie de la guerre et non une image falsifiée par la rancune et l'intérêt.

Quels sont les moyens que nous avons prévus pour satisfaire à cet immense besoin de savoir ? Dans une proposition très opportune, MM. Honnorat et Varenne ont invité le Gouvernement à procéder au classement et à la centralisation de tous les périodiques français et étrangers pouvant servir à l'histoire de la guerre. Mais cette proposition a été déposée à la Chambre des députés le 22 décembre 1916 et n'est pas encore rap- 136
portée [56].

Le ministre de l'Instruction publique avait également, à la demande du Comité des travaux historiques, signalé au personnel de l'enseignement, aux sociétés savantes, aux correspondants du ministère, l'intérêt qu'il y aurait à consigner par écrit les témoignages oraux de l'esprit public, de la vie normale et de la vie économique de la France pendant la guerre.

Quant aux documents d'archives, à proprement parler, on y songe peu. Les suppressions de directions, de ministères, suivies de leur rétablissement, ont engendré un certain désordre, d'autant plus que dans la plupart des services la conservation des archives n'est pas réglée d'une fa- 137
çon uniforme. La notion de propriété de l'État est très affaiblie chez certains ; pour d'autres la destruction est bien plus simple que le classement.

On est trop souvent resté à la notion admise par les secrétaires d'État de

56. *Journal officiel*, 20 février 1916. — Depuis le jour où les notes ci-dessus étaient écrites, les idées recommandées par Claude Cochin, et dont il fut un des initiateurs, ont fait leur chemin : la proposition de MM. Honnorat et Varenne a été votée, et des crédits inscrits au budget de l'Instruction publique, pour y donner suite. Bien plus : une importante somme a été assurée à l'État par un généreux donateur, laquelle a permis de réaliser rapidement l'idée, et une Société a été constituée pour aider au développement de l'institution de la *Bibliothèque de Guerre*. (*Note de l'éditeur.*)

Louis XIII, qui gardaient pour leurs dossiers de famille les documents qu'ils détenaient grâce à leurs fonctions. En province, je ne vois pas qu'aucune précaution ait été prise pour que les préfets gardent leur correspondance avec les maires, et les différents actes de leur administration, en vue d'un versement ultérieur aux archives départementales. Les municipalités n'ont pas été davantage invitées à constituer des dossiers qui pourraient être précieux pour l'histoire économique de la guerre.

Et c'est presque un paradoxe de dire que cette guerre, où on écrit tant, et où l'encre coule presque autant que le sang, sera pauvre en documents intéressants. Les diverses administrations s'en inquiètent très peu. Cet état d'esprit s'explique par l'habitude routinière qui s'impose, parfois malgré lui, au chef de bureau ou à l'officier d'administration. Les *archives* ont 138
un caractère d'utilité ; on les classe, on les catalogue ; les *papiers* sont déchirés ; on les brûle. Voilà l'étrange conception dont l'histoire contemporaine souffrira. Par *archives* il faut entendre les documents qui ont un intérêt pratique ; par *papiers*, tout le reste. Le résultat de cet abus des mots fait frémir : dans l'amas colossal des pièces et des registres qui s'amoncellent dans la France entière, l'historien n'aura rien à prendre. La comptabilité lui importera fort peu. Il regrettera les *papiers* qui auront été détruits.

Les archives du ministère de la Guerre témoignent cependant d'intentions meilleures. Mais je vois, à l'origine, une erreur qu'il faut indiquer pour tenter de la redresser.

Sous la direction consciencieuse du lieutenant-colonel Dupuis, les documents de la campagne actuelle sont religieusement enfermés dans des cartons dont le nombre atteignait, au 31 mai 1917, le chiffre de 16.900. Aucune destruction ne sera opérée avant la fin des hostilités et le per- 139
sonnel très restreint (trois officiers, quelques soldats auxiliaires et des femmes) remplit bien sa tâche.

Cette organisation, qui devra être développée et surveillée de très près lorsqu'on procédera au classement et aux suppressions nécessaires, est actuellement suffisante.

Celle que le Gouvernement allemand a conçue à la Moltke-Platz à Berlin paraît beaucoup plus luxueuse. Le département des archives (*Abteilung fur Kriegsakte*) est divisé en sept sections : quatre sections prussiennes, une wurtembergeoise, une bavaroise, une saxonne. Chaque section est dirigée par un commandant et une quinzaine d'officiers. Les occupations de ce nombreux personnel nous échappent. Son activité n'a pas sans doute pour but unique de faciliter les recherches du savant. Le principe strictement conservateur posé par le colonel Dupuis est infiniment préférable, et nous n'avons pas à envier à la Moltke-Platz son armée d'archivistes.

Les archives du ministère de la Guerre sont chez nous complétées par la Section photographique de l'armée, qui a été créée en avril 1915. Ses 140
opérateurs, qui travaillent sur le front, ont tiré 80 000 clichés, et des myriamètres de films cinématographiques, qui sont étiquetés et classés au Palais-Royal.

Malgré l'effort accompli, les archives de la Guerre et celles de la Section photographique, qui devront lui être logiquement rattachées, laissent place à certaines critiques.

La Section fait très justement appel aux dons des particuliers. Elle a même obtenu du commandement que l'autorisation donnée aux militaires de prendre des photographies sur le front soit subordonnée à l'envoi d'une épreuve de chaque cliché au ministère. Cette prescription n'a donné aucun résultat pratique, faute de rémunération pour les vues intéressantes qui seraient offertes. On n'ignore pas la difficulté d'introduire un principe commercial dans un organisme d'État. Il est nécessaire d'autoriser la Section photographique à effectuer des achats. La valeur et l'intérêt de ses collections en seront centuplés.

D'autres observations bien plus sérieuses sont à faire sur les archives mêmes de la Guerre. Le colonel Dupuis veille à ce qu'aucune destruction 141
ne soit pratiquée rue de Solférino, mais les documents qui arrivent sont les survivants de beaucoup d'autres qui n'arrivent point. Tout le monde sait, aux armées, que classer un dossier équivaut souvent à le brûler. Des instructions sévères devraient être données. Voici au contraire le texte de la note qui est communiquée périodiquement aux corps de troupe :

> « Papiers renvoyés sur l'intérieur.
>
> Les archives destinées à être évacuées sur le ministère de la Guerre devront être rendues à l'état-major pour le 20 prochain avant 18 heures. Le ministère se plaignant de recevoir chaque mois quantité de papiers inutiles (vieux journaux, cartes inutilisables, etc.), les corps et services sont invités à ne retourner exclusivement que les dossiers ou notes présentant un intérêt au point de vue historique. »

Vieux journaux, soit ! Mais n'est-il pas imprudent d'autoriser la destruction des cartes ? Les plans directeurs, établis à l'arrière, donnent souvent l'idée la plus fausse du terrain ; ils ont conduit certains chefs aux plus 142
dangereuses illusions sur les qualités défensives d'une ligne. C'est le croquis établi rapidement sur les lieux mêmes par le chef de bataillon ou officier d'état-major en reconnaissance, qui donne le véritable aspect des tranchées. Il est regrettable de voir prescrire leur destruction.

Ces « cartes inutilisables » auraient été précieuses à l'historien qui étudiera une attaque allemande comme celle de janvier 1916 sur Verdun. Elles seules peuvent donner l'état des travaux accomplis, la nature exacte de l'obstacle que nous avons opposé à l'ennemi. Plus fâcheuse encore, est la latitude laissée aux officiers de discerner si un document est ou non « historique ». Comment trouver, au front, le loisir et les moyens de définir le caractère de chaque pièce ?

Lors de la cessation des hostilités, les destructions inconsidérées seront plus encore à craindre. Les régiments rentrant au dépôt, les grandes unités bientôt dissoutes ne s'encombreront pas longtemps de papiers dont l'intérêt pratique n'existe plus et l'on allumera beaucoup de feux de joie. 143
Les dossiers des secteurs, c'est-à-dire les liasses qui existent dans les postes de commandement et que les corps relevés cèdent à ceux qui viennent prendre leur place, sont déjà l'objet d'expurgations fréquentes, surtout lorsque l'hiver est rude et que l'on aime à entendre ronfler les poêles.

À la paix, si l'on n'y prend garde, tout sera détruit et il sera très difficile de suivre le détail des hostilités. Les journaux de marche, rédigés par les différentes unités, apporteront des renseignements utiles ; mais il est impossible de croire que ces compilations, faites souvent avec négligence, remplaceront, pour l'historien sérieux, le document original.

Je ne pense pas que de nouvelles circulaires pourront avoir raison de tous ces désordres. Il y a mieux à faire que d'ordonner ; il faut agir sur place à l'aide de professionnels. M. Justin Godard a eu l'heureuse idée de placer des archivistes paléographes aux chefs-lieux des régions militaires 144
pour conserver et inventorier les documents du Service de santé qui s'y trouvent.

Cette initiative devrait être généralisée aux armées. Il suffirait, dès à présent, de placer à la direction des étapes de chaque groupe d'armées, un archiviste paléographe appartenant à la réserve de l'armée territoriale ou au service auxiliaire, qui aurait une double mission : veiller à la conservation des archives anciennes dans les territoires reconquis, et contrôler les envois d'archives modernes faits au ministère de la Guerre.

Appartient-il au pouvoir législatif ou au Gouvernement d'imposer ces mesures ? Sans doute les Ministères auront à agir, mais leurs décisions devront être préparées par des techniciens. Que les corps savants, les commissions érudites se tiennent au courant de ces questions. Le soin de notre histoire nationale est placé entre leurs mains et les reproches de nos descendants iront vers eux si l'œuvre de sauvegarde n'a pas été intégralement accomplie. L'Institut, le Conseil supérieur des archives, la Société de l'Histoire de France doivent à leur haute renommée de s'atta- 145
cher à ce labeur.

« Saluons dans nos cœurs l'historien de demain qui aura à écrire l'histoire d'aujourd'hui », disait, il y a quelques mois, M. Henri de Régnier à l'Académie française [57].

Nous devons faire mieux que de souhaiter à cet historien bonne et heureuse fortune. Il est en notre pouvoir de l'aider : aidons-le [58].

57. Cette phrase est la dernière du discours que prononça M. Henri de Régnier, en recevant M. de la Gorce, à la séance du 25 avril 1917. (*Note de l'éditeur.*)

58. On croit répondre aux intentions de Claude Cochin en complétant ici les chiffres

SOUVENIR D'ART FLORENTIN DANS LE NORD DE LA FRANCE. À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ DE GAND[59]

146

L'Allemagne organise la Belgique à la manière d'un vaste camp retranché. Ses ingénieurs, ses économistes, ses administrateurs n'ont pas été les seuls à en concevoir le plan et à le réaliser. Les érudits et les historiens apportèrent une lourde artillerie pour couvrir la place.

Le *stützpunkt* de cette forteresse est l'Université de Gand. Rien n'y manque pour lui donner l'apparence de la solidité et de l'inviolabilité. L'historien et l'artiste ont fait des stages aux écoles d'empire. Ils y ont appris la balistique intellectuelle. Les traditions du peuple flamand, savamment agencées, figurent sur le terrain de combat. Si l'on était aux jours lointains où le langage emblématique était à la mode, des 147
topographes éditeraient le « plan directeur » de l'Université de Gand. Ils y décriraient les tranchées de l'intelligence et le béton de la philologie.

Ces termes guerriers ne seraient pas pour déplaire au *geheimrat* von Dyck qui eut charge de fonder l'Université. Le langage dont il s'est servi lors de la séance inaugurale sonne comme un appel aux armes : l'Université de Gand doit être un « observatoire », un « poste-vigie » contre l'agression de la culture latine.

Toute la puissante organisation que von Dyck a tenté d'établir repose sur des assises incertaines. Belges, Français, Italiens devraient agir de concert pour démontrer l'erreur et le mensonge qui en forment la base. Jusqu'au jour où la fortune des armes permettra d'extirper du sol belge cette plante étrangère, imitons nos artilleurs de l'Yser qui renversaient comme des champignons pourris les casemates cimentées construites par nos ennemis sur un sol mouvant.

148

---

des morts glorieuses, des décorations et des citations qui sont l'honneur de l'École des Chartes : « Élèves et anciens élèves mobilisés : 244 ; décédés à l'ennemi ou par suite de faits de guerre : 53 ; nommés ou promus pendant la guerre dans l'ordre de la Légion d'Honneur : 13 ; décorés de la Médaille militaire : 4 ; cités à l'ordre du jour : 81 ont été l'objet de 120 citations, dont 40 à l'ordre de l'armée. Renseignements sans doute incomplets. *Journal Officiel* du 29 juin 1919, R. E. n° 29504 ». (*Note de l'éditeur.*)

59. *Journal des Débats*. 30 mai 1918.

M. Louis Gillet, dans un brillant article de la *Revue des Deux Mondes*, vient d'ébranler utilement un dogme, admis par les flamingants de Germanie, concernant *l'Art flamand et la France*[60]. Ce sujet formerait, dit-il, une leçon d'ouverture édifiante pour le cours d'histoire de l'art professé à l'Université flamande. Du même sujet ferait partie une seconde leçon sur l'art flamand et l'Italie : Flandre et Artois dépendirent du royaume de France, État suzerain.

La conclusion de ce cycle de conférences serait forcément que l'art flamand ne s'est pas développé sous l'influence allemande. C'est, en dernière analyse, l'Italie, la France et la Flandre qui, par l'effort commun et varié de leur génie propre, ont fait éclore la Renaissance.

Il y aurait un livre à écrire sur les relations artistiques de la Flandre et de l'Italie à la fin du moyen âge. Il n'est pas intéressant de faire état du bagage classique exporté à foison par l'Italie au seizième siècle. Au qua- 149
torzième et au quinzième, les relations furent constantes et les échanges si caractéristiques, qu'il est bien difficile de dire lequel des deux pays a donné davantage. Ceux qui nouèrent ces liens furent d'abord les clercs ultramontains qui guettaient les gras bénéfices flamands, et ensuite les banquiers ou marchands florentins, qui commerçaient à Gand ou à Bruges.

L'une de ces familles négociantes joua dans l'histoire des arts au quinzième siècle un rôle dont l'importance apparaît comme très grande. Je veux parler des Portinari, opulents chefs de comptoir établis à Bruges. Fidèle à la tradition de son ancêtre Folco Portinari, père de la Béatrice de Dante, fondateur de l'*Arcispedale* de Santa Maria Nuova à Florence, Tommaso Portinari fit exécuter, vers 1475, pour cet hôpital, l'insigne triptyque de Hughe Van der Goes. C'est, en outre, sur une galère des Portinari que fut embarqué, en 1473, à destination de Pise, le *Jugement dernier*, de Memling. Capturés en cours de route par les pirates hanséatiques, ces admirables panneaux forment depuis cette époque l'ornement de Notre- 150
Dame de Dantzig. Il est enfin très probable que les mêmes marchands, dévots paroissiens de l'église Saint-Jacques, à Bruges, y placèrent la Madone allaitant l'Enfant, céramique des Della Robbia, dont les claires cou-

60. 1er mai 1918. — « Puisque les armes spirituelles, — disait M. Gillet, — sont aussi des moyens de combat, ne cessons de lui opposer les nôtres. »

leurs étonnent sous le ciel de Flandre.

Le nom des Portinari se retrouve enfin dans une remarquable histoire. Ce fut Tommaso Portinari, avec son ami Angelo Tani, qui fit convoyer en 1469, de Pise à l'Écluse, un grand chef-d'œuvre, le mausolée du cardinal Fillastre, évêque de Tournai, destiné à être édifié dans l'église de Saint-Bertin, à Saint-Omer, dont le prélat était abbé commendataire. Les aventures de ce monument ont été très soigneusement relatées par M. J. du Teil[61]. Son attribution à Andrea della Robbia est certaine. Fillastre était, lui aussi, un éclectique. La tour de Saint-Bertin qu'il fit construire 151
est décorée dans le goût flamboyant ; le rétable qu'il donna à son abbaye (musée de Berlin) est attribué à Hans Memling ; enfin, son tombeau de Saint-Bertin fut commandé aux plus illustres céramistes de Toscane.

Le cardinal gisait sur un sarcophage en terre cuite, surmonté d'un *massacre*, pièce principale de ses armoiries. Brisé à la Révolution, négligé par la suite, le cénotaphe fut démembré. Quatre débris d'inégale importance en sont conservés.

Le principal — une Annonciation blanche sur fond bleu — fut enchâssé en 1816 dans le mur extérieur de l'église de Saint-Martin au Laert, banlieue de Saint-Omer. Ramenée à l'intérieur de cet édifice moderne, elle se trouve aujourd'hui sur un des piliers de la nef.

Dans l'église Saint-Denis, à Saint-Omer, se voit une Cène, placée très haut sur un pilier obscur.

Au musée de la ville ont été donnés un buste de prophète et une épitaphe supportée par une Mort voilée d'un linceul.

Ces quatre fragments, si détériorés soient-ils, sont, sans nul doute, 152
uniques en France. Lorsque les journaux nous apprirent le bombardement de Saint-Omer par avions d'abord, puis par pièces à longue portée, les rares amateurs qui les connaissent tremblèrent pour leur

61. *Notice sur les œuvres d'Andrea della Robbia en Flandre*, extrait à petit nombre des *Miscellanea in onore di A. Manno* (Turin, 1912). M. du Teil, qui vient de mourir prématurément, laisse un grand ouvrage inachevé sur Fillastre.

conservation. L'administration des Beaux-Arts doit les mettre en sécurité, et, au lendemain de la paix, nous demanderons à la municipalité de Saint-Omer de les réunir tous quatre dans un salon d'honneur de son musée.

Si les œuvres d'Andrea della Robbia avaient appartenu à quelque ville rhénane, elles auraient été réparées, — ce que je déplorerais — mais elles seraient illustres et célébrées dans les Bædeker. Connaissait-on davantage chez nous le tombeau des Lannoy à Folleville, village picard situé aujourd'hui à quelques kilomètres de la ligne de feu ? Plus jeune de trente ans que les maïoliques de Saint-Bertin, il représentait avec elles la double empreinte de l'art italien sur le sol de la France septentrionale. 153

Nous possédons ces œuvres séduisantes et raffinées, sans les placer au rang que méritent de pareilles messagères d'avenir. Les pires productions des boutiques de dévotion sont en bonne place dans nos églises, tandis que les Della Robbia restent dans l'ombre, ignorés de tous, sauf de quelques spécialistes.

Et cependant, pourquoi ne pas enrôler à l'heure actuelle ces agents de propagande esthétique ? L'ange d'Andrea della Robbia a volé depuis le ciel d'Italie jusqu'aux horizons humides des plaines flamandes. Sa tête légèrement renversée découvre un cou rond et charnu. Il est vêtu d'une robe candide et son regard tendre répand un doux enchantement.

Les anges flamands d'Hughe Van der Goes, envoyés en échange par les Portinari, sont agenouillés dans la ville de Dante. Ils sont diaphanes, immatériels. On dirait de grands papillons diaprés nés aux jardins de la Jérusalem céleste. En Italie encore, les anges de Juste de Gand, le bon peintre flamand, étalent sur les murs de la ville ducale d'Urbino leurs ailes ocellées et les mille plis cassés de leurs robes d'azur pâle. 154

Je voudrais que ce divin cortège, plein de grâce variée, qui symbolise l'union de l'art flamand et de l'art italien à sa plus grande époque, vînt prendre la place des deux Walkyries que von Bissing a imposées au grand amphithéâtre de l'Université gantoise.

Si le chœur angélique se refuse à interrompre sa divine rêverie pour élire

une si médiocre habitation, j'exprime ici un vœu plus modeste : que M. le ministre Lafferre s'ingénie donc à nous conserver les Della Robbia de Saint-Omer, fragile et charmant témoignage de la fraternité d'art des Flandres et de l'Italie au xv[e] siècle.

155

Au mois de mars 1918, où commence la période la plus critique de la dernière année de la guerre, Claude Cochin est, pour un petit nombre de jours, en permission, à Paris. À la Chambre, il trouve ouverte la discussion du Budget, et celui des Beaux-Arts lui fournit l'occasion de monter à la tribune pour ses débuts. Il veut attirer l'attention sur les dégâts de la guerre dans les monuments, les musées, les objets d'art, sur les réparations, les restaurations, les restitutions.

C'est un sujet qu'il aborde pour la première fois, mais auquel il entend s'attacher, dès que la liberté lui sera rendue. Il s'agit, dit-il en ce premier discours, de savoir ce qu'il convient de faire pour « modeler à nouveau les traits immortels de la France ».

« LES TRAITS IMMORTELS DE LA FRANCE » [62]

I. (PREMIER DISCOURS)

157

M. CLAUDE COCHIN. — Messieurs, je vous demande quelques minutes de bienveillante attention pour me permettre de solliciter très brièvement de M. le Ministre certains éclaircissements sur la conservation des monuments atteints par le feu de l'ennemi dans la zone des armées, et sur les musées dans les régions envahies.

Les Allemands étendent tous les jours davantage sur notre terre un lugubre manteau de laideur. Il faut que cette laideur s'efface, et se transforme même un jour en beauté sous l'effort puissant de notre génie créateur. Il s'agit de modeler à nouveau les traits immortels de la France, que 158
nos ennemis tâchent à défigurer.

Nous sommes témoins, dès maintenant, d'importants efforts. La récente

62. *Journal officiel*. 13 mars 1918. — Séance du 12 mars de la Chambre des députés (budget des Beaux-Arts).

exposition du pavillon de Marsan[63] prouve que les architectes sont soucieux de garder à chaque province sa physionomie propre, d'éviter à l'avenir ces constructions uniformément laides qui envahissaient la France, de la Lorraine à la Flandre, sans souci des caractéristiques régionales.

Je demande à M. le Ministre de provoquer une nouvelle manifestation de ce genre. Les 1500 architectes français qui ont exposé au Trocadéro et aux Arts décoratifs s'inspirent presque tous des meilleures traditions, adaptées aux besoins modernes, pour la reconstruction des habitations privées. Je demande qu'un nouveau concours soit ouvert pour l'art pu- 159
blic : une mairie villageoise, des écoles ou un groupe scolaire, une église seraient inscrits au programme, en créant des sections différentes, suivant les régions qu'il s'agira de faire renaître.

Je ne veux d'ailleurs qu'effleurer ces importants problèmes esthétiques, dont la place est marquée dans la préoccupation de ceux qui songent au lendemain de la paix.

Ne cédons pas à une sorte d'attrait malsain en nous laissant séduire par la beauté de certaines ruines de la Guerre. Nous avons assez de sang dans les veines et d'énergie dans le cerveau pour ne pas nous complaire à l'imagerie romantique. (*Très bien ! très bien !*) Il faut regarder en face la tâche d'avenir, la tâche de reconstruction qui nous incombe. Mais, dès aujourd'hui, il est un travail humble et quotidien auquel sont conviés les architectes de l'État. Ceux-ci ne sont heureusement pas semblables à M. Rostand, dont

> Les yeux se souvenant du toit avec dédain
> Préfèrent voir le ciel dans la pierre en dentelles.

Nous préférerons nous autres, humbles prosateurs, voir à Reims une charpente solide et des voûtes bien appareillées plutôt que les colonnes 160

63. Un concours avait été organisé en 1917 par un Comité interministériel, entre tous les architectes français, pour la création de types d'habitations rurales conformes à la tradition de chaque province. L'ensemble des projets présentés fut exposé au Musée du Trocadéro en octobre 1917, et les projets primés furent exposés au Musée des Arts décoratifs en février 1918. (*Note de l'éditeur.*)

effondrées d'un nouveau Parthénon. (*Très bien ! très bien !*)

Les architectes doivent donc songer aux plans que nous leur demanderons pour rendre la vie à nos cathédrales, et à nos églises blessées pour les guérir. Leur devoir immédiat est plus modeste et plus obscur. Ils ont à panser sommairement les plaies, à se muer en chefs de clinique artistique. Quelques feuilles de carton bitumé peuvent empêcher la pourriture d'un toit ; deux poutres suffisent parfois pour étayer un mur, quelques crampons de fer pour retenir des pierres ébranlées par l'explosion d'un obus. L'État doit donc aujourd'hui se borner à sauver ce qui peut l'être, éviter la disparition des monuments anciens dont les blessures ne sont pas mortelles. (*Très bien ! très bien !*)

Tous les efforts ont-ils été faits pour éviter les ruines définitives ? L'autorité militaire a-t-elle apporté aux architectes un concours généreux ?

Je sais bien, messieurs, qu'il serait odieux d'exiger des matériaux pour la conservation des églises, alors qu'on peut en manquer sur le front. Tous, 161
nous pensons ici que les os et la chair du plus humble paysan de nos campagnes ont une valeur infiniment plus grande que les pierres artistement ouvrées de nos plus célèbres cathédrales ! Mais, dans combien de cas, sans nuire à nos soldats, il est possible de porter secours à une église ancienne qui s'effondre.

Je voudrais entendre M. le Ministre nous affirmer que des ordres formels sont donnés à l'autorité militaire pour mettre largement son aide à la disposition du service des monuments historiques.

La constitution récente sur le front de trois centres architecturaux, dont les chefs sont accrédités auprès du commandement local, est un très sérieux progrès dans la voie des réalisations. M. Simyan, dans son intéressant rapport, s'en félicite comme moi. Ainsi pourra être également achevée l'évacuation des musées et objets mobiliers classés, qui n'a pas toujours été faite jusqu'à présent avec toute la célérité désirable.

Il est, en effet, très utile, messieurs, que le ministre fasse connaître publi- 162
quement aux représentants du pays les efforts qui ont été donnés pour sauver les œuvres d'art, victimes, elles aussi, de l'odieuse agression.

Nos ennemis se vantent de pouvoir démontrer notre négligence. Ils nous

accusent, à la face du monde entier, de mépriser les monuments du passé. Alors que l'Allemagne cherche à ébranler le mur des poitrines françaises, qu'elle veut créer chez nous une agitation intérieure susceptible de favoriser ses desseins, elle organise sur le terrain des arts une véritable offensive intellectuelle. Un état-major de savants en a étudié la stratégie : les imprimeries sont mobilisées pour en exécuter le plan. Des rafales de livres et de tracts s'abattent sur les pays neutres.

La tactique employée est simple et fructueuse. Elle consiste à mettre à la disposition du public, pour une somme modique, des ouvrages bien illustrés, écrits en collaboration par tous les critiques d'art les plus réputés. J'ai eu ces ouvrages entre les mains à la bibliothèque Leblanc[64]. 163

Leur thèse se résume à ceci : « Les Français ne savaient, avant la guerre, ni entretenir leurs églises, ni classer leurs musées. Aujourd'hui, ils s'acharnent bêtement à démolir leurs propres œuvres d'art. Grâce à nous, certaines ont pu être sauvées malgré les pires dangers ! Sans le concours de nos troupes, le célèbre sépulcre de Saint-Mihiel aurait été pulvérisé. Si nous avons été obligés de bombarder les cathédrales de Soissons et de Reims, c'est que l'armée française s'en servait comme observatoire.

M. Albert Dalimier. — Ce qui était faux.

M. Claude Cochin. — D'ailleurs nous avons épargné volontairement un grand nombre d'églises.

Et les Allemands ont l'audace de publier la liste de ces églises, agissant à la manière du tire-laine qui énumérerait les poches qu'il n'a pas explorées, pour prouver son honnêteté. (*Très bien ! très bien !*) 164

Voilà, messieurs, la substance des raisonnements que nous trouvons sous la plume de Clemen, de Sauer, de Grautoff et du professeur von Bode. Songeons-nous à leur répondre ? Ne devrions-nous pas, nous aussi, organiser un service de propagande artistique ? Notre bon droit finira par s'oblitérer dans l'esprit des neutres si, à tous ces raisonnements spécieux,

64. Une précieuse collection de documents sur la guerre, formée par les soins de M. et Mme Leblanc, et exposée d'abord avenue Malakoff, fut offerte ensuite à l'État, et est devenue la base du Musée de l'Armée. (*Note de l'éditeur.*)

nous n'en opposons pas d'autres, fondés sur la justice et la vérité. Répondons à ces ouvrages par des livres collectifs publiés sous le patronage du Gouvernement français et sous la direction d'un homme de goût et de science, qui pourrait être M. Paul Léon. (*Très bien ! très bien !*)

Nous y ferions ressortir le total des crédits votés avant la guerre pour les monuments historiques, en montrant que les démolitions dues au sectarisme de quelques municipalités sont des cas isolés. Nous détruirions, par des témoignages irréfutables, comme celui de Mgr Landrieux, l'audacieuse pyramide de faussetés destinée à établir notre responsabilité dans l'abominable sacrilège de Reims. Enfin, pour répondre à ceux qui s'attardent avec satisfaction à blâmer les excès de nos révolutionnaires 165
du dix-huitième siècle, nous inviterions M. von Bode à examiner, à la lumière des textes, le rôle des iconoclastes mystiques en Allemagne au seizième siècle.

Je sais bien qu'il va paraître un livre de M. Arsène Alexandre. Loin de moi la pensée d'en médire [65].

Je loue ce beau livre, mais il a le tort de ne répondre qu'à une partie des critiques développées par nos ennemis, bien qu'il soit d'un format très volumineux et d'un prix important. C'est, en outre, un des premiers ouvrages dignes d'être mentionnés dans la voie que j'ai indiquée, alors que les Allemands en ont édité toute une série.

M. Albert Dalimier. — Il y a un autre ouvrage, que j'ai commandé à M. Saint-Georges de Bouhélier, qui s'appelle *Le vandalisme allemand sur les œuvres d'art français*. Il a été publié, il y a deux ans, et répandu par les soins du ministère des Affaires étrangères dans le monde entier, et cela 166
est une réponse aux affirmations allemandes, particulièrement une réponse aux mensonges du Dr Kuhlmann.

M. Claude Cochin. — Je suis certain que vous serez d'accord avec moi lorsque je dirai qu'il faut intensifier notre propagande.

M. Albert Dalimier. — Oui, mais il faut voter des crédits, car nous avons toujours manqué d'argent.

65. Arsène Alexandre. *Les monuments français détruits par l'Allemagne*. (Berger-Levrault.)

M. Claude Cochin. — Il faut que nos historiens de l'art s'unissent et se servent de toute leur science pour rendre inoffensif le venin que les Allemands distillent chez les neutres[66]. Il importe que la sympathie intellectuelle des neutres nous soit acquise sans aucune restriction et qu'elle 167
devienne une sympathie agissante pour les arts de notre pays, comme elle l'est déjà en faveur de nos malheureux frères captifs.

On organise des expositions, on fait des conférences. Il faut demander mieux encore à nos amis si nombreux de Suisse, d'Espagne ou de Hollande. Nous les invitons volontiers à voir celles de nos villes qui sont voisines de la ligne de feu. Pourquoi ne solliciteraient-ils pas une semblable autorisation des Allemands pour visiter les musées des régions envahies ?

Notre Académie des Beaux-Arts semble s'enfermer, au-dessus de la mêlée, en une sorte d'empyrée. Je voudrais la voir, d'accord avec le Gouvernement français, s'adresser aux académies sœurs des pays neutres, pour solliciter de leur part une démarche auprès du gouvernement impérial. Démarche toute naturelle de leur part, certes, puisqu'elle serait provoquée par l'inquiétude de voir les œuvres du génie humain mises en grave péril !

Car, messieurs, ce n'est pas sans angoisse que l'on songe aux admi-
rables collections, isolées de nous par la barrière des tranchées et des 168
mitrailleuses, à ce musée de Lille surtout, le plus beau de nos musées de province. Notre cœur saigne en pensant à nos pauvres compatriotes, victimes de l'odieuse brutalité du conquérant ; mais notre intelligence souffre en songeant aux trésors d'art livrés à des mains rapaces. (*Très bien ! très bien !*)

À vrai dire, d'après les renseignements que nous possédons, il semble que si les Allemands se conduisent de façon inhumaine vis-à-vis des

66. Cet appel n'est pas resté sans réponse. Au moment même où le présent volume est mis sous presse, M. Auguste Marguillier fait paraître un livre nourri de solides documents, pour rétablir la vérité contre la propagande allemande. « Il est nécessaire, dit-il, comme le demandait M. Claude Cochin dans son discours à la Chambre des députés le 12 mars 1918, de répondre par une propagande contraire. » (La Destruction des monuments sur le front occidental. *Réponse aux plaidoyers allemands*, avec 49 photogravures hors texte, *Paris et Bruxelles, Van OEST*, 1919). (*Note de l'éditeur.*)

femmes et des enfants, ils montrent une certaine tendresse pour les œuvres d'art des régions envahies. Serait-ce une manifestation nouvelle de l'étonnante synthèse de barbarie et de civilisation que présente le caractère de nos ennemis, ou bien leur tendresse ne serait-elle pas en dernière analyse une tendresse d'ogre ?

M. Albert Dalimier. — Ils les volent.

M. Claude Cochin. — On le dirait un peu. Voici, par exemple, l'admirable tapisserie flamande dite du Tournoi, conservée au musée de Valenciennes. Parce qu'elle portait le blason de Saxe, elle fut envoyée en 1915
à Dresde : aujourd'hui elle est revenue à Valenciennes où elle est maintenue provisoirement. Le grand tableau de Piazzetta, le maître de Tiepolo, a été expédié du musée de Lille à Berlin où il est resté, non sans avoir subi de fortes restaurations.

Car, lorsqu'on sait que les Allemands reprochent aux toiles du Louvre de n'être ni nettoyées ni vernies, on se demande avec inquiétude quel traitement doivent subir celles de Lille. Ce sont des champs d'expérience destinés à nous montrer dans l'avenir la supériorité de la culture germanique [67].

La saisie de la tapisserie du Tournoi et du Piazzetta prouve que les Allemands revisent les clauses du traité de Paris, qui a été signé en 1815, après que les alliés vainqueurs eurent exercé toutes leurs reprises. Nous possédons cependant une lettre par laquelle l'intendant général de Blücher se déclarait satisfait des restitutions qui lui avaient été faites. Pour
les objets qui ont pu lui échapper, une prescription plus que centenaire
n'est-elle pas établie en notre faveur, prescription que Bismarck en 1871 s'est refusé à interrompre ?

En dehors de ces reprises, isolées pour le moment, nous pouvons espérer que le contenu de nos musées est à peu près intact. Les Allemands ont constitué quatre camps de concentration d'œuvres d'art : à la chapelle des Templiers de Metz pour les objets de la région de Verdun et de Saint-Mihiel, à Charleville pour la Marne et les Ardennes, au magasin

67. Voir à l'Appendice, page 217, quelques renseignements sur la destinée, après l'armistice, des œuvres d'art dont il est ici parlé.

de nouveautés du Pauvre Diable, à Maubeuge, pour les Latour de Saint-Quentin, au musée de Valenciennes pour tout le Nord envahi.

Un inventaire des collections privées ayant été effectué par des experts déguisés en soldats, ces musées comprennent, en plus des collections publiques, un certain nombre d'objets appartenant à des particuliers, qui en ont été dessaisis, souvent de vive force.

Nous n'en savons pas davantage ! Que sont devenus les musées de Cambrai et de Douai ? Nous l'ignorons. 171

Cependant je crois savoir que les œuvres d'art du musée de Douai, et le prodigieux retable de Jean Bellegambe sont restés dans la ville, c'est-à-dire à quelques kilomètres de la ligne de feu, ce qui est un grand sujet d'inquiétudes ; M. Bertin, maire de Douai, et M. Henri Duhem, peintre de talent, se seraient employés à les protéger de leur mieux.

Les tableaux de Lille, dont certains ont été détériorés en 1914, mis ensuite à l'abri dans des caves par M. Émile Théodore, le dévoué conservateur (auquel je rends de loin un hommage ému), — sont-ils remis en état, et comment ? — L'exquise et mystérieuse tête de cire a-t-elle également fait le voyage de Valenciennes ? — Est-il exact que le commandement ait établi ses bureaux dans les caves de ce musée, délibérant ainsi sous une sorte de palladium artistique ?

Toutes ces questions demeurent, hélas ! sans réponses. Je voudrais qu'elles fussent posées officiellement aux nobles intelligences qui peuplent les académies et les universités neutres. Tous ces savants sont restés en relations avec leurs confrères d'Allemagne. Leur concours 172
matériel et moral nous serait précieux. Je vous demande, monsieur le Ministre, de le solliciter, au nom des arts français dont vous avez la garde. (*Applaudissements.*)

173

La Revue hebdomadaire *parue le 1er février 1919, un mois après la mort de Claude Cochin, a publié ce qui nous reste de son dernier discours, sous ce titre :* DESTRUCTIONS ET PILLAGES ALLEMANDS. REPRÉSAILLES

ET RÉPARATIONS.

Elle l'a fait précéder des lignes que voici, par où l'on apprend comment ces pages charmantes ont été recueillies pieusement :

« Au moment où une mort brutale est venue ravir Claude Cochin à son pays et au plus noble avenir, le jeune député, de retour du front de guerre, s'apprêtait à prendre une part active au travail parlementaire. Déjà, revenu du front l'an passé, dans l'intervalle de deux offensives, il avait fait un brillant début à la tribune en mars 1918. Il allait le continuer dans une circonstance plus importante. Il était inscrit pour prendre la parole dans la grande discussion engagée sur les Dommages de guerre, *sur cet article 9 où il est question des réparations à exiger des ennemis pour la destruction des monuments, le pillage des musées et des bibliothèques, le vol des objets d'art.*

« Pour bien prendre possession de sa pensée, dans cette question si délicate et si débattue, Claude Cochin, comme font les bons orateurs, avait écrit un premier jet de son discours. Ce sont des pages de forme familière, mais vibrantes de verve et d'esprit, de science, de goût français. Elles ont été re- 174 *trouvées, après sa mort, sur sa table.*

« *La* Revue hebdomadaire *les publie telles quelles dans leur charmante et libre allure, comme un précieux souvenir de son cher et à jamais regretté collaborateur.* »

Il semble qu'il y a lieu de les joindre à ce volume de notes et d'observations directes. C'est un témoignage vivant. La loi sur les Dommages de guerre *est aujourd'hui définitive, après une laborieuse discussion. Comment, jusqu'au bout, pourra-t-on l'appliquer ? On se le demande encore. Voici donc quel était, au lendemain de l'armistice, le jugement d'un homme de haute culture, qui avait eu sous les yeux, sans cesse, pendant quatre ans, le progrès quotidien des dévastations allemandes.*

Et voici, tout à fait, les dernières lignes qu'il ait écrites, — les dernières paroles qu'il ait voulu prononcer.

On a cru qu'elles devaient être pieusement recueillies, qu'elles complétaient son image, et qu'elles formaient dignement un second chapitre plein de

jeunesse et de vie, sous ce dernier titre qu'il nous a donné : « Les traits immortels de la France »

II. (LE DERNIER DISCOURS)

175

…En abordant l'article 9[68], nous entrons sur le terrain des arts. M. le Ministre de l'Instruction publique me permettra de lui demander très 176
brièvement quelles sont les mesures d'application de cet article, que l'on peut considérer comme définitif, puisqu'il va être voté par la Chambre, et qu'aucun amendement ne vient modifier son texte.

La France, auréolée par la victoire, porte en son corps les traces sanglantes des coups que l'ennemi lui a assénés. Il va falloir tâcher de lui

68. L'article 9 du projet de loi sur les *Dommages causés par les faits de la guerre* est ainsi conçu :

« S'il s'agit de monuments civils ou cultuels, l'indemnité consiste dans les sommes nécessaires à la reconstruction d'un édifice présentant le même caractère, ayant la même importance, la même destination et offrant les mêmes garanties de durée que l'immeuble détruit.

« Cette importance et ces garanties sont déterminées, sur la demande des intéressés ou d'office, par la commission spéciale ci-après indiquée.

« En cas de contestation, il est statué par le tribunal des dommages de guerre.

« Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts statue, après avis favorable de la même commission, sur la conservation et la consolidation des ruines et, éventuellement, sur la reconstruction, en leur état antérieur, des monuments présentant un intérêt national d'histoire ou d'art. Des subventions, à ce destinées, sont inscrites à un chapitre du budget du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

« Si la reconstruction n'est pas autorisée sur l'emplacement des ruines, l'indemnité comprend les sommes nécessaires à l'acquisition du nouveau terrain.

« La commission prévue ci-dessus est composée de deux sénateurs, élus par le Sénat ; de trois députés, élus par la Chambre ; de deux membres de l'Académie française ; de deux membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; de deux membres de l'Académie des Beaux-Arts, désignés par leurs compagnies ; d'un membre du Conseil supérieur des Beaux-Arts ; d'un membre du Conseil général des Bâtiments civils ; de deux membres de la Commission des monuments historiques, élus par leurs collègues ; d'un délégué du ministre des Finances ; d'un délégué du ministre de l'Intérieur ; d'un délégué du ministre du Travail ; d'un délégué du ministre chargé de la reconstitution des régions libérées ; d'un représentant de chaque culte intéressé à la réparation des édifices, désignés par le ministre de l'Intérieur, et de six personnalités artistiques. Un règlement d'administration publique déterminera le fonctionnement et la procédure de cette Commission, que devront consulter les conseillers municipaux et groupements intéressés.

rendre sa physionomie passée, à la fois puissante et exquise, qui faisait 177
l'admiration du monde entier.

Au ministère de l'Instruction publique revient le périlleux honneur d'être le médecin chargé d'appliquer à nos arts blessés une thérapeutique appropriée.

Non seulement le ministre aura à statuer sur tous les cas d'espèces qui seront posés, mais encore, au dernier paragraphe de l'article, nous lisons qu'un règlement d'administration publique lui donnera tout pouvoir pour agir sur la grande Commission qui sera nommée.

Je voudrais avoir quelques lumières sur le fonctionnement de cette Commission. Le ministre a-t-il l'intention de la nommer aussitôt après le vote de la loi ? C'est indispensable, car elle aura à pourvoir aux premières mesures conservatoires, concernant les immeubles dont la destruction n'est pas complète ; elle aura à panser les plaies de tous ces monuments qui sont tombés au bord de la voie douloureuse, — qui est le calvaire de la France ; — elle devra éviter même le déblaiement inconsidéré des ruines des monuments anciens. 178

Ce sera là assurément la première question urgente inscrite à l'ordre du jour de cette Commission. Il serait ensuite souhaitable que cette Commission eût entre les mains, dès son entrée en fonctions, un état donnant la situation matérielle des édifices sur lesquels s'exercera son autorité.

Je voudrais aussi qu'elle ne se bornât pas à un simple métier d'évaluation, et à l'examen des plans au point de vue purement pratique. Il s'agira pour elle d'exercer un contrôle artistique, et il appartiendra au ministre d'en spécifier la nature. Aussi bien pour les monuments civils (et il faut entendre ce mot dans un sens très large : partout où l'art public se manifeste, mairies, écoles, etc.), que pour les édifices cultuels, il faudra éviter que la fantaisie de certains maires ou de certains curés, ne jette un masque de laideur sur notre pays. Que le caractère architectonique de chaque région soit sauvegardé, tel sera l'un des principaux principes de la Commission.

Je demande au ministre de me confirmer cette façon de voir du haut de la tribune.

179

Il sera d'ailleurs extrêmement souhaitable que la Commission décide de laisser subsister le moins de ruines possible sur notre sol. Lorsqu'il s'agit d'édifices déjà ruinés avant la guerre, tels que le château de Coucy ou les ruines du Mont Saint-Éloi, — qui n'avaient d'autre utilité que le plaisir des yeux, dû à leur aspect pittoresque — il est tout naturel qu'on laisse intactes ces ruines de ruines, qui témoignent seulement de l'inutile barbarie de nos ennemis. Mais il est d'autres ruines, qu'il faut reconstruire, sans s'arrêter à des arguments de fausse sentimentalité.

Commençons par dire que les pierres déchiquetées par les éclats d'acier et léchées par l'incendie sont rarement belles. Mais il y a un bien meilleur argument. Consultez les intéressés ! Croyez-vous qu'ils soient satisfaits, les propriétaires de la Grande et de la Petite Place d'Arras, si l'on suit M. Breton dans un projet qui les concerne, et si on vient leur dire : « Nous considérons vos maisons comme des ruines artistiques ; allez-vous-en ! 180
laissez-y nicher les oiseaux ; vous logerez ailleurs. »

Ou encore le fermier de Quennevières[69], dans la ferme duquel ne subsistent que des pans de murs branlants, avec des arbres déchiquetés, sans aucun intérêt ni aucune beauté — ne vous dira-t-il pas qu'il vaut mieux encourager la culture ?

Ce n'est pas rendre hommage aux morts qui ont sacrifié leur vie pour que renaisse dans toute sa gloire la terre de France, que de transformer en landes incultes et désertes les champs de bataille où ils ont versé leur sang. Leur effort fut la semence mystique des moissons de demain.

Voici, enfin, un troisième argument ; on aura beau mettre des écriteaux sur les principaux champs de bataille de la guerre, ceux-ci seront bien vite revêtus d'herbes et d'épaisses broussailles, alors qu'ils auront subi l'assaut de plusieurs printemps. Quoi que nous fassions, les cadavres des masures historiques se dissoudront dans la terre et rentreront dans le 181
cours des métamorphoses de l'univers. La vie les pénétrera. Jamais les paysages de France ne pourront être les témoins glacés et figés d'un âge

69. Lieu resté fameux dans les batailles de l'Aisne, au nord-ouest de Moulin-sous-Touvent.

révolu.

Que la Commission n'abuse pas du classement des ruines, comme monuments à conserver ; qu'elle prescrive des relevés, qu'elle organise des missions de dessinateurs, de peintres, d'architectes, voilà la vérité ! Mais qu'elle ne s'oppose pas à ce que nous effacions, partout où cela se pourra, la cicatrice qui balafre la France !

Que l'on reconstruise donc beaucoup, quand la réparation n'est plus possible ; mais que l'on nous épargne, pour les monuments entièrement détruits, un stérile plagiat du passé ! Et tout en respectant les traditions régionales, il y a assez de jeune sève chez nos architectes, pour faire des œuvres modernes et belles.

Je voudrais (et c'est la seconde fois que j'exprime ce désir)[70] qu'une exposition d'art public, au Pavillon de Marsan, vînt compléter l'excellent 182
résultat produit l'an dernier par l'exposition d'art privé. Je fais appel encore à ce sujet à M. le Ministre des régions libérées : ce serait un puissant auxiliaire des travaux de la Commission.

Après avoir remplacé, réparé ou reconstruit les édifices ayant, comme le dit l'article 9, « un caractère d'histoire et d'art », il va falloir les meubler !

Prenons par exemple le palais Saint-Vaast, à Arras, entièrement détruit par l'ennemi ; les ruines en sont assez importantes pour qu'on puisse reconstruire, sans crainte d'erreur, un édifice ayant la même physionomie. Nous le ferons donc ; mais ensuite, quel sera le champ d'application, en ce qui concerne le remplacement des livres détruits ? Je ne doute pas que la Chambre ne décide d'accorder à la ville d'Arras une indemnité suffisante, représentant l'intégralité de la perte qu'elle a subie, pour reconstituer sa bibliothèque — et de même, pour prendre un autre exemple, que vous 183
n'accordiez à un bibliophile de Douai le moyen de racheter des livres.

Les Commissions d'évaluation, auxquelles en pareil cas, il faudra de toute nécessité adjoindre un technicien — le paragraphe 4 de l'article 18

70. Ce paragraphe fait allusion au discours prononcé à la Chambre, le 12 mars 1918, sur le budget des Beaux-Arts. Voir plus haut, p. 157.

le permet — devront être entourées de documents et de renseignements, et c'est encore le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts qui aura à y pourvoir. Je crois savoir que l'éminent directeur des Archives nationales dressera ce catalogue pour sa part ; mais pour les musées, les bibliothèques, dresserez-vous un état complet des pertes, afin de pouvoir éclairer les Commissions d'évaluation ?[71]

Avant de pouvoir réparer intégralement la perte causée par la guerre aux musées, aux bibliothèques, aux collections particulières, il faudra connaître le montant exact des pertes subies. Tous ces ensembles artistiques ont beaucoup plus souffert du pillage abominable — véritable vol 184
à main armée, dont les Allemands se sont rendus coupables — que de dommages d'origine militaire à proprement parler.

Il est donc extrêmement probable que l'on doit retrouver en Allemagne une grande partie des objets volés en France. Nous savons que le musée de Valenciennes — où les trésors de Lille, de Douai et d'un certain nombre de collections particulières avaient été placés — a été transporté par des péniches jusqu'à Bruxelles. Toutes les alarmes nous sont permises !…

Qu'y avait-il dans les caisses, marquées du chiffre du prince Rupprecht de Bavière, que M. Fierens-Gevaert a eues entre les mains ? Les manuscrits de Cambrai s'y trouvent-ils ? l'Évangéliaire de Noyon ? Les chefs-d'œuvre de nos musées du Nord y sont-ils arrivés en bon état ? Les tableaux de très grande dimension, tels que le retable de Saint-Amand — le plus beau Rubens de France — ont-ils été endommagés par le voyage ? M. Arsène Alexandre a été chargé d'aller s'en rendre compte. Mais à côté de sa mission, un autre organisme, ayant un but analogue, semble avoir été 185
constitué par l'autorité militaire, d'accord avec M. Lafferre. Un communiqué a paru à ce sujet dans la presse et a même été imprimé au *Journal Officiel*.

Je vais vous en donner lecture :

71. On a inséré à l'Appendice une note qui répond, autant qu'il est possible, aux questions que le député du Nord voulait poser en janvier 1919 au ministre de l'Instruction publique. (*Note de l'éditeur.*)

> « De concert avec l'administration des Beaux-Arts, l'autorité militaire a recruté, dans les éléments qui se sont consacrés jusqu'ici à la protection et à la préservation de nos monuments et de nos œuvres d'art dans la zone des armées, une section chargée de rechercher, non seulement dans les régions libérées, mais en Allemagne même, tout ce qui a pu être enlevé par les armées allemandes, d'en exiger la restitution et de rechercher dans les musées allemands l'équivalent des œuvres détruites, ou qu'on n'aura pu retrouver. Le Comité a un conservateur du Louvre mobilisé à sa tête. »

Ce bref communiqué mérite un commentaire, car il nous apprend bien des choses que nous ignorions !

Une Commission artistique française, dirigée par M. Paul Vitry, le très distingué conservateur du Louvre, va donc pénétrer en Allemagne. Il 186
semble que sa création soit une conséquence de l'accord financier signé à Spa le 6 décembre, où je lis que « l'Allemagne s'engage à rendre les objets d'art pris dans les musées ou chez les particuliers ». Je pense que cette Commission est également chargée d'exiger la remise des livres pillés dans les bibliothèques, et que, en ce qui concerne les musées, elle étendra son action sur les musées d'Alsace-Lorraine. Nous savons en effet, par exemple, que la plus grande partie du musée de Colmar a été transportée à Munich en 1916.

Comment cette Commission fonctionnera-t-elle ? de quels pouvoirs et quels moyens d'exécution est-elle armée ?

Il me paraît que le seul moyen pour nous d'obtenir la restitution des objets mobiliers qui ont été pillés par la soldatesque allemande, est de faire peser la menace de sanctions impitoyables sur ceux qui n'auraient pas rendu dans un délai déterminé les objets dont ils sont détenteurs.

Il serait même bon que nous exigions l'adjonction à cette Commission, du professeur Clemen, chef des services artistiques de l'armée allemande, 187
et qui d'ailleurs se proposait de rechercher dans les musées de la France entière les tableaux que Bismarck avait *omis* de revendiquer en 1871 !

Il faudra en outre que la Commission française recueille tous les documents permettant d'interroger utilement tel ou tel chef militaire. Je sais par exemple, de source certaine, que les rafles d'objets d'art de la région de Valenciennes ont été faites par l'inspection d'étapes de la 2e armée. Le général allemand devra être appelé à témoigner.

Si d'ailleurs l'autorité militaire allemande s'est vantée d'avoir groupé en des lieux choisis le contenu de nos musées du Nord, c'est que la célébrité des objets en question les rendait invendables.

Il me paraît que la multiplicité et la difficulté des problèmes qui se posent sur ce terrain démontrent qu'une simple Commission est un organe insuffisant. Il faudra un tribunal international des reprises, avec une section artistique.

188

La note que je vous ai lue aborde enfin une question infiniment plus délicate et semble la résoudre très brièvement en une petite phrase : M. Vitry est chargé « de rechercher dans les musées allemands, *l'équivalent* des œuvres détruites ou qu'on n'aura pu retrouver ».

En effet l'article 42 de la loi permet à l'État allemand de se libérer envers les sinistrés, en ce qui concerne les meubles, par la « dation en paiement d'objets mobiliers de même valeur ».

Le ministre usera-t-il de cette latitude en ce qui concerne les livres et les objets d'art ?

Pour cela il est impossible de songer que nos musées et nos bibliothèques puissent s'appauvrir en faveur des autres, à moins qu'il ne s'agisse de doubles. Cette dation en paiement ne pourra donc se comprendre que s'il s'agit d'objets *venant d'Allemagne*.

Voici, par exemple, notre Commission, ayant à sa tête M. Paul Vitry, qui se présente au musée de Francfort-sur-le-Mein ! — L'un des tableaux de 189
Lille s'y trouve très probablement. — La Commission l'exige : elle le récupère. — Elle passe ensuite dans les salles du musée Staedel, et y voit les admirables primitifs flamands. En décrochera-t-elle quelques-uns, et ces Messieurs — car ce sont des panneaux de petites dimensions, — les

emporteront-ils sous leur bras, sous la pèlerine de leur pardessus, pour payer la détérioration des tableaux de Douai ou de Valenciennes ?

Cette scène, à laquelle nous prépare le communiqué artistique du *Journal officiel*, nous rappellera le temps où Bonaparte visitait en amateur les églises de Gand — et celui où Blücher parcourait le musée du Louvre, sous les yeux effarés du baron Vivant-Denon !

Jusqu'où pousserons-nous la théorie des *équivalences* ? Quelles en seront les limites ? Je crois que nous avons le droit d'être éclairés.

190

Certains proposent d'établir en face de la cathédrale de Reims martyre un musée dans le style du xviii^e^ siècle, où seraient exposés les Watteau de Potsdam. — Étrange conception en vérité ! Les œuvres exquises où s'accordent, en un concert voluptueux et mélancolique, les harmonies du xviii^e^ siècle, nous consoleront-elles du martyre de Reims ? Quel contraste entre ces bergeries enrubannées et les tours décharnées de Reims ? Est-il possible de mettre en parallèle deux choses plus dissemblables ?

Cette idée est tellement déconcertante qu'elle semble une gageure.

Je préfère la pensée de M. le Président Poincaré, quand il disait aux Alsaciens à Strasbourg : « C'est votre délivrance que nous venons fêter ! *C'est la délivrance de votre chère cathédrale, dont la possession nous consolera demain* de la ruine de tant d'autres cathédrales que la barbarie teutonne a détruites ! »

Voilà la véritable *équivalence* ! La terre d'Alsace-Lorraine, c'est aussi l'*équivalence* de nos morts et de nos blessés.

Exiger le paiement d'une indemnité en nature est parfaitement admis- 191
sible en ce qui concerne les matières premières, les produits fabriqués, l'outillage industriel. Il importe que nous nous retrouvions le plus rapidement possible en possession de tous nos moyens de production. En ce qui concerne les monuments, je considère que l'on serait en droit d'exiger de l'Allemagne le bois pour les charpentes, le ciment, la terre qui nous manquent, les ouvriers mêmes pour mettre en œuvre les matériaux.

Mais irons-nous plus loin ?

Un récent article d'une grande revue pousse à l'extrême la théorie des *équivalences*. M. Coppier propose d'aller arracher les statues de la cathédrale de Bamberg pour les mettre à Reims, de démonter les vitraux de Naumburg, de Cologne, de Nuremberg, pour remplir les orbites vides de la nef de Soissons [72].

C'est là une idée tellement étrange qu'il semble bien difficile de la retenir un seul instant. Faire de Reims un ensemble hybride et bariolé, y encastrer la statue de l'empereur Henri et de sa femme Cunégonde, al- 192
lons donc ! — Je préférerais que Notre-Dame de Reims fût écroulée tout entière, plutôt que de lui faire subir un pareil traitement.

On semble trop confondre la juste haine que nous avons contre l'Allemagne avec l'intérêt supérieur de l'art. Que dans un mouvement de colère, nous jetions à terre ces affreuses stèles d'un style mycénien, que l'Allemagne a placées dans certains de nos cimetières, rien de mieux ; et j'avoue que le sapeur du génie qui irait mettre un tonneau de dynamite sous la statue de la *Germania* (cette citadelle du pangermanisme au bord du Rhin) — ne mériterait que des compliments !

Mais allons-nous panser nos plaies en défigurant les cathédrales d'Allemagne et en pillant ses musées ?

Certains sont partisans de faire payer à Guillaume II ses crimes, en le frappant dans ses biens et, en particulier, dans ses collections. Ces collections comprennent en effet beaucoup de tableaux français : 26 Lancret, 37 Pater, 13 Watteau. — Ce n'est pas que je craigne, par de justes châti-
ments, de troubler la quiétude de l'ermite d'Amerongen, — d'autant plus 193
qu'il semble avéré que le château de Gumbinnen, en Prusse orientale, a bénéficié des pillages d'objets d'art faits dans le nord de la France. — Mais l'intérêt supérieur de l'art n'exige-t-il pas que l'on laisse intact cet ensemble constitué et régulièrement acquis par Frédéric II ?

Je reconnais que beaucoup de ces tableaux sont astiqués, à l'allemande, comme des cuirs militaires, et vernis comme des carrosses de gala. Mais, — de grâce, — ne touchons pas à Sans-Souci, où tout est français : le mobilier, les bronzes, le parc, les statues, autant que les tableaux ! — Sans-

72. Voir la *Revue des Deux Mondes*, Décembre 1918.

Souci marque depuis deux cents ans, aux bords de la Sprée, la supériorité intellectuelle de notre race. Défigurer Sans-Souci équivaudrait à livrer au bras séculier Voltaire, comme le voulait Joseph de Maistre, et à arracher quelques-unes des plus belles pages de sa correspondance.

Les tableaux de Potsdam sont des missionnaires, et non des exilés.

194

Je sais bien que les circonstances sont différentes ; — mais tous ces projets me rappellent invinciblement les paroles prononcées en 1794 à la barre de la Convention : « Trop longtemps ces chefs-d'œuvre ont été souillés par l'aspect de la servitude ! » — Idée absurde, puisque, très souvent, les plus belles floraisons artistiques se sont produites sous les pires tyrans.

Voyez-vous la Commission des fêtes, instituée par M. Lebey, organisant, pour le retour de nos troupes, un défilé de dépouilles opimes, semblable à celui que l'on put voir en Thermidor an VI, où, sur les boulevards de Paris, défila tout un olympe de marbre, suivi de 29 charretées de manuscrits !

Le jour où cette cérémonie sera organisée par nous, où arriveront à Paris les statues de Bamberg et les Watteau de Potsdam, je conseillerais à M. le Ministre de ne pas oublier sur la liste de ses invitations M. le Président Wilson !

195

Est-ce à dire que l'Allemagne doit rester absoute de ses forfaits ? Ce serait une pensée criminelle, mais je préfère qu'on lui impose un mode de paiement moins anachronique.

Que les intellectuels et les esthètes allemands, qui ont couvert de leur autorité les crimes de leur pays, ne se croient pas pour cela indemnes. Il n'y a rien de choquant comme de voir — il y a quelques jours encore — les grands journaux illustrés d'Allemagne expliquant, par des *hors-texte*, les acquisitions que leurs musées ont faites pendant la guerre, régulièrement et au poids de l'or ! Les fonds considérables affectés par l'empire à l'enrichissement des bibliothèques et des musées devront servir à la reconstitution des nôtres et être grevés au profit des Alliés d'une lourde hypothèque.

Combien de fois nos directeurs de musée, dans le passé, ont-ils dû s'effa-

cer devant le professeur von Bode, dans les enchères des grandes ventes ! Cette humiliation ne se produira plus. Nos établissements du Nord, largement dotés par une juste indemnité, pourront bénéficier d'une situation privilégiée sur le marché des livres et des objets d'art, pour reconstituer 196
leurs fonds et meubler leurs salles vides ! — Cette indemnité devra être aussi bien payée pour Noyon, que nous avons été contraints de bombarder, que pour les villes détruites par le canon ennemi, car la responsabilité initiale de la guerre impose aux peuples allemands toutes les réparations.

Pour être assurés que l'Allemagne nous versera la somme qu'elle nous doit — je reste toujours sur le terrain des arts — il sera très naturel que nous prenions des précautions ; car l'indemnité peut nous échapper à la faveur des convulsions intérieures, dans lesquelles notre victoire a jeté nos ennemis. La pourriture semble rompre l'arbre, que nos coups avaient si fort ébranlé, et on peut se demander quels fruits nous aurons à récolter ?

Un moyen me semble exister pour apaiser nos craintes. J'admettrais parfaitement que nous exigions à titre de gage un certain nombre d'objets soigneusement désignés par une Commission technique. Rien de plus 197
naturel ni de plus conforme au droit que de demander au débiteur un gage pour sûreté de sa dette.

Mais, n'allons pas plus loin ; sinon certains seraient fondés à dire — ce qui n'est pas — que le vin de la victoire nous est monté à la tête. Les Allemands ont maintes fois reconnu notre supériorité dans le domaine des arts. Aujourd'hui nous les avons forcés à admettre que nous sommes également des maîtres en art militaire. Montrons-leur que nous sommes experts aussi dans cet art difficile, d'être à la fois stricts et justes.

Réclamons avec la dernière énergie tout ce qui nous est dû, mais restons dans les bornes du droit.

199

Aucun orateur n'a repris, pas plus à la Chambre des Députés qu'au Sénat, — dans la discussion de la Loi sur les Dommages de Guerre, — les réclama-

tions que la mort empêcha Claude Cochin de porter à la tribune. Il ne put pas suivre les travaux de la Commission, pour laquelle il réclamait plus de pouvoirs, et au moins des directions précises. Cependant, avant la formation même de la Commission, par leur zèle et leur savoir, M. Paul Vitry et ses collaborateurs ont accompli, le mieux possible, l'œuvre limitée qu'il leur fut permis d'accomplir.

Les lecteurs qui voudraient savoir quels résultats ont été obtenus trouveront, à ce sujet, à la fin du volume (*page* 217, Appendice) *une note détaillée.*

APPENDICE

201
203

On a voulu reproduire ici trois documents qui viennent nécessairement compléter l'image de Claude Cochin, telle qu'elle est ici fixée.[73]

C'est d'abord le discours prononcé à la Chambre des Députés, le jour même de la mort du Député du Nord, par le Président Paul Deschanel.

C'est ensuite la lettre adressée à Madame Claude Cochin par le Général E. Mangin, le chef auprès duquel le Lieutenant Claude Cochin eut le plus longuement l'honneur de servir, pendant les années de Guerre.

C'est enfin le discours prononcé le 3 Janvier 1919 au nom de la Société de l'École des Chartes, par M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France, Vice-Président de la Société.

On y a ajouté la note annoncée p. 169 sur l'état de la reprise des trésors artistiques de la France envahie, enlevés par le brigandage allemand. Le volume se termine par la bibliographie des principaux écrits de Claude Cochin.

I. — Discours du Président PAUL DESCHANEL à la Chambre des Députés[74]

205

Mes chers Collègues,

Un deuil cruel vient assombrir pour nous la fin de cette année glorieuse. M. Claude Cochin a succombé cette nuit à l'attaque de grippe qui l'avait

73. Une autre publication a déjà réuni l'ensemble des témoignages rendus à sa mémoire à Paris et en Flandre (Bergues, *Imprimerie Barbez*).

74. *Journal officiel.* 1er janvier 1919. (2e *séance du mardi* 31 *décembre* 1918.)

atteint il y a quelques jours. Il n'avait que trente-cinq ans, et déjà, de toutes les manières, il s'était montré digne de son grand nom et de cette noble famille qui, depuis cinq générations, honore la France par ses talents et ses vertus. (*Applaudissements.*)

Licencié ès lettres et en droit, élève de l'École des Chartes, archiviste paléographe, membre de l'École française de Rome, il se fit, tout jeune, un nom dans les études jansénistes et par la découverte de lettres du cardinal de Retz.

À vingt-huit ans, il fut élu conseiller général du Nord, et lorsque son père, M. Henry Cochin, dont tous ceux qui ont siégé avec lui dans nos assemblées se rappellent l'esprit si finement cultivé (*Applaudissements*), l'érudition artiste et l'urbanité exquise, ne se représenta plus aux suffrages de ses électeurs, en 1914, le jeune savant lui succéda. Il représentait cette 2e 206
circonscription de Dunkerque toute remplie des souvenirs de Lamartine, celle où l'Yser prend sa source et suit la moitié de son cours désormais célèbre.

Ses débuts à la tribune furent brillants. Il alternait les sujets de ses interventions entre les questions relatives à l'agriculture et celles concernant les lettres et les sciences. Il était, au moment où la maladie l'a saisi, inscrit pour prendre la parole dans la loi sur la réparation des dommages de guerre.

Cependant la Chambre ne le voyait qu'à intervalles, car il était parti, dès août 1914, pour rejoindre son poste d'officier de réserve ; on le vit à la Marne, à Soissons, à Berry-au-Bac, en Artois, à Vouziers ; il gagna son second galon et trois citations magnifiques, ornant sa Croix de guerre de palme et étoiles. (*Applaudissements.*)

Il avait défié la mort sur tous les champs de bataille : elle s'est vengée par un coup perfide. Que de valeur, de talent, de science, d'avenir fauchés en une heure ! Notre jeune, charmant et vaillant collègue a vu du moins cette victoire à laquelle il a contribué ; mais les malheureux parents, la jeune femme, notre cher et éminent Denys Cochin et les siens ne peuvent être consolés. (*Applaudissements.*) Notre peine, à nous aussi, est profonde. Notre unanime pitié entoure ceux qui le pleurent. (*Vifs applaudissements.*)

II. — Lettre du Général E. MANGIN à Madame Claude Cochin 207

Le 7 janvier 1919.

Madame,

De retour au quartier général de la 125e division, j'apprends avec une profonde douleur le cruel malheur qui vous frappe, et qui m'enlève un ami sûr.

Deux ans et demi de guerre passés côte à côte avaient créé entre Claude Cochin et moi des liens profonds d'estime et d'affection.

En lui, j'avais un collaborateur précieux, autant par la sûreté du jugement et la loyauté du caractère que par le dévouement absolu au bien public.

Très brave, méconnaissant le danger, Claude Cochin recherchait les missions les plus périlleuses. Il avait, de ce fait, acquis sur ses pairs, et sur la troupe, un remarquable prestige et une grande autorité morale.

Comme nous, après avoir subi les vicissitudes de la bataille, il avait vécu les heures grandioses et inoubliables de la Victoire finale, — les heures qui nous ont récompensés de nos efforts et de nos fatigues. 208

L'armistice, la paix prochaine, ouvraient un vaste champ d'action à la féconde activité de Claude Cochin. Les devoirs du soldat cédaient la place aux préoccupations du représentant du peuple. Et Claude Cochin nous quitta pour reprendre sa place au Parlement.

Mais brusquement, la mort a surgi, la mort qui l'avait respecté sur tant de champs de bataille, et qui vient de l'arracher à l'amour des siens et à l'affection de ses compagnons d'armes.

Les desseins de la Providence sont insondables.

Nous ne pouvons que nous incliner douloureusement devant ses arrêts, en gardant au plus profond du cœur le souvenir de ce grand citoyen et ce fier soldat qu'était Claude Cochin.

Je vous prie de vouloir bien agréer, Madame, l'expression émue et très respectueuse de ma profonde sympathie.

Général E. MANGIN.

Commandant la 125e Division.

S. P. 59.

III. — Discours prononcé au nom de la Société de l'École des Chartes

Par M. Abel Lefranc, *Professeur au Collège de France*[75].

L'École des Chartes était fière de voir figurer par deux fois sur ses listes d'anciens élèves le nom de cette noble famille Cochin, universellement aimée et respectée depuis plusieurs siècles, et associée de si près à notre histoire parisienne. Il semble que la guerre, en l'éprouvant coup sur coup très durement, nous la rende, à l'heure présente, plus chère encore, si c'est possible. Hélas ! le plus ancien de nos deux camarades, le capitaine Augustin Cochin, nous a été enlevé il y a deux ans et demi : il est tombé héroïquement le 8 juillet 1916, dans des circonstances qui sont encore présentes à votre souvenir, à l'attaque d'Hardecourt, laissant à tous un exemple inoubliable de l'esprit de devoir et de sacrifice le plus absolu. Aujourd'hui, son cousin germain Claude Cochin, fortement marqué comme lui-même pour la vocation historique, et sur qui reposaient tant de légitimes espérances, meurt à son tour en pleine activité, à peine âgé de trente-cinq ans, après avoir fait, vaillamment toute la guerre. Peut-être, en présence d'une disparition si soudaine et si affligeante pour tous ceux qui l'ont connu, conviendrait-il de garder le silence, compagnon des grandes douleurs, mais notre confrère a aimé, toute sa vie, d'une tendresse si dévouée, l'école où il s'était formé à la vie érudite, il a été si ardemment attaché à nos études que nous ne pouvons laisser partir sa dépouille vers ce pays martyr du Nord qu'il représentait comme député, vers cette Flandre qu'il aimait et comprenait si bien, sans dire ici l'estime singulière dans laquelle nous le tenions et nos profonds regrets. Puisque le Président de notre Société s'est trouvé empêché de venir les exprimer lui-même, je m'efforcerai de le remplacer en vous traçant l'esquisse de cette carrière trop brève et qu'avaient déjà remplie de très utiles labeurs et de fécondes entreprises scientifiques.

Né le 17 novembre 1883 à Évry-Petit-Bourg, Claude Cochin entra, après de bonnes études classiques, en 1903, à l'École des Chartes vers laquelle

75. Le 3 janvier 1919.

l'attiraient de nombreuses affinités et spécialement l'éducation que lui avait donnée un père, à la fois lettré délicat et érudit de haute valeur, que de beaux travaux sur Dante, Pétrarque et Boccace recommandent depuis longtemps à l'estime du monde savant. Il en sortit de la manière la plus brillante, en tête de la promotion de 1907 déjà si éprouvée, avec une thèse remarquée sur Henry Arnauld, l'un des frères du grand Arnauld, dans ses rapports avec le Jansénisme. Si le personnage ne paraît pas avoir été de premier plan, il n'en joua pas moins dans les commence- 211
ments du mouvement janséniste un rôle fort important, ne fût-ce que par l'influence qu'il exerça alors sur son illustre frère. Ainsi, le goût marqué que Claude Cochin ne cessa de manifester à l'égard de l'histoire politico-religieuse du xvii^e^ siècle, s'affirmait nettement dès ce travail de début. Me permettrez-vous d'évoquer à ce propos la figure du savant auquel il dut plus particulièrement d'être initié de bonne heure à l'étude de cette belle époque : M. Arthur de Boislisle, l'érudit impeccable qui a sans doute été l'homme de notre temps le plus familier avec la connaissance du xvii^e^ siècle, sous ses aspects les plus variés ? Ceux qui ont été à même de suivre les travaux de son élève jugeaient avec confiance que Claude Cochin serait appelé un jour à le remplacer dignement. C'est vous dire d'un mot, après tant de pertes inestimables, l'étendue de celle que nous déplorons en ce moment.

Entre tous les aspects de l'histoire du grand siècle, celui vers lequel notre jeune érudit se trouva d'instinct entraîné, dès l'aube de sa carrière, fut donc l'étude de ce jansénisme qui tint une place que l'on ne saurait exagérer dans les fastes de notre vie religieuse et qui fut par ailleurs une si parfaite école d'honnêteté, de sérieux et de sincérité.

Licencié ès lettres et en droit, Claude Cochin obtint en conquérant son diplôme d'archiviste-paléographe la plus enviable des récompenses : il fut envoyé à Rome comme membre de l'École française. Avec quelle allé- 212
gresse légère et confiante il dut s'élancer vers la terre italienne ! Il allait retrouver sur ce sol sacré toutes les grandes figures de l'histoire qu'il avait été habitué dès l'enfance à révérer et à aimer. Les amis de son père et ceux qu'il sut conquérir par lui-même lui firent fête : Francesco Novati, Mgr Vattasso, le préfet Ratti, le recteur Torraca, Cian, Passerini, et d'autres encore. Il employa avec une intelligence et une activité des plus

louables les deux années de séjour qu'il fit par delà les monts, poursuivant à la fois de vastes recherches sur les hommes de Port-Royal et sur le cardinal de Retz. Une série de surprises, comme seuls les vrais érudits méritent d'en obtenir, lui fut réservée : il mit la main à Rome, à Ferrare, à Turin, à Florence, sur une moisson inespérée de lettres inédites de ce personnage extraordinaire, à coup sûr l'un des plus prenants et des plus vivants écrivains de notre langue. On en compte plus de deux cents : trésor inestimable qui doit fournir la matière d'un volume additionnel de l'édition des œuvres du Cardinal dans la collection des Grands Écrivains de la librairie Hachette. Le travail est très avancé : des mains pieuses le publieront, il faut l'espérer, assez prochainement. Il en sera de même de la biographie critique d'Henry Arnauld, évêque d'Angers, dont le nom a été évoqué il y a un instant. Ces deux volumes attesteront la méthode très sûre de l'historien en même temps que l'heureuse sagacité du chercheur. Ils accroîtront encore nos regrets en nous faisant apprécier les belles promesses de ce jeune talent, si ferme, si scrupuleux, qui vient d'être fauché dans sa fleur. 213

Claude Cochin toucha un moment au moyen âge ; il étudia un correspondant de Pétrarque, Étienne Colonna, prévôt de Saint-Omer. L'époque de la Renaissance ne pouvait manquer de l'attirer également ; c'est ainsi qu'il fit, avec la collaboration de l'archiviste du Nord, M. Max Bruchet, dont l'attitude courageuse en face de l'envahisseur vient de recueillir de vifs éloges, une découverte véritable sur le célèbre sculpteur Michel Colombe et les artistes de l'église de Brou. Il publia ainsi, un peu avant la guerre, entre autres documents précieux, une pièce de premier ordre. Il s'agit d'une lettre du génial artiste, relative au modèle des Vertus et à l'exécution des maquettes pour le tombeau de Philibert le Beau, duc de Savoie. L'auteur de tant de chefs-d'œuvre, vieilli et désabusé, est à la veille de quitter ce monde : il appelle dans cette lettre son neveu Regnault, l'auteur du magnifique tombeau des Poncher que garde notre Louvre, « son bâton de vieillesse et son seul appui ».

Il faudrait citer encore les études de notre confrère sur la disparition du cardinal de Retz pendant plusieurs années, problème attrayant et par ailleurs difficile ; sur la création projetée d'un évêché anglais à Dunkerque, au commencement du xviii^e^ siècle, et aussi sur sa collaboration

assidue à nombre de périodiques de Paris et de la province : la *Revue des questions historiques*, la *Revue hebdomadaire*, le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, le *Journal des Débats*, les *Annales du Comité flamand*, la *Société des Antiquaires de la Morinie*, etc. J'ai relu quelques-uns des comptes rendus qu'il a donnés en assez grand nombre à l'un de ces organes : il n'est pas possible de résumer ni de critiquer des ouvrages d'histoire avec plus de goût, de saine critique et d'ampleur de vues. Sa curiosité était large et diverse : elle s'appliquait avec un égal bonheur à des aspects très différents de nos études. 214

Un peu avant la guerre, il entra dans la vie publique et remplaça son père, aux élections de 1914, comme député du Nord. Le mandat de conseiller général l'avait déjà préparé à cette activité nouvelle. Ses débuts à la tribune furent brillants. Comme son oncle et son père, il sut conquérir, par l'élévation de son caractère et la parfaite courtoisie de ses manières, l'estime de tous ses collègues sans distinction de partis. Mais voici que la guerre éclate : il vole où l'appelle le devoir civique. Sous-lieutenant à la 55^{e} division, puis lieutenant à l'État-major de la 125^{e} division, il combat tour à tour en Artois, à Verdun, à Berry-au-Bac, conquérant la Croix de Guerre et trois citations, après avoir rempli des missions aussi délicates que périlleuses. Atteint par les gaz asphyxiants, il rentra avec un organisme quelque peu affaibli, et l'épidémie qui vient de le ravir en quelques jours à tant d'ardentes affections a sans doute trouvé chez lui un terrain tout préparé pour exercer ses terribles et mystérieux ravages.

Les fatigues de la campagne ne l'avaient pas empêché de poursuivre la composition de quelques études tour à tour émues et piquantes qu'il publia au cours de la guerre : sur les potiers de nos villages, les cloches, les pillages cyniques perpétrés par les Allemands dans nos églises du Nord. Il y a un mois à peine, la *Revue des jeunes* publiait un article de lui sur ce dernier sujet. Claude Cochin en voulait à nos ennemis de nous avoir arraché, à force d'abominations, l'une des prérogatives du vainqueur : la pitié ! — Il fit paraître aussi dans la *Revue hebdomadaire* un article intitulé l'*École des Chartes et la Guerre*, qui révéla l'affligeante étendue de nos pertes et prouva en même temps sa tendresse vigilante à l'égard de son *Alma mater*, dont il se montra en toutes circonstances le champion résolu. Assidu aux séances de notre société, il y prit encore la parole à 215

la fin de novembre, à propos de la question délicate des reprises artistiques qu'il y a lieu d'exercer sur l'ennemi ; il aborda le problème avec une hauteur de vues que les assistants n'ont pas oubliée.

La grande crise heureusement terminée, la vie semblait devoir lui sourire. Il avait fondé, au cours de la guerre, un foyer charmant que la présence d'un enfant était venue égayer, il y a dix-huit mois, et voilà que tout ce bonheur si bien mérité s'écroule en quelques heures…. Il a vu toutefois venir la mort, et l'on peut dire qu'il a eu en face d'elle la vaillance d'âme qu'annonçait toute sa vie généreuse et pure, exclusivement consacrée à des tâches désintéressées. Sa foi robuste l'a soutenu au moment suprême, 216
et c'est avec une sérénité émouvante qu'il a dit adieu à tous les siens.

Claude Cochin nous laisse ainsi, avec ses travaux qui feront vivre son nom, un grand exemple. Son souvenir restera pieusement gardé parmi nous, comme celui d'un confrère plein de cœur, fortement dévoué à son pays et à la science et dont l'un et l'autre étaient en droit d'attendre beaucoup. C'est encore une flamme qui s'éteint. Continuons cependant de vivre et de travailler pour que tant d'efforts, accomplis par l'héroïque génération à laquelle appartenait celui qui vient d'être enlevé à notre amitié, procurent à la France le repos glorieux et réparateur qui doit sortir de ces innombrables sacrifices.

IV. — Note sur les objets précieux enlevés par l'Allemagne dans les régions envahies de la France 217

Mai 1919.

Au cours de l'occupation, les Allemands avaient emmené en un certain nombre de dépôts en arrière du front les œuvres d'art les plus remarquables des grands musées et de quelques collections particulières. Ils avaient même organisé dans deux de ces dépôts, à Maubeuge, où étaient les collections de Saint-Quentin, — et en particulier les La Tour, — et à Valenciennes, — où étaient réunies les richesses d'art les plus remarquables de Lille, Douai et Cambrai, — des expositions.

La retraite les força à évacuer le dépôt de Valenciennes et à le transporter à Bruxelles, où il fut abandonné par eux, au moment de l'armistice, sans inventaire, entassé dans les salles du Palais de Justice et du musée

moderne. Quelques tableaux étaient même restés dans les péniches qui les avaient amenés.

Une convention jointe au protocole d'armistice ayant prévu la reprise, par la France, de toutes ses richesses d'art, M. Paul Vitry fut chargé de l'opération et M. Marcel Aubert lui fut adjoint. 218

Au milieu de mai les opérations sont à peu près terminées.

Les dépôts de l'Est ne contenaient en somme que peu de pièces : quelques chefs-d'œuvre de Ligier Richier, quelques sculptures prises dans des églises du front, dont le sort a été facilement réglé.

Le dépôt de Maubeuge, qui contenait des objets de la région de Saint-Quentin et du département de l'Aisne, a été disloqué et les objets rendus aux propriétaires. Les pastels de La Tour, pour lesquels il n'a pas pu être trouvé un local convenable à Saint-Quentin, ont été ramenés provisoirement à Paris et sont exposés au Musée du Louvre. Les autres dépôts du Nord sont également en cours de dislocation.

Le dépôt de Bruxelles, — de beaucoup le plus considérable, — après avoir été inventorié par les soins de M. Fierens-Gevaert et de ses collaborateurs du musée de Bruxelles, est maintenant complètement évacué.

Le musée de Lille a déjà reçu tous ses tableaux, ses objets d'art et ses dessins. Les œuvres d'art de Cambrai, Douai, Valenciennes et Laon sont rendues. Dans chacune de ces villes, le conservateur du musée reprend ce qui appartient au musée, et un séquestre nommé spécialement ce qui appartient aux particuliers. Un état est dressé des dégradations et des manquants.

Il semble que les grands musées des départements envahis retrouvent la presque totalité des richesses d'art leur appartenant. Quelques musées, comme ceux de Maubeuge, Bavai, Bailleul, (sans compter Reims, Arras, 219
etc…) ont été détruits complètement par l'incendie et le bombardement.

Quant aux objets d'art classés des églises du front, peu ont été retrouvés ; beaucoup ont été détruits ou volés.

Pour les particuliers, la proportion des objets retrouvés par rapport à celui des objets volés est infime.

Les Allemands, d'autre part, ont restitué quelques pièces emportées par eux de l'autre côté du Rhin, — et en particulier le grand tableau de Piazzetta du musée de Lille, — des monnaies du musée de Péronne, des armes des châteaux de Nouvion et de Caulaincourt.

Dans toute la France envahie, comme en Alsace-Lorraine, les cloches ont été emportées pour être cassées et fondues. Quelques-unes ont pu être retrouvées intactes, et seront rendues.

Les tuyaux d'orgue ont été partout arrachés.

De grands dépôts d'objets du culte des églises du front ont été organisés par les aumôniers allemands. Ils seront restitués par les soins du séquestre général.

Les livres rares et les manuscrits des grandes bibliothèques des régions envahies ont été restitués par les soins de M. Omont aux municipalités.

On constate, par la lecture de la note ci-dessus, que la question « compensation » ou « indemnité » n'est pas réglée. Et, qui pis est, les représentants de la France n'ont pas été admis à exercer des revendications contre particuliers, — alors même qu'ils ont des indications précises de vol. On s'efforce actuellement d'organiser une mission chargée spécialement de ces reprises sur les Allemands. 220

BIBLIOGRAPHIE DES ÉCRITS DE CLAUDE COCHIN 221

Recherches sur Stefano Colonna, Prévôt du Chapitre de Saint-Omer, Cardinal d'Urbain VI et correspondant de Pétrarque. — (*Tirage à part.* — Extrait de la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuse.* Tome X, n^{os} 5 et 6.) — 1906.

Le Concordat de François I^{er}, et l'indult de Charles V. Leur conflit en Artois. — (*Tirage à part.* — Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie.* 228^{e} livraison.) — 1906.

Étude sur Henry Arnauld, dans ses rapports avec le jansénisme. — (École des Chartes. *Positions de Thèse.* Extraits.) — 1907.

Documents sur la garnison de Tournehem, dans la seconde moitié du Quatorzième siècle. — (*Tirage à part.* — Extrait du *Bulletin des Antiquaires de la Morinie.*) — 1907.

Gilbert de Choiseul, évêque de Tournai. — (*Tirage à part.* — Extrait de la *Revue Tournaisienne.*) — 1907.

Une lettre inédite d'Antoine Arnauld à Jean de Neercassel. — (*Tirage à part.* — Extrait de la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuse.* T. XII n^{os} 4.) — 1907. 222

Tableau d'histoire au relai d'Essonnes. — (*Tirage à part.* — Extrait du *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, Étampes et du Hurepoix.*) — 1908.

Dunkerque évêché anglais. La tentative de l'Abbé Stuart d'Aubigny (1661-1662). — (*Tirage à part.* — Extrait du *Bulletin du Comité flamand de France.* 1er octobre.) — 1908.

Nouveaux documents sur l'« Accommodement » du Cardinal de Retz. — (*Tirage à part.* — Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'École française de Rome.* Tome XXVIII.) — 1908.

Un manuscrit de Sainte-Croix de Jérusalem aux armes de Grégoire XI. — (*Tirage à part.* — Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'École française de Rome.* Tome XXVIII.) — 1908.

La Galerie des portraits de Port Royal. — (*Revue de l'Art ancien et moderne*, n° 153. Tome XXVI, 13^{e} année.) — 1909.

La nouvelle Pinacothèque du Vatican. — (*Tirage à part.* — Extrait de la *Revue de l'Art ancien et moderne.*) — 1909. 223

Une lettre inédite de Benvenuto Cellini. — (*Tirage à part.* — Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'École française de Rome.* — Tome XXIX.) — 1909.

Un peintre dominicain : le Père Besson. — (*Revue de l'Art ancien et moderne*, n° 161. Tome XXVIII, 14^{e} année.) — 1910.

Carpentras en 1694. — (*Tirage à part.* — Extrait du Compte rendu du LXXVI^{e} *Congrès archéologique de France* tenu à Avignon en 1909.) —

1911.

L'Assistance aux familles nombreuses. — (*Revue hebdomadaire*. XX^e^ année, n° 36.) — 1911.

Une famille d'imprimeurs parisiens, et le Couvent des Billettes. — (*Tirage à part.* — Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, Étampes et du Hurepoix.*) — 1911.

Un épisode de la légation du Cardinal Chigi en France, en 1664. — (*Tirage à part.* — Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, Étampes et du Hurepoix.*) — 1911.

Notes sur l'histoire de la Chapelle de Nicolas V au Vatican. — (*Tirage à part.* — Extrait des *Notes d'Art et d'Archéologie.*) — 1912.

La Chapelle funéraire des Arnauld à Saint-Merri de Paris. (Paris. *Librairie Champion.*) — 1912.

La dernière Renaissance de l'Antiquité à Rome. — (*Revue hebdomadaire*. XXII^e^ année, n° 13.) — 1913. 224

(*En collaboration avec Augustin Cochin.*) — Le grand dessein du Nonce Bargellini et de l'Abbé Desisles, contre les reformés (1668). — (*Tirage à part.* — Extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France.*) — 1913.

Eugène Guitard : Colbert et Seignelay contre la religion réformée. — Paris, Picard, 1912. (*Compte rendu*) (*Revue des questions historiques*, XLVII^e^ année, page 530.) — 1913.

Dom Paul Denis : Le Cardinal de Richelieu et la réforme des monastères bénédictins. Paris, Champion, 1913. — (*Compte rendu*) (*Revue des questions historiques*, XLVIII^e^ année, page 496.) — 1914.

(*En collaboration avec Max Bruchet.*) — Une lettre inédite de Michel Colombe, suivie de nouveaux documents sur Jean Perréal et Jean Lemaire de Belges. — (Paris. *Librairie Champion.*) — 1914.

Claude Cochin a laissé inédits deux ouvrages considérables qui seront publiés prochainement :

1° Un livre sur *Henry Arnauld et le Jansénisme*, fondé sur de nombreux documents découverts au Vatican et en diverses bibliothèques et Archives de l'Europe.

2° Un ensemble de recherches sur le Cardinal de Retz, contenant de nombreux documents inédits, parmi lesquels 170 lettres inconnues du Cardinal.